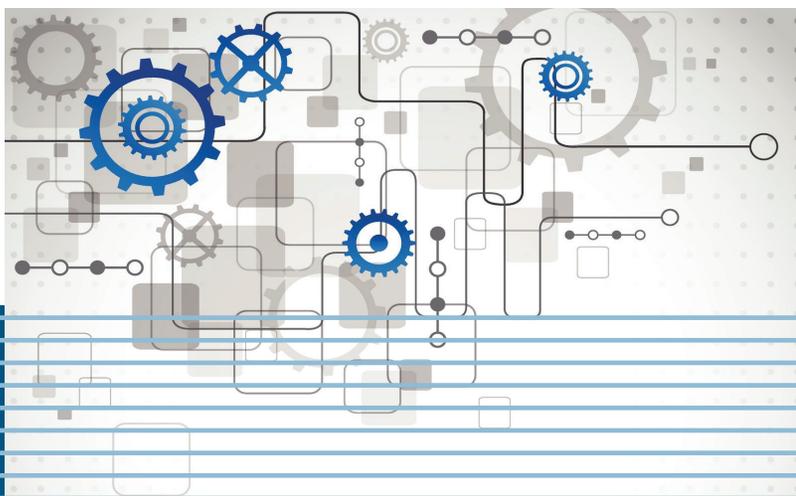


Réflexions sur l'avenir de l'éducation

Quelques jalons et perspectives

2030 peut sembler lointain ; c'est pourtant tellement proche si l'on pense que les enseignants formés aujourd'hui se trouveront à ce moment à mi-parcours de leur carrière professionnelle.

sous la direction de Matthis Behrens et
Anne Bourgoz Froidevaux



Institut de recherche
et de documentation pédagogique

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

Réflexions sur l'avenir de l'éducation

Quelques jalons et perspectives

2030 peut sembler lointain; c'est pourtant tellement proche si l'on pense que les enseignants formés aujourd'hui se trouveront à ce moment à mi-parcours de leur carrière professionnelle.

sous la direction de Matthis Behrens et
Anne Bourgoz Froidevaux

Remerciements

Nos remerciements s'adressent à Nathalie Mons pour une première discussion permettant de conceptualiser le projet, à Walo Hutmacher, Rémi Baudouï, Sandro Cattacin, Rosita Fibbi, Roderick Lawrence, Samuel Bendahan et Olivier Mercier pour leur contribution aux travaux qui ont précédé cette publication, à Małgorzata Pamuła-Behrens pour ses encouragements et remarques critiques, à Fabienne Jan et Véronique Françoise pour la relecture ainsi qu'à l'équipe scientifique et administrative de l'IRDP, en particulier Bernard Wentzel, Nathalie Nazzari et Doris Penot pour leur participation à la réalisation de cet ouvrage.

Afin de faciliter la lecture, seul le genre masculin est employé pour désigner de manière égale les personnes des deux sexes.

Publication	Institut de recherche et de documentation pédagogique – IRDP, Neuchâtel
Auteur.e.s	Rémi Baudouï, Matthis Behrens, Anne Bourgoz Froidevaux, Sandro Cattacin, Rosita Fibbi, Patricia Naegeli et Ilka Steiner
Mise en page	Nathalie Nazzari
Couverture	Marc-Olivier Schatz
Photo	www.canstockphoto.ch
Diffusion	IRDP Case postale 556 CH-2002 Neuchâtel http://www.irdp.ch Courriel : documentation@irdp.ch

Pour les enfants qui auront 20 ans en 2030

Résumé

Cette publication est issue d'un travail de veille réalisé entre 2010 et 2014 à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) sur l'avenir de l'éducation. Il a consisté à mener une réflexion prospective sur les grands enjeux sociétaux à venir d'ici 2030 afin de pouvoir penser, ensuite, l'éducation dans le cadre ainsi proposé. C'est dans cette perspective que les textes publiés dans cet ouvrage ont été rédigés par des experts dans trois domaines différents : économie, urbanisme et diversité ainsi que démographie. Chacun à leur manière, ils proposent des projections et mettent en lumière certains enjeux majeurs de la société à venir. Ils posent ainsi des jalons visant à contribuer aux réflexions sur l'avenir de l'éducation menées dans les différentes sphères concernées.

Zusammenfassung

Diese Publikation ist Teil einer Arbeit, die zwischen 2010 und 2014 am Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) über die Zukunft der Bildung realisiert wurde. Die Aufgabe bestand darin, über die wichtigsten gesellschaftlichen Themen bis 2030 zu reflektieren, damit die Bildung der Zukunft in diesen angedachten Kontext situiert werden kann. In diesem Zusammenhang wurden die hier vorliegenden Texte von Experten aus drei verschiedenen Bereichen gesammelt: Wirtschaft, Städteplanung und Diversität sowie Demographie. Die Experten beleuchten die Zukunftsvisionen, jede/r auf seine/ihre Weise, und heben die wichtigsten gesellschaftlichen Veränderungen hervor, die auf uns zukommen werden. So setzen sie in ihren jeweiligen Bereichen die Weichen für eine Reflexion über die Bildung von morgen.

Riassunto

Questa pubblicazione si inserisce in un lavoro di veglia realizzato tra il 2010 e il 2014 all'Istituto di ricerca e di documentazione pedagogica (IRDP) sull'avvenire dell'educazione. Questo lavoro ha condotto ad una riflessione prospettiva sulle grandi sfide della società futura da adesso al 2030 per poi poter pensare l'educazione nel quadro proposto. È in questa ottica che i testi pubblicati in questo libro sono stati redatti da degli esperti di tre campi differenti: economia, urbanismo e diversità, demografia. Ognuno, a modo suo, propone delle proiezioni e mette in evidenza certe sfide maggiori della società futura. Posano così delle basi che mirano a contribuire alle riflessioni sul futuro dell'educazione condotte nei loro campi.

Summary

This publication is linked to work undertaken for scientific monitoring between 2010 and 2014 at the Institute of Educational Research and Documentation (IRDP) on the future of education. It consisted in a process of forward thinking on the broader social issues which will develop by 2030 in order to subsequently reflect on education within the proposed framework. It is in this perspective that the papers presented in this publication have been written by experts in three different fields: the economy, urban development and diversity as well as demography. They each propose, in their own way, projections and highlight some major future societal issues. They therefore lay the foundations aiming to contribute to the reflections made in the different concerned fields on the future of education.

Table des matières

Avant-propos.....	9
L'avenir de l'éducation en Suisse : pourquoi se poser la question ? <i>Matthis Behrens et Anne Bourgoz Froidevaux</i>	11
L'ère du flexibilisme. Les défis de l'économie en réseau <i>Sandro Cattacin et Patricia Naegeli</i>	15
Les villes suisses de la diversité : la multiculturalité en projet <i>Rémi Baudouï</i>	31
Démographie, formation tertiaire et migration qualifiée en Suisse <i>Ilka Steiner et Rosita Fibbi</i>	53
Discussion conclusive <i>Matthis Behrens</i>	79

Avant-propos

L'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) publie chaque année de nombreux documents, généralement sous la forme de rapports scientifiques, de synthèses ou encore d'ouvrages. Ces publications sont issues des travaux de recherche et de veille documentaire des collaborateurs de l'IRDP. Elles ont donc pour vocation de rendre compte, informer, restituer de la connaissance, nourrir la réflexion collective et, parfois, faire des recommandations.

Le présent ouvrage se veut atypique par rapport aux publications habituelles de l'IRDP. Il est le fruit d'un travail initié en 2010 par Matthis Behrens (Directeur de l'IRDP jusqu'en 2014) et constitue à la fois un aboutissement et le début d'une réflexion sur l'avenir de l'éducation. Le décalage dans le temps entre les premiers textes et la présente publication n'enlève rien à la pertinence ni à l'originalité de travail réalisé.

Atypique, il l'est tout d'abord parce qu'il repose sur la prospection, démarche délicate tant au niveau du sens commun que dans une acception philosophique du terme. Elle est abordée ici par le point de vue de différents champs des sciences humaines et sociales et parfois aussi interrogée pour elle-même. Ce livre est atypique également parce qu'il ne fait pas de prospection sur l'éducation en soi, mais, d'une certaine manière, en amont puisqu'il a pour vocation de proposer un contexte, des jalons pour mener, ensuite, une réflexion sur l'avenir de l'école. Il est atypique enfin parce qu'à la posture analytique et réflexive proposée par les différent.e.s auteur.e.s se superpose, dans la conclusion, une écriture plus personnelle, incarnée par Matthis Behrens. Il synthétise, prolonge la réflexion et esquisse quelques perspectives. Il partage ses questionnements et son regard parfois critique, parfois prospectif, sur l'éducation, tout en ouvrant vers une analyse des risques possibles que pourrait encourir l'école et la formation en Suisse. Autrement dit, il s'engage et ses propos l'engagent.

Cet ouvrage n'est donc pas, on l'aura compris, une fin en soi, mais a plutôt pour vocation de servir une réflexion qui le dépasse; il ne se veut pas un objet fini et figé mais appelant à être alimenté, complété mais aussi intégré et interprété dans le cadre d'une réflexion sur l'avenir de l'éducation.

Cet avant-propos est enfin l'occasion de saluer Matthis Behrens pour le travail qu'il a réalisé en tant que directeur de l'IRDP, de par ses activités dans les réseaux scientifiques nationaux et internationaux notamment – en tant que directeur de la Société suisse pour la recherche en éducation (SSRE) ou au sein de l'Association pour le développement des méthodologies de l'évaluation en éducation (ADMEE) – mais aussi grâce à ses convictions concernant l'importance de la recherche dans le pilotage des systèmes éducatifs.

Bernard Wentzel et Anne Bourgoz Froidevaux

L'avenir de l'éducation en Suisse : pourquoi se poser la question ?

Matthis Behrens

Directeur de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) (2003-2014)

Anne Bourgoz Froidevaux

Journaliste scientifique, Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)

Janvier 2014

La prospective est un exercice risqué mais souvent tenté dans de nombreux domaines, y compris celui de l'éducation. À l'instar de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui s'est interrogée à plusieurs reprises sur l'école de demain¹, les Académies suisses des sciences ont publié le livre blanc *Une éducation pour la Suisse du futur. Exigences posées au système de formation suisse en 2030* (Zimmerli, 2009). Ce dernier a suscité de vives réactions dans les milieux concernés, qui ont relevé les failles de la démarche tout en soulignant la légitimité du questionnement. Ce livre blanc a ainsi eu le mérite d'alimenter le débat en Suisse, notamment grâce à l'organisation de diverses manifestations publiques autour des questions soulevées².

Mais pourquoi s'interroger sur ce que sera l'école dans 15 ou 20 ans ? Cela peut paraître lointain, d'autant plus qu'un certain nombre de questions sur l'éducation peinent à faire consensus aujourd'hui et réclament toute l'attention du terrain comme de la politique. On peut néanmoins observer qu'il faut une dizaine d'années pour formaliser une réforme et une vingtaine pour l'implanter dans le terrain, comme le montrent celles en cours dans le système éducatif suisse telles qu'HarmoS (Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire) au niveau national et l'introduction du PER (Plan d'études romand) en Romandie. Autrement dit, à l'échelle de l'implantation de réformes, 2030 n'est pas si lointain.

C'est donc aujourd'hui qu'il faut penser à demain.

¹ Par exemple : Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, 2001.

² Académies suisses des sciences 2011 et Akademien der Wissenschaften Schweiz 2012. <http://www.akademien-schweiz.ch/fr/index/Schwerpunktthemen/Wissenschaftlicher-Nachwuchs-und-Bildung/Bisherige-Veranstaltungen.html> (Page consultée le 18 mars 2013).

L'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)

Structure scientifique de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CIIP), l'IRDP mène des recherches en éducation dans les domaines de l'évaluation, du monitoring et de la didactique des mathématiques et des langues. L'un des champs d'action de l'Institut consiste en des travaux de veille, dont le but est de suivre les évolutions en cours dans les domaines qui le concernent et ainsi d'anticiper les questions amenées à se poser au système éducatif romand et suisse à l'avenir. Ce type d'activité s'avère souvent difficile à mener, car elle donne l'impression de déborder des problématiques d'actualité ainsi que des mandats clairement circonscrits avec des buts spécifiques, pour introduire dans le débat des préoccupations qui peuvent paraître lointaines, abstraites voire dérangeantes. Il faut cependant voir au contraire dans les travaux de veille le rôle d'ami critique, visant à mettre en lumière des évolutions possibles qui devraient susciter l'intérêt d'autorités pour lesquelles « gouverner est prévenir ».

C'est dans le cadre de cette mission de veille que l'IRDP a entrepris l'étude *Éducation 2030* – dans laquelle s'inscrit la présente publication – afin non pas d'émettre des recommandations pédagogiques mais d'initier une réflexion dans la perspective notamment des chantiers éducatifs post HarmoS et du suivi de ces évolutions sur la base d'indicateurs fiables.

Une approche prospective

L'exercice de la prospective est délicat comme le font remarquer les auteur.e.s engagé.e.s dans cette étude. La multiplicité des facteurs intervenants empêchent de prédire l'avenir. Comme l'ont montré des travaux du genre réalisés dans le passé, les prédictions, bien qu'influente dans la réflexion, sont systématiquement déjouées par la réalité. Certains proposent des scénarios sur la base d'analyses de données et de modèles de calcul complexes permettant de faire des extrapolations. Tel est le cas des scénarios concernant la population résidente en Suisse de l'Office fédéral de la statistique (OFS) qu'une des auteur.e.s utilise pour étayer son argumentation. Cependant, nous nous limitons ici le plus souvent à l'analyse de certaines tendances existantes et à des connaissances d'experts pour identifier certaines évolutions et esquisser, modestement, un champ des possibles.

Ces données concernent essentiellement le contexte sociétal et économique, qui détermine très fortement l'action pédagogique. D'où le deuxième choix méthodologique qui consiste à ne pas discuter pédagogie ou imaginer une école idéale qui n'aurait valeur que de vœu pieux, mais bien de projeter, à partir de données concrètes, un contexte et les caractéristiques probables de l'école de 2030. Cela reste toutefois un exercice délicat dans le contexte actuel, caractérisé par des évolutions non linéaires et de plus en plus rapides et capricieuses, influencées par l'addition ou le croisement de plusieurs facteurs, eux-mêmes difficiles à anticiper.

C'est en tenant compte de ces exigences et de ces précautions que les auteur.e.s des textes qui suivent ont développé leur analyse et que le lecteur, nous l'espérons, les comprendra.

Une base solide pour la réflexion

Pour cette étude prospective, l'IRDP a donc choisi de s'interroger, dans un premier temps, sur ce qui pourrait caractériser la société suisse en 2030. Autrement dit, *Éducation 2030*, et en particulier les textes de cet ouvrage, vise tout d'abord à analyser les forces et les tendances actuelles, les données et les connaissances scientifiques disponibles aujourd'hui sur les questions qui façonnent la société. Espérant obtenir ainsi une sorte de panorama des enjeux majeurs susceptibles d'émerger en Suisse d'ici 2030, c'est sur cette base qu'une réflexion sur l'éducation pourra être menée, dans un deuxième temps.

Six thématiques ont été choisies afin de couvrir les tendances qui semblent les plus caractéristiques des évolutions à venir. Six expert.e.s ont été invité.e.s à tenter l'exercice de la projection sur ces thématiques, en l'espace de deux pages : Rosita Fibbi (Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Université de Neuchâtel) pour les évolutions démographiques en Suisse, Rémi Baudouï (Département de science politique de l'Université de Genève) pour la globalisation et les dynamiques de la diversité, Sandro Cattacin (Département de sociologie de l'Université de Genève) pour l'économie et son influence sur le travail, Roderick Lawrence (Institut des sciences de l'environnement de l'Université de Genève) pour les problématiques environnementales, Samuel Bendahan (Faculté des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne) pour le rapport à l'autorité et Olivier Mercier (SF Sciences et formation Sàrl ; *Executive Board Member*, Granit Technologies SA) pour les effets de la technologisation et virtualisation (Institut de recherche et de documentation pédagogique, 2011).

Une journée d'étude a réuni les auteur.e.s des textes et un discutant en la personne de Walo Hutmacher, sociologue de l'éducation. Cette rencontre devait permettre la présentation des sujets des uns et des autres et avait pour objectif le croisement des perspectives des spécialistes et des domaines, afin d'approfondir la réflexion et de dégager des pistes pour la poursuite du travail.

Première étape de la réflexion : grands enjeux de la société de 2030

À la suite de ces débats, trois sujets sont apparus comme particulièrement pertinents pour poser les bases de la réflexion, tout d'abord parce qu'ils développent des problématiques centrales pour la description de la société de 2030. Il s'agit notamment de la démographie, qui permet de décrire comment sera composée la population, en matière d'âge, de formation, de provenance et les facteurs qui peuvent influencer l'évolution de ces caractéristiques. En d'autres termes, il s'agit de dire « qui » va composer la société en Suisse d'ici 2030. C'est le contexte dans lequel est amené à vivre cette population – autrement dit « où » – qui est l'objet d'une autre problématique centrale, celle de l'urbanisme et des dynamiques de la diversité. En effet, la manière dont la population se répartit sur le territoire et les enjeux qui en influencent l'organisation paraissent eux aussi centraux pour comprendre les logiques sociétales à venir. Une telle tâche ne peut se passer d'aborder également les évolutions économiques – ou le « comment » –, à savoir la manière dont la population active s'engage dans l'activité économique, les structures qui l'hébergent et l'organisation qui la conditionne.

Le choix des thématiques pour cette publication repose non seulement sur la centralité mais aussi sur la cohérence des problématiques émergeant des sujets traités. En effet, certains enjeux parcourent les trois textes et laissent envisager une influence significative sur les différentes facettes de la société à venir. On peut relever notamment la question de l'obsolescence des frontières et des structures politico-administratives, l'impact de la virtualisation et du développement des techniques de communication sur la perception du territoire et de la mobilité par exemple, la centralité des villes tant en matière économique que d'espace de vie ouvert ou cloisonné, ou encore l'enjeu primordial que représente la formation, au niveau de l'individu comme au niveau des logiques économiques, dans une société dite du savoir.

Ces trois thématiques – évolutions démographiques, dynamiques de la diversité et urbanisme ainsi que les nouvelles logiques économiques – font donc l'objet de cette publication. Ce choix ne signifie pas que les autres sujets abordés dans la phase préalable de l'étude ont été considérés comme moins importants, mais plutôt comme se situant à un autre niveau d'analyse pour certains, plus micro ou plus macro, et pour d'autres comme trop aléatoires pour constituer une base assez solide pour la réflexion. Ils ne sont cependant pas écartés définitivement de la démarche, au contraire, ils doivent venir s'ajouter au débat et être développés en regard des présents textes lors de phases ultérieures.

Bibliographie

- Académies suisses des sciences. (2011). *Une éducation pour la Suisse du futur: de la sélection à l'intégration: actes du colloque des 16 et 17 juin 2011*. Berne: Académies suisses des sciences.
- Akademien der Wissenschaften Schweiz. (2012). *Zukunft Bildung Schweiz: Förderung der MINT-Kompetenzen zur Stärkung des Bildungs-, Wirtschafts- und Wissenschaftsstandorts Schweiz: Akten der Veranstaltung vom 23. und 24. Oktober 2012*. Bern: Akademien der Wissenschaften Schweiz.
- Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement. (2001). *Quel avenir pour nos écoles?* Paris: OCDE.
- Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP). (2011). *Quelle éducation en Suisse en 2030?* Neuchâtel: IRDP (non publié).
- Zimmerli, W. Ch., Malaguerra, C., Künzli, R. & Fischer, M. (2009). *Une éducation pour la Suisse du futur: exigences posées au système de formation suisse en 2030*. Berne: Académies suisses des sciences.

L'ère du flexibilisme

Les défis de l'économie en réseau

Sandro Cattacin & Patricia Naegeli

Département de sociologie de l'Université de Genève

Février 2014

La production économique contemporaine est soumise à des transformations profondes dessinant un nouveau mode de production flexibilisé qui exige une adaptation accrue des individus. Ce flexibilisme est au centre de ce texte. Il est caractérisé par une production territorialement diffusée, adaptée à la demande et basée sur une main-d'œuvre disponible, engagée sur des projets, parfois de manière temporaire. Pour endiguer les effets nuisibles sur la vie sociale des individus soumis au flexibilisme, une régulation est cependant nécessaire qui peine à trouver réponse au sein des politiques publiques contemporaines.

En nous appuyant sur les tendances contemporaines qui caractérisent les transformations des logiques de reproduction économique, nous allons tenter de brosser le portrait de cette économie flexibilisée de demain et en discuter les conséquences sur les individus¹. Nous essayerons d'abord, par un regard historique, de montrer l'ambivalence capitaliste de la reproduction économique qui tend à se libérer des régulations externes, mais qui ne peut s'en affranchir complètement sans risquer de s'autodétruire. Nous discuterons ensuite la caractéristique principale de l'économie de demain, à savoir l'économie en réseau, et en décrirons les conséquences sur les entreprises, notamment la déstructuration et la virtualisation de l'organisation territoriale, le retour en force de la ville en tant qu'entité productive et la flexibilisation de l'emploi. Dans une dernière partie, nous présenterons brièvement les conséquences de toutes ces transformations sur la Suisse.

Les transformations du capitalisme

Les sources des capitalismes contemporains sont à chercher dans la ville européenne du Moyen Âge. Sur la scène mondiale, celle-ci se présente comme lieu des droits et des libertés. C'est le début des Lumières et de l'émancipation de l'individu par rapport à la détermination religieuse sur sa vie (Pirenne, 1927). Sans quitter l'orientation religieuse, l'individu apprend à prendre sa vie en main et à organiser la société

¹ Ce texte a profité des commentaires de Matthis Behrens, Anne Froidevaux, Walo Hutmacher et Jacques Forster.

selon ses intérêts². La régulation étatique qui se met en place joue un nouveau rôle de garant de la liberté de commerce et de l'égalité de traitement devant le juge.

On pourrait parler d'une première émancipation de l'économie qui consiste en sa libération des contraintes du système absolutiste ainsi qu'en la mise en place d'une production industrielle, orientée vers le profit et sans scrupules à l'égard de l'exploitation humaine et de celle des ressources naturelles qui ne sont d'ailleurs pas affiliées à un territoire précis. C'est une économie qui sera le moteur des colonisations; elle est globale et impérialiste, sans âme, mais trouve sa légitimation en s'appuyant sur les interprétations réductrices des théories smithiennes dont les adeptes ne retiennent que les bienfaits de l'orientation égoïste³.

Cette économie capitaliste des 18^e et 19^e siècles sera contestée à la fois pratiquement et théoriquement. D'abord, pratiquement, la critique sera incarnée par des mouvements anarchistes, syndicalistes et proto-socialistes. Théoriquement ensuite, de nombreuses voix se font entendre, dont la plus connue est celle de Karl Marx. Celui-ci dénonce l'asservissement et l'aliénation du travailleur, qui, dépossédé du fruit de son travail par la logique capitaliste, devient ainsi étranger à lui-même (Marx, 1974 [1858], p. 722). Dans ces sociétés industrielles, ces critiques n'amèneront pas à la révolution, mais à la triple adaptation des forces en lice. Ainsi, la bourgeoisie concèdera des droits sociaux et transformera la critique radicale en social-démocratie prête à négocier – le capitalisme en sortira apprivoisé. Rudolf Hilferding parlera de capitalisme organisé (Hilferding, 1982 [1927]).

Ce capitalisme sera organisé et encadré par l'État qui, de ce fait, s'arrogera de nouvelles compétences et un rôle-clé avec l'instauration de droits sociaux. Ceci lui conférera un pouvoir et une légitimité au moins jusqu'aux années septante du 20^e siècle.

Il sera légitimé par les forces économiques organisées en syndicats et patronats et coordonnées par des pratiques corporatistes⁴.

Vers l'ère du flexibilisme

Selon l'axe d'analyse choisi, ce système d'organisation de la société, qui trouve son apogée après la Deuxième Guerre mondiale, a été décrit de diverses manières. Pour certains, il relevait avant tout d'un *compromis social-démocrate* (Bergounioux et Manin, 1989), d'autres, en mettant l'accent sur le modèle de production, parlaient de *fordisme* (Boyer et Orléan, 1991) ou encore des *Trente Glorieuses* (Fourastié, 1979), désignant ainsi une époque de croissance et de progrès social généralisés. Tous, cependant, s'accordaient sur le fait que ce nouveau système tendait vers une société

² Dans les termes de Max Weber: «[...] l'évaluation religieuse du travail sans relâche, continu, systématique, dans une profession séculière, comme moyen ascétique le plus élevé et à la fois preuve la plus sûre, la plus évidente de régénération et de foi authentique, a pu constituer le plus puissant levier qui se puisse imaginer de l'expansion de cette conception de la vie que nous avons appelée, ici, l'esprit du capitalisme» (Weber, 1967 [1920], p. 133).

³ L'économie politique naissante du 19^e siècle ne retiendra que *The Wealth of Nations* (Smith, 1963 [1776]) d'Adam Smith, négligeant sa théorie morale qui préconise la construction d'un système capitaliste sur la base d'une société caractérisée par la confiance (la sympathie) entre les individus qui la composent (Smith, 2000 [1759]).

⁴ Pour être corrects, nous devrions parler de logiques néo-corporatistes pour distinguer la négociation ayant lieu dans le cadre des démocraties libérales et capitalistes des pratiques fascistes (Schmitter, 1974, p. 87).

plus homogène, égalitaire et moralement bourgeoise – dans le sens où les valeurs de la famille, de l'espace privé, de la propriété et du travail devaient primer sur les valeurs individuelles. Les analyses sur cette phase historique convergent d'ailleurs dans la mise en évidence de l'importance de l'État et des administrations professionnalisées. Bernd Marin inventera le terme de *techno-corporatisme* (Marin, 1982).

La révolte contre ce modèle uniformisant et technocrate sera portée par la première génération qui n'aura pas vécu la période de guerre. N'ayant pas appris à se plier à la dictature ou encore à servir avant tout l'intérêt général (Cattacin *et al.*, 1997), cette génération sera à la base d'une révolution des mœurs et d'une remise en cause de ce système d'organisation sociétale. Son succès sera facilité par une crise du modèle de production fordiste qui s'amorce à la fin des 1960 et qui atteindra son sommet lors du *choc du pétrole* au milieu des années septante du 20^e siècle.

Les conséquences de ces années de crise et de contestations seront dramatiques : fin du modèle de croissance infinie (Meadows, 1972), fermeture des industries et chômage, endettement de l'État et crise du modèle corporatiste (Kastendiek, 1980 ; Scharpf, 1987), confrontation sociale et contestation politique (Crozier *et al.*, 1975). Le modèle économique qui suivra – le flexibilisme – intégrera les objets de la contestation : individualisme et respect de la différence, liberté dans l'organisation de sa vie, spiritualité comme expérience individuelle.

L'ère du flexibilisme se construit sur des entrepreneurs qui sont le contraire des entrepreneurs *wébériens*. Ils sont hédonistes, sans orientation collective et libertaire (Boltanski & Chiapello, 1999). Hautement innovants, ils sont à la base de la révolution informatique. En partant des entreprises qui se créent dans les garages du Silicon Valley et du succès du modèle d'organisation flexible, cette nouvelle économie supplante l'ancienne (Knudsen & Boggs, 1996). La désindustrialisation des pays à plus forte dynamique économique n'est qu'une seule conséquence parmi d'autres.

Les valeurs d'une économie prônant le profit individuel au détriment de la responsabilité collective (personnes employées, territoires d'installation de l'entreprise), ainsi que le modèle d'organisation flexible se diffuseront et s'imposeront. Cette diffusion sera soutenue par l'abandon du modèle de l'État-nation protectionniste et réglementateur (Cattacin, 1996) – décidé politiquement par les puissances économiques anglaises et américaines à la fin des années 1970 – et mènera à l'ouverture des frontières visant plus de liberté d'entreprise, mais aussi de nouvelles opportunités d'organisation et de production économiques. La désindustrialisation des uns conduira à l'industrialisation des autres et aboutira à une réorganisation de l'économie à l'échelle mondiale.

Donc, contrairement à ce que laisse entendre la critique actuelle du capitalisme comme la logique uniformisatrice⁵, les dynamiques de cette globalisation des marchés accentuent la différenciation des modes de production et de distribution des biens et des services et les règles de gestion économique – tous au service de l'innova-

⁵ Une des premières critiques envers l'uniformisation de la société globale à travers l'agir économique a été avancée par George Ritzer, l'auteur de la formule de la *McDonaldisation de l'économie* (Ritzer, 1993) qui dit : « The McDonaldisation thesis also brings the theory into the twenty-first century, and views rationalization extending its reach into more sectors of society and areas of the world than Weber ever imagined. Of greatest concern here is the fact that McDonaldisation is a force in global cultural homogenization. McDonaldisation is defined as the process by which the principles of the fast-food restaurant are coming to dominate more and more sectors of American society, as well as the rest of the world. It is the latter aspect of the definition that makes it clear that McDonaldisation is a globalizing force » (Ritzer 2010, 263).

tion continue (Swyngedouw & Kesteloot, 1988). L'activité économique se retrouve mondialement reliée par des objectifs de production et par des marchés communs et se stabilise par la mise en réseau des capitalismes régionaux et des entreprises, à la fois indépendantes et interdépendantes. La caractéristique principale de cette économie en réseau est que les agents du réseau (les entreprises en particulier) sont facilement interchangeables à l'échelle mondiale.

Une économie en réseau

Dans sa globalité, cette interchangeabilité et cette différenciation interne stabilisent le système économique tout en fragilisant ses composantes. Pour minimiser les risques, les grandes entreprises se transforment en réseau, tandis que les petites et moyennes entreprises renforcent leur insertion dans des réseaux en s'alliant à plusieurs d'entre eux (Castells, 2000, p. 10). La mise en réseau se fait sur la base de logiques de production temporalisées, de projets et d'échanges d'informations.

Dans la diffusion des connaissances de production, l'information est cruciale. Au centre du réseautage se trouvent le transfert, le partage et la recombinaison de l'information (Smith-Doerr & Powell, 2005, p. 396). Contrairement à la période fordiste et celle de la guerre froide, caractérisées par la fermeture et l'espionnage commercial, les entreprises globalisées et flexibilisées sont intéressées à vendre et à donner accès au savoir à des agents économiques situés dans des lieux où la production est la plus avantageuse. Tout en diffusant ses informations, le réseau bénéficie des avantages partagés et du progrès économique commun. Analysée dans la région de la Ruhr (Gernot, 1993) et testée dans la *Troisième Italie* – terme utilisé par Arnaldo Bagnasco pour décrire les réseaux de production et d'échange dans l'Italie du centre-nord et du nord-est (Bagnasco, 1977) –, cette logique de réseautage de l'information et celle qui se fait par projets se mondialisent (Grabher, 2001).

La logique de réseautage ne concerne pas uniquement un seul et unique secteur de production. En transférant leurs compétences dans divers secteurs, les entreprises essaient de se libérer de la dépendance envers un cycle économique unique. Néanmoins, il ne s'agit pas d'une logique d'investissement et de production dans des secteurs éloignés les uns des autres, mais plutôt d'une approche qui privilégie des sous-secteurs relativement indépendants. En effet, les expériences des premières années sous le règne de la globalisation ont indiqué une tendance à bâtir des entreprises multisectorielles. Cependant, l'élargissement stratégique vers des secteurs trop spécialisés et l'impossibilité de répondre par des produits suffisamment sophistiqués et essentiels, a mis à mal le *core business* de ces entreprises et a conduit à l'abandon de ces tentatives de trop grande polyvalence (Hilmer & Quinn, 1994). Ainsi, les grandes multinationales se sont à nouveau concentrées sur leurs compétences de base et leurs activités stratégiques. Pour donner un exemple, le producteur de voiture Fiat s'est retiré du secteur assurantiel pour réinvestir dans celui des voitures (par l'achat de Chrysler). Ceci dit, les sous-secteurs peuvent appartenir à des branches différentes, mais ils doivent être compatibles avec l'image de marque et les produits de références d'une entreprise, comme les bijoux pour Swatch ou les montres de sport et les déodorants pour Adidas.

Pour éviter d'être substituées dans le réseau, les entreprises renforcent la visibilité de leurs spécificités, de leurs atouts et luttent pour garder une place centrale sur leur propre marché. Les réseaux prennent ainsi une structure hétéroarchique (Tolentino, 2002, p. 69) dont certaines villes globales constituent les centres, reliés horizontalement (Sassen, 2002).

Dans cette économie, les agents dominants sont ceux qui sont capables d'influencer les réseaux. La force de l'entreprise n'est donc plus directement déterminée par le nombre de ses employés. En effet, les entreprises se déstructurent territorialement et externalisent certains services tels que la gestion du personnel ou la diffusion de produits, le but étant de se reproduire avec un minimum vital d'éléments :

[...] the firm's main goal [...] is to improve its allocation and coordination efficiencies. This might be done by a high level of modularization, development of standardized interfaces, greater clarity in the division of labour within the firm as well as between the firm and its external network partners and contractors worldwide, development of centres of excellence (which are then given a global mandate for specifically defined activities), and a reduction of coordination and communication costs with continued investments in information and communication technology that allow for richer communication at a distance. The competitiveness of the global firm in the 21st century will be determined not just by its technological competencies, but equally by its strategic management competencies, along multiple dimensions, in a world of outsourcing and offshoring. (Contractor et al., 2010, p. 1429)

Ainsi, en cas de crise conjoncturelle ou autre, les agents économiques évitent d'être touchés dans l'un des réseaux d'affiliation par de lourds programmes de restructuration.

Virtualisation des marchés

Les agents économiques utilisent les réseaux non seulement pour structurer leur *agir*, mais également pour se connecter aux marchés des produits. Acheter et vendre passe par les réseaux et notamment par les échanges virtuels qui ont substitué les crieurs de la bourse d'échange (Engelen & Grote, 2009) ou les magasins de produits spécialisés. Ces marchés virtuels de l'économie en réseau facilitent l'organisation des transactions et augmentent les chances de vendre des produits de niche, mais également de se profiler dans un segment économique donné.

En parallèle, les ventes et productions locales continuent à exister pour permettre l'expérience matérielle et créer l'événement. Les rues et les centres commerciaux, mais aussi les petits magasins génèrent *l'économie de l'expérience* (Pine & Gilmore, 1998) et promettent l'aventure, la visite inoubliable, l'expérience physique et le contact humain offrant une consommation réelle qui précède l'achat virtuel, souvent solitaire, livré à la maison, idéalement sans frais d'envoi.

Comme l'ont démontré Charles Steinfield et Pamela Whitten, l'existence physique donne également plus de crédibilité et de confiance à l'échange virtuel. Ils écrivent :

Consumers who recognize the Web store as an extension of an existing business may perceive it to be more legitimate, and have more trust in the store. This is not only likely to be a local phenomenon, but certainly

influences perceptions of national brands as well. Nonetheless, we expect that consumers in any particular local market will have more confidence in a Web business if they can associate it with a particular physical store that they have visited or seen in their community. It also may be the case that distant consumers will perceive a Web business to be more legitimate if they are made aware that it has been a successful physical business. (Steinfeld & Whitten, 1999, online)

La virtualisation de l'économie en réseau ne détruit donc pas le territoire. Au contraire, ce dernier est réévalué en tant que lieu expérientiel, de rencontres et de consommation. En général, ces caractéristiques sont regroupées par la ville, ce qui explique son retour sur la scène mondiale, non seulement en tant que lieu de libertés, mais aussi en tant que nœud du réseau. Dense en matière de capitaux, foisonnant de diversité et avec une autonomie regagnée (Musterd & Murie, 2011), elle concentre en son sein les pouvoirs économiques et politiques et détient les capacités d'innovation qui occupent un rôle central, sinon essentiel dans la nouvelle économie flexibilisée et mondialisée.

Une économie sans frontière et autorégulée

L'économie en réseau est difficile à maîtriser. Après s'être émancipée de l'État absolutiste (sa première émancipation), l'économie industrielle avait été remise au service de la société par le biais de la création de l'État-nation, social et corporatiste. Mais, depuis les années 1980, nous assistons à un nouvel affranchissement de l'économie (d'Iribarne 1996), une deuxième émancipation, cette fois par rapport à l'État-nation et aux contraintes sociales et corporatistes (Esping-Andersen, 1996), la transformant en un champ autorégulé, sans territoire de références et sans nécessité de respecter des dynamiques démocratiques nationales :

Liberalization, the dominant theme of political economy since the late 1980s, means disengagement of politics, especially democratic politics, from the economy. It involves a change towards an economic policy that is non-discretionary, rule-based and, above all, shielded from electoral influence. (Streeck & Visser, 2005, p. 252)

Ce détachement des régulations nationales permet la production et la diffusion des produits sur toute la planète, en profitant toujours de conditions comparativement meilleures. Ceci a pour conséquence la diffusion de la richesse principalement par le réseau et, si la pauvreté absolue diminue, les écarts de revenu – la pauvreté relative – ne sont pas influencés (Santarelli & Figini, 2006). De plus, les capitaux de l'innovation s'émancipent également de l'État-nation et se réinventent continuellement dans une concurrence mondiale des villes globales.

À nouveau, l'émancipation de l'économie se trouve confrontée à des instances de contrôle qui cherchent à apprivoiser les chamboulements qu'elle introduit :

- En premier lieu, c'est la concurrence entre les villes qui permet d'assurer la régulation globale en incitant celles-ci à veiller à la qualité de leurs conditions de travail et à offrir des cadres de vie agréables pour les élites de l'innovation (Sassen, 2010). Ce système de régulation exige également la responsabilisation des villes envers les personnes défavorisées, dans le but de sauvegarder la qualité de vie, élément d'attraction des élites urbaines (Häussermann, 2008).

- Ensuite, les structures et organisations internationales et supranationales interviennent afin de créer le cadre économique le plus favorable à l'innovation, dans le respect des libertés de commerce et de l'égalité des conditions de participation au marché (Grimm, 2004).
- Enfin, ce sont des agents civiques agissant globalement en réseau, un peu comme les agents économiques, qui ont pour mission d'influencer l'opinion publique et les consommateurs. L'effet de ce contrôle est l'instauration de règles minimales dans le sens de conditions de travail et de qualité de production et diffusion des biens et services, qui doivent être respectées par les acteurs économiques sous peine de se faire écarter du réseau (Mejido Costoya, 2007).

À la place de l'État-nation et de ses instruments démocratiques de contrôle de l'économie, on voit apparaître une série d'agents différenciés en matière de rôle et d'impact. Afin d'endiguer les conséquences néfastes provenant des dynamiques économiques qui échappent au contrôle des anciennes contraintes étatiques nationales, de nouvelles formes de régulations se mettent en place. Cependant, elles ne sont pas attribuables qu'aux nouveaux agents régulateurs, mais également à une logique interne de reproduction économique. En effet, comme l'a bien démontré Karl Polanyi, les marchés autorégulés ne survivent pas. Ils ont besoin de règles, de conditions cadres et de garanties que les autres agents économiques suivent bien les mêmes règles, ceci pour éviter des dynamiques autodestructrices inhérentes à l'orientation vers les bénéfices (Polanyi, 1944, p. 79).

L'injonction des agents économiques est donc bel et bien ambivalente, car elle demande à l'économie en réseau de se plier à de nouvelles formes de régulation – dans les termes de Kurtuluş Gemici :

The rise of the market system thus involves a double-movement; the self-regulated market always engenders regulation by other spheres of social life. It never materializes in the utopian form envisaged by classical economists such as Malthus and Ricardo. However, regulation of the market mechanism impedes its proper functioning; it is against the nature of the market system. (Gemici, 2008, p. 14)

Cette conscientisation par les agents économiques demande une certaine maturité et de la capacité réflexive, et requiert des expériences répétées de perte de bénéfices due aux méfaits d'une économie non règlementée.

L'emploi flexibilisé

Le marché de l'emploi de cette économie en réseau est flexibilisé. Cette flexibilité a deux visages. D'un côté, elle offre à l'employé la possibilité de saisir une opportunité de travail ou de salaire proposée par une entreprise concurrente et lui permet ainsi d'améliorer ses conditions de travail ou de vie. C'est notamment sur cette base que les salaires des personnes hautement qualifiées se concurrencent vers le haut, forçant les entreprises à développer des stratégies qui augmentent leur attractivité en améliorant les conditions sociales du travail – par exemple, en proposant des crèches d'entreprise ou encore des programmes de parrainage pour inclure plus vite les nouveaux arrivants (Scott-Ladd *et al.*, 2010). Ainsi, ce n'est plus la carrière à l'intérieur d'une

entreprise qui caractérise un parcours professionnel, mais, au contraire, ce sont les changements de lieux de travail qui définissent la mobilité sociale, qu'elle soit ascendante ou descendante (Longhi & Brynin, 2010).

De l'autre côté, la flexibilisation juridique des conditions d'engagement et la diversité des types contractuels possibles permettent aux entreprises de multiplier les contrats précaires. Les engagements se font à court ou moyen termes et souvent par des contrats qui lient les personnes à l'entreprise en tant que prestataires de services. La régulation dans l'entreprise des heures de travail fait d'ailleurs partie de cette flexibilisation, par exemple, par l'annualisation du temps de travail, l'horaire flexible ou encore le travail sur appel. Cet emploi flexibilisé requiert donc une grande adaptabilité et une disponibilité accrue à la mobilité de la part de la main-d'œuvre (Benner, 2004).

On imagine aisément les conséquences sur les personnes ayant une responsabilité familiale et qui doivent composer avec des horaires d'accueil rigides, ne permettant que peu de flexibilité dans l'emploi du temps. La mobilité est également difficilement compatible avec une vie de famille, ce qui peut fortement contraindre les personnes concernées à mettre leur carrière entre parenthèses ou encore à choisir des emplois à temps partiel qui sont souvent subalternes et permettent peu d'évolution. Les femmes étant encore et toujours les premières responsables de l'organisation domestique (du moins dans les couples hétérosexuels avec enfants), sont plus enclines à souffrir du flexibilisme et à ne pouvoir y répondre favorablement ou encore à devoir trouver des solutions de garde au cas par cas, jonglant avec une multitude de personnes et de réseaux, ce qui demande des compétences de management encore peu valorisées par l'économie marchande (Allen *et al.*, 2012).

En ce qui concerne les compétences requises par ces entreprises flexibilisées, elles doivent être multiples et facilement transformables. Les entreprises cherchent avant tout des individus qui sont capables de s'adapter et d'apprendre. Souples, avec des caractéristiques uniques et si possible multilingues, ces individus sont formés sur le tas dans les entreprises (Lawler, 1994).

C'est ainsi que ces dernières définissent non seulement les compétences à affiner, mais aussi les orientations des valeurs que les individus sont fortement encouragés à partager pour faire partie de l'entreprise. Des chartes à signer lors de l'engagement, des identifications avec l'entreprise ou encore l'obligation de défendre les intérêts de l'entreprise en dehors du lieu de travail sont des pratiques qui demandent à l'individu une capacité de se distancier de ses propres valeurs. Dans son livre sur les conséquences de l'économie flexibilisée sur les valeurs, Richard Sennett (1998) montre comment cette nécessité d'adaptation aux valeurs de l'entreprise crée, chez les individus, des difficultés de représentation du soi et du juste.

Pour répondre à ce risque d'aliénation et de désorientation, les individus se distancient de la référence identitaire de l'entreprise au fur et à mesure que leur parcours professionnel progresse, ceci dans le cas où il y aurait une opportunité d'emploi ailleurs, mais également afin de maintenir une cohérence individuelle avec ses propres valeurs de référence. Dans un premier temps, la nécessité de s'adapter aux valeurs de l'entreprise a un effet de désorientation sur les individus; dans un deuxième temps, cette demande crée une désaffection, voir une indifférence des individus à l'égard des entreprises en général (Schultheis *et al.*, 2010; Sennett, 1998, p. 136) et conduit à une projection et à une affirmation des valeurs en-dehors du monde du travail,

par exemple en valorisant son passe-temps ou ses relations amicales – comme cela a été très bien démontré dans une enquête de Franz Schultheis et de Kristina Schulz (Schultheis & Schulz, 2005).

Survivre à la flexibilité

Le flexibilisme déstabilise les vies: territorialement (par la mobilité demandée), du point de vue des identités (par la demande d'adoption continuelle de nouvelles valeurs liées à l'entreprise) et financièrement (par la diminution de la sécurité de l'emploi). Le flexibilisme pose aussi un problème accru aux personnes ayant une responsabilité familiale (enfants, parents âgés dont il faut s'occuper), surtout en ce qui concerne les dimensions de la mobilité, la flexibilité au niveau du temps de travail et des engagements discontinus et précaires, dont le corollaire est bien sûr l'insécurité financière, incompatible avec des charges familiales récurrentes.

De manière générale, en faisant un peu abstraction de la dimension familiale, s'il y a des réponses individuelles pour faire face à la déstabilisation par la mobilité – comme l'utilisation des réseaux sociaux – et à l'adaptation identitaire par la prise de distance et le développement de stratégies compensatoires en dehors du monde du travail, l'insécurité financière, induite par la précarisation et l'incertitude des contrats de travail, est plus difficile à aborder individuellement.

Couplés avec la hausse du chômage, il n'est pas étonnant que les débats sur le renouvellement des politiques sociales trouvent leur terrain le plus fertile dans la question concernant le maintien d'une sécurité financière pour tous les individus. Les propositions vont d'une création d'un revenu de citoyenneté de base, financé par les impôts (Van Parijs, 1995), à des politiques d'insertion et d'activation des personnes sorties du marché du travail compétitif pour les intégrer dans un *deuxième marché* du travail subventionné (Sarfati, 2013). Mais, pour répondre aux besoins de flexibilité de l'économie et de sécurité des individus, c'est notamment l'idée de la *flexicurity* qui fait son chemin (Wilthagen & Tros, 2004). Il s'agit d'un soutien aux groupes les plus vulnérables par le biais de politiques d'insertion actives, combinées avec des garanties financières en cas de chômage. L'idée est de mieux faire le pont entre les instruments et assurances liées au chômage et les politiques de promotion de l'emploi. Fabio Bertozzi et Giuliano Bonoli résument le concept ainsi :

[...] flexicurity points at the interplay between labour market policies and the system to tackle unemployment: more precisely it refers to that setting of relations that have emerged in some countries when the transition to a more flexible and deregulated labour market has been accompanied by the development of active labour market policies, and it has also relied upon a robust system of wage replacement during unemployment. (Bertozzi & Bonoli, 2009, p. 7)

Il est donc fort probable que nous soyons en train d'assister à une transformation des systèmes de sécurité sociale, tels que nous les avons connus et hérités de la période de l'après-guerre et qui sont mis à mal par les bouleversements évoqués par le flexibilisme. Basés sur l'économie du plein emploi et de la création d'une classe moyenne standardisée dans laquelle l'homme assurait les besoins de toute une famille, nous sommes passés à une économie qui se déstructure, n'assure ni le plein emploi, ni une sécurité financière ou encore une stabilité professionnelle. En parallèle, cette destruc-

turation est également observable en ce qui concerne les parcours de vie, qui sont de plus en plus diversifiés. Divorces, familles monoparentales, séparation des lieux de vie, toutes ces caractéristiques participent à la fragilisation des individus, dont la vie peut basculer à tout moment. Dans un tel contexte, il semble légitime de s'interroger, en matière de sécurité sociale, sur le détachement des prestations sociales du travail salarié tel que nous l'entendons aujourd'hui, dans le but de faire face à des parcours de vie multiples à hauts risques de vulnérabilité. Le défi des politiques sociales est donc de répondre aux risques d'exclusion d'une frange grandissante de la population par des politiques spécifiques et adaptées (Andersen & Guillemard, 2005).

La Suisse face au flexibilisme

Les dynamiques esquissées ne laissent pas de doute sur la société et l'économie de demain. Dans une constellation post-nationale des frontières souples, elles transposent la quête de la liberté des pionniers du flexibilisme dans une réalité ambivalente, où mobilité et déréglementation produisent en même temps richesse et vulnérabilité. Dans le cadre de la recherche de modèles garantissant dignité et citoyenneté sociale, s'esquissent des réponses pragmatiques supranationales et urbaines aux risques d'exclusion (Kazepov, 2005), dans le but de compenser les méfaits sociaux du flexibilisme.

Dans cette économie, les compétences professionnelles déterminent la marge de manœuvre individuelle et définissent si l'on fait partie des personnes vulnérables ou non. La déterritorialisation de l'entreprise, combinée à la mobilité accrue, relativisent les déterminations liées à l'appartenance et à l'origine en transformant la société des classes en une société individualisée du mérite. Le savoir, en termes de connaissance et d'habileté de savoir se vendre, gagne en importance. Les chances d'ascension sociale augmentent ainsi, mais aussi les risques que l'ascenseur prenne la direction opposée (Peugny, 2006).

Chaque contexte territorial constituant cependant un cas particulier, ces dynamiques s'appliquent de manières différentes et se traduisent par des configurations spécifiques ce que nous aimerions illustrer par une brève analyse de la situation suisse.

On insiste depuis longtemps sur le fait que la Suisse est particulièrement soumise aux dynamiques économiques internationales. Sa position au centre de l'Europe et sa richesse en matière d'eau en a fait un des pays à industrialisation précoce en Europe. Sa force économique est par contre issue d'une constellation historique particulière. En effet, durant les deux guerres mondiales auxquelles la Suisse n'a pas participé – ou desquelles elle a été délibérément écartée par les antagonistes – celle-ci a pu d'abord renforcer sa position en tant que place financière internationale et refuge des épargnes. Puis, dans l'après-guerre, elle a profité d'un avantage comparatif à l'égard des pays environnants, grâce à son infrastructure de production intacte. Ainsi, le redémarrage économique européen de l'après-guerre a pu bénéficier de la position avantageuse de la Suisse et a conduit à l'immédiate production de machines destinées à l'industrie. Cette richesse économique a permis de garder une intervention étatique relativement modeste. De plus, par le biais d'un taux d'imposition comparativement bas, la Suisse a su garder une position centrale à l'égard des investisseurs et ceci même lors de la désindustrialisation des années 1970 (Cattacin, 2006).

Un autre avantage comparatif a été bénéfique pour l'économie suisse de l'époque : non seulement le niveau d'investissement restait important, mais les coûts sociaux d'un pays sans assurance chômage ont aussi pu être privatisés (par le retour des femmes au foyer) et exportés (par le retour des migrants au chômage dans leur pays d'origine ; voir Schmidt, 1985).

Ainsi, la relance économique et l'entrée dans l'ère du flexibilisme a été plus rapide que pour d'autres pays en quête d'investisseurs et endettés par des coûts sociaux liés à la restructuration économique et le chômage de masse. Par la suite, la Suisse gardera sa force dans le domaine technologique, mais passera d'une prédominance dans la construction de machines à des technologies orientées vers le développement scientifique (comme les nanotechnologies, la biotechnologie ou la science des matériaux). Le système bancaire et assurantiel se modernisera et profitera quant à lui du choix politique de la libéralisation des flux financiers et de l'ouverture des frontières en Europe, puis dans le reste du monde, aux investisseurs (Conseil fédéral, 2012, p. 23) et aux services produits en Suisse.

La réglementation libérale des marchés des biens et du travail est en général parmi les plus souples d'Europe. Peu d'obstacles administratifs freinent le développement de l'entrepreneuriat et le marché du travail connaît une grande flexibilité avec une réglementation comparativement modeste (Conseil fédéral, 2012, p. 18). Ceci favorisera fortement l'essor de la société basée sur le savoir.

Une économie basée sur le savoir

Cela fait longtemps que l'on insiste sur le fait que la Suisse, sans matière première, doit baser son élan économique sur le savoir. Elle l'a d'ailleurs souvent fait en développant une industrie à haute valeur ajoutée. Dans l'ère du flexibilisme, ce facteur *savoir* devient encore plus important. La globalisation de l'économie et les délocalisations des activités de production de biens et de services demandent aux entreprises suisses, pour être compétitives, de se soumettre à la concurrence internationale. Ainsi la Suisse a-t-elle pu prendre une position cruciale dans des réseaux spécifiques – notamment ceux qui concernent les développements technologiques et les services bancaires et assurantiel (Conseil fédéral, 2012, p. 14).

Les connaissances pointues deviennent ainsi fondamentales. L'attraction de personnes hautement qualifiées par des conditions de travail internationalement compétitives, mais aussi l'investissement dans une formation dont la qualité est reconnue ainsi que le transfert des savoirs, sont les réponses les plus pertinentes aux défis d'une économie basée sur le savoir (Conseil fédéral, 2012, p. 18).

Formation

Dans ce système économique basé sur le savoir, la formation est particulièrement importante. La spécificité de la Suisse réside dans une très bonne formation professionnelle (par le système de l'apprentissage) qui comble la demande en main d'œuvre au bénéfice d'une formation intermédiaire, alors que d'autres pays européens doivent puiser dans un réservoir de personnes sur-éduquées, possédant une formation tertiaire. Globalement, en 1998, la Suisse est à la pointe en ce qui concerne l'investissement dans la formation aux niveaux primaires et secondaires, en comparaison avec

les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Union européenne (UE). Par contre, elle se retrouve en dessous de la moyenne pour le niveau tertiaire et au dernier rang en ce qui concerne la formation préscolaire. Notons d'ailleurs que les dépenses de la formation tertiaire n'ont augmenté que de 1% de 1990 à 1996, alors que le nombre d'étudiants a quant à lui augmenté de 16%, conduisant à une dégradation du taux d'encadrement (Arvanitis *et al.*, 2003).

La demande de capacité d'adaptation, par contre, ne permet pas de baser un système de formation professionnelle uniquement sur l'apprentissage. Sa combinaison avec une éducation plus différenciée (maturité et possibilité de passage dans les hautes écoles professionnelles et les universités) sera un défi important pour réduire le fossé croissant entre le métier appris et celui qui est exercé. Ceci est également valable pour la Suisse. Cette adaptabilité et flexibilité professionnelles demandent donc une formation de base plus étendue (Babel *et al.*, 2012).

Dans l'ensemble, néanmoins, le système de formation tient une bonne position comparative. Cependant, pour maintenir cette bonne position, la Suisse devra procéder à des ajustements, notamment au niveau préscolaire, dans le soutien envers les élèves et étudiants les plus performants et dans l'assurance de la qualité de son système de formation au niveau tertiaire (Organisation de coopération et de développement économiques, 2012).

Innovation

L'excellence de cette économie basée sur le savoir se mesure par une forte intensité d'activités de recherche et de développement dans les petites et moyennes industries qui peuvent s'appuyer sur des hautes écoles internationalisées et coopératives en ce qui concerne la diffusion des connaissances et de l'innovation.

Un autre indicateur d'innovation est l'utilisation élevée de technologies d'information et de communication, notamment dans le secteur financier et les industries technologiques. Dans la réalisation de nouveaux modèles de commerce basés sur ces technologies, la Suisse appartient également au groupe des pays qui dominent les marchés internationaux (Arvanitis *et al.*, 2003, p. 67).

Les défis économiques et sociaux

La Suisse, avec son économie basée sur le savoir, est donc certainement bien préparée pour affronter les dynamiques économiques globales. Positionnée de manière centrale dans divers réseaux, internationalisée dans la production de biens et de services, flexibilisée dans les conditions de travail, elle pourrait uniquement se retrouver dans une position problématique si elle décidait de sortir de la coopération internationale ou encore si elle perdait des avantages comparatifs, par exemple en ce qui concerne les conditions de vie et de travail qui continuent à attirer des personnes qualifiées, issues de la mobilité internationale (Conseil fédéral, 2012). En d'autres termes, une politique coopérative et libérale dans la gestion de la mobilité européenne sera fondamentale pour garantir son succès économique de demain.

Conclusion

L'économie flexibilisée est en train de se généraliser et les forces qui la contrôlent restent faibles. Dans ce texte, nous avons essayé d'esquisser, les logiques d'appropriation qui sont en train de se mettre en place :

- une société civile globalisée qui observe de manière critique les dynamiques et les perversions d'une économie globalisée dont les formes organisationnelles (pensons à la mobilisation desdits *Indignatos*) et les acteurs se multiplient ;
- un système supra- et international qui tente de donner des règles minimales à la reproduction économique de notre société et
- des villes qui s'engagent dans la voie d'une économie durable et compatible avec les besoins humains pour garder leur position concurrentielle.

Ce que demandent ces nouvelles instances de contrôle de l'économie c'est le respect d'un certain nombre de règles de base qui, prises dans leur ensemble, pourraient être la base d'une esquisse d'un nouvel ordre d'organisation économique. En effet, au niveau des conséquences de l'économie libéralisée et globalisée sur la société, l'on insiste sur l'aspect de la durabilité et donc de l'éco-compatibilité de l'agir des entreprises. Elles ne doivent plus se mettre au service de la survie d'une seule et unique région sur le globe, mais défendre celle de la terre entière. Au niveau des relations de travail, ces règles visent notamment l'interdiction des exploitations les plus inhumaines : travail des enfants, traite des êtres humains, horaires et conditions de travail exténuants. Quant aux conditions et chances de vie de chaque personne, l'orientation prise par ceux qui critiquent les effets néfastes de la globalisation soulignent le respect de la différence et de l'unicité de chaque individu, de son mode de vie, ouvrant ainsi le terrain d'une politique de lutte contre les discriminations multiples.

Ce projet global, durable, soucieux de plus d'équité et de justice sociales pourrait ouvrir les portes à cette autre globalisation économique, sociale et politique aux conditions de travail décentes et où chaque individu trouverait sa place sans être discriminé aucunement par rapport à son origine, son sexe, son appartenance religieuse ou une quelconque différence liée à son mode de vie ou ses capacités physiques et mentales. De la musique d'avenir ? Nous verrons.

Bibliographie

- Allen, T.D., Johnson, R.C., Kiburz, K.M. & Shockley, K.M. (2013). Work-family conflict and flexible work arrangements: deconstructing flexibility. *Personnel psychology*, 66(2), 345-376.
- Andersen, J.G. & Guillemand, A.-M. (2005). Conclusion: policy change, welfare regimes and active citizenship. In J.G. Andersen et al. (éd.), *The changing face of welfare: consequences and outcomes from a citizenship perspective*. (pp. 257-271). Bristol: Policy Press.

- Arvanitis, S., Hollenstein, H. & Marmet, D. (2003). *Die Schweiz auf dem Weg zu einer wissensbasierten Ökonomie*. Bern: Seco, Leistungsbereich Wirtschaftspolitische Grundlagen.
- Babel, J., Gaillard, L. & Strübi, P. (2012). *Perspectives de la formation : scénarios 2012–2021 pour le système de formation*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique (OFS).
- Bagnasco, A. (1977). *Tre Italie: la problematica territoriale dello sviluppo italiano*. Bologna: il Mulino.
- Benner, C. (2004). Labor in the network society: lessons from Silicon Valley. In: Castells (éd.), *The network society* (pp. 174-197). Cheltenham: Edward Elger.
- Bergounioux, A. & Manin, B. (1989). *Le régime social-démocrate*. Paris : Presses universitaires de France (PUF).
- Bertozzi, F. & Bonoli, G. (2009). Measuring flexicurity at the macro level: conceptual and data availability challenges. *Working papers on the reconciliation of work and welfare in Europe, REC-WP, 10(09)*.
- Boltanski, L. & Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.
- Boyer, R. & Orléan, A. (1991). Les transformations des conventions salariales entre théorie et histoire : d'Henry Ford au fordisme. *Revue économique, 42*, 233-272.
- Castells, M. (2000). Materials for an exploratory theory of the network society. *British journal of sociology, 51(1)*, 5-24.
- Cattacin, S. (1996). Organiser les solidarités: la construction du bien-être par l'interface public-privé en Europe. In M.-H. Soulet (éd.), *Crise et recomposition des solidarités: vers un nouvel équilibre entre État et société civile* (pp. 53-93). Fribourg : Presses universitaires.
- Cattacin, S. (2006). Retard, rattrapage, normalisation: l'État social suisse face aux défis de transformation de la sécurité sociale. *Studien und Quellen / Etudes et sources, 31*, 49-78.
- Cattacin, S., Giugni, M.G. & Passy, F. (1997). *États et mouvements sociaux: la dialectique de la société politique et de la société civile*. Arles: Actes Sud.
- Conseil fédéral. (2012). *Politique de croissance 2012-2015: rapport du Conseil fédéral*. Berne: Conseil fédéral.
- Contractor, F.J., Kumar, V., Kundu, S.K. & Pedersen, T. (2010). Reconceptualizing the firm in a world of outsourcing and offshoring: the organizational and geographical relocation of high-value company functions. *Journal of management studies, 47(8)*, 1417-1433.
- Crozier, M., Huntington, S.P. & Watanuki, J. (1975). *The crisis of democracies: report on the governability of democracies*. New York: New York University Press.
- d'Iribarne, P. (1996). L'ébranlement d'un capitalisme civilisé. In C. Crouch & S. Wolfgang (éds), *Le capitalisme en Europe* (pp. 219-234). Paris: La Découverte.
- Engelen, E. & Grote, M.H. (2009). Stock exchange virtualisation and the decline of second-tier financial centres: the cases of Amsterdam and Frankfurt. *Journal of economic geography, 9(5)*, 679-696.
- Esping-Andersen, G. (1996). After the golden age?: welfare state dilemmas in a global economy. In G. Esping-Andersen (éd.), *Welfare states in transition: national adaptations in global economies* (pp. 1-31). London: Sage.
- Fourastié, J. (1979). *Les trente glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*. Paris: Fayard.
- Gemici, K. (2008). Karl Polanyi and the antinomies of embeddedness. *Socio-economic review, 6(1)*, 5-33.

- Gernot, G. (1993). The weakness of strong ties: the lock-in of regional development in the Ruhr area. In G. Grabher (éd.), *The embedded firm: on the socioeconomics of industrial networks* (pp. 255-277). London: Routledge.
- Grabher, G. (2001). Locating economic action: projects, networks, localities, institutions. *Environment and planning A*, 33(8), 1329-1331.
- Grimm, D. (2004). *Can the «post-national constellation» be re-constitutionalized*. Bremen: University (TranState working papers 2).
- Häussermann, H. (2008). Desintegration durch Stadtpolitik? *Aus Politik und Zeitgeschichte*, 40/41, 14-22.
- Hilferding, R. (1982). *Zwischen den Stühlen, oder, über die Unvereinbarkeit von Theorie und Praxis*. Bonn: Dietz.
- Hilmer, F.G. & Quinn, J.B. (1994). Strategic outsourcing. *Sloan management review*, 35(4), 43-55.
- Kastendiek, H. (1980). Neokorporativismus?: Thesen und Analyse-Konzepte in der westdeutschen Diskussion und in der internationalen «corporatism» Debatte. *Prokla: Zeitschrift für kritische Sozialwissenschaft*, 10(1), 81-106.
- Kazepov, Y. (2005). Cities of Europe: changing contexts, local arrangements and the challenge to urban cohesion. In Y. Kazepov (éd.), *Cities of Europe: changing contexts, local arrangements and the challenge to urban cohesion* (pp. 3-42). Oxford: Blackwell.
- Knudsen, D.C. & Boggs, J.S. (1996). The current transition in industrial capitalism. In D.C. Knudsen (éd.), *The transition to flexibility* (pp. 1-14). Cham: Springer.
- Lawler, E.E. (1994). From job-based to competency-based organizations. *Journal of organizational behavior*, 15(1), 3-15.
- Longhi, S. & Brynin, M. (2010). Occupational change in Britain and Germany. *Labour economics*, 17(4), 655-666.
- Marin, B. (1982). *Die Paritätische Kommission: Aufgeklärter Technokorporatismus in Österreich*. Wien: Internationale Publikationen.
- Marx, K. (1974). *Grundrisse der Kritik der politischen Ökonomie (Rohentwurf), 1857-1858*. Berlin: Dietz.
- Meadows, D.L. (1972). *The limits to growth*. New York: Universe Books.
- Mejido Costoya, M. (2007). *Toward a typology of civil society actors: the case of the movement to change international trade rules and barriers*. Geneva: United Nations, Research Institute for Social Development.
- Musterd, S. & Murie, A. (2011). The idea of the creative or knowledge-based city. In S. Musterd & A. Murie (éds), *Making competitive cities* (pp. 17-32). Oxford: Wiley-Blackwell.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2012). *Regards sur l'éducation 2012: les indicateurs de l'OCDE*. Paris: OCDE.
- Peugny, C. (2006). La mobilité sociale descendante et ses conséquences politiques: recomposition de l'univers de valeurs et préférence partisane. *Revue française de sociologie*, 47(3), 443-478.
- Pine, B.J. & Gilmore, J.H. (1998). Welcome to the experience economy. *Harvard business review*, 76, 97-105.
- Pirenne, H. (1927). *Les villes du Moyen Âge*. Bruxelles: Maurice Lamertin.
- Polanyi, K. (1944). *The great transformation*. New York: Farrar & Rinehart.
- Ritzer, G. (1993). *The McDonaldization of society: the changing character of contemporary social life*. Newbury Park: Pine Forge Press.
- Ritzer, G. (2010). *Globalization: a basic text*. Malden: Wiley-Blackwell.

- Santarelli, E. & Figini, P. (2006). « Openness, economic reforms, and poverty: globalization in developing countries ». *The journal of developing areas*, 39(2), 129-151.
- Sarfati, H. (2013). Réflexions sur le traitement de la crise de l'emploi en Europe. *Revue internationale du travail*, 152(1), 155-168.
- Sassen, S. (2010). Global inter-city networks and commodity chains: any intersections? *Global networks*, 10(1), 150-163.
- Sassen, S. (éd.). (2002). *Global networks, linked cities*. New York: Routledge.
- Scharpf, F.W. (1987). *Sozialdemokratische Krisenpolitik in Europa*. Frankfurt: Campus.
- Schmidt, M.G. (1985). *Der schweizerische Weg zur Vollbeschäftigung: eine Bilanz der Beschäftigung, der Arbeitslosigkeit und der Arbeitsmarktpolitik*. Frankfurt: Campus.
- Schmitter, P.C. (1974). Still the century of corporatism? *The review of politics*, 36, 85-131.
- Schultheis, F. & Schulz, K. (2005). *Gesellschaft mit begrenzter Haftung: Zumutungen und Leiden im deutschen Alltag*. Konstanz: UVK-Verlagsgesellschaft.
- Schultheis, F., Vogel, B. & Gemperle, M. (2010). *Ein halbes Leben: biografische Zeugnisse aus einer Arbeitswelt im Umbruch*. Konstanz: UVK-Verlagsgesellschaft.
- Scott-Ladd, B., Travaglione, A., Perryer, C. & Pick, D. (2010). Attracting and retaining talent: social organisational support as an emergent concept. *Research and practice in human resource management*, 18(2), 1-14.
- Sennett, R. (1998). *The corrosion of character: the personal consequences of work in the new capitalism*. New York: Norton.
- Smith, A. (1963). *An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations*. Homewood: R.D. Irwin.
- Smith, A. (2000). *The theory of moral sentiments*. Amherst: Prometheus Books.
- Smith-Doerr, L. & Powell, W.W. (2005). Networks and economic life. In N.J. Smelser & R. Swedberg (éds), *The handbook of economic sociology* (pp. 379-402). Princeton: Princeton University Press.
- Steinfeld, C. & Whitten, P. (1999). Community level socio-economic impacts of electronic commerce. *Journal of computer-mediated communication*, 5(2).
- Streeck, W. & Visser, J. (2005). Organized business facing internationalization. In W. Streeck et al. (éd.), *Governing interests: business associations facing internationalism* (pp. 242-272). New York: Routledge.
- Swyngedouw, E. & Kesteloot, C. (1988). Le passage sociospatial du fordisme à la flexibilité: une interprétation des aspects spatiaux de la crise et de son issue. *Espaces et sociétés*, 52/53, 243-268.
- Tolentino, P.E. (2002). Hierarchical pyramids and heterarchical networks: organisational strategies and structures of multinational corporations and its impact on world development. *Contributions to political economy*, 21(1), 69-89.
- Van Parijs, P. (1995). *Real freedom for all: what (if anything) can justify capitalism?* Oxford: Oxford University Press.
- Weber, M. (1967). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme: suivi d'un autre essai*. Paris: Plon.
- Wilthagen, T. & Tros, F. (2004). The concept of « flexicurity »: a new approach to regulating employment and labour markets. *Transfer: european review of labour and research*, 10(2), 166-186.

Les villes suisses de la diversité : la multiculturalité en projet

Rémi Baudouï

Département de science politique de l'Université de Genève

Janvier 2014

Urbanisation : repères théoriques et approche prospective

Le processus d'urbanisation de la Suisse est historique. Comme pour l'ensemble des pays européens, il est directement issu d'une phase de croissance rapide liée à l'industrialisation. Il a tout à la fois engagé la constitution de pôles économiques régionaux – Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne – et un développement du territoire créant de nouvelles dynamiques d'échanges, de circulations et de mobilités entre les villes instituées en un grand réseau. Si la Suisse ne peut être dissociée du mouvement général d'urbanisation européen, il apparaît cependant logique de se demander dans quelle mesure le visage des villes suisses que nous connaissons aujourd'hui subsistera dans les années 2030 : pourra-t-il ressembler à ce que nous connaissons aujourd'hui ? Certes les grandes villes suisses ont jusqu'ici réussi le pari de leur révolution spatiale tout en conservant leur identité architecturale et culturelle, mais pourra-t-il en être encore ainsi demain ? Où finiront-elles par ressembler, par la morphologie et les hiérarchies spatiales, à la *Global City* à laquelle on les assimile en matière de fonctions et d'échanges, bien qu'elles ne possèdent pas toutes encore aujourd'hui les symboles architecturaux et formels de cette puissance ? A contrario, ne risquent-elles pas aussi de subir les effets de la différenciation socio-spatiale constitutive de « la ville à deux ou trois vitesses » ?

La question centrale peut-être ainsi posée : la Suisse ne serait-elle pas à un moment crucial de son histoire en ce qui concerne la problématique de la diversité culturelle dans le contexte de la globalisation ? En d'autres termes, doit-elle être considérée comme marchant sur les traces de pays européens fortement marqués par les conflictualités entre communautés culturelles, telle la France – émeutes urbaines des « quartiers » – ou encore la Belgique ? La Suisse risque-t-elle aussi de voir ses territoires ruraux « rattrapés » par les conflits entre identités locales et identités exogènes, comme cela se produit dans certains pays européens ? Peut-on au contraire émettre l'hypothèse que le modèle politique et culturel suisse est à même de résorber les dérives identitaires potentielles, susceptibles de se déployer au gré des conjonctures économiques et/ou des crises politiques internationales ?

Le difficile exercice de la prospective urbaine

Au-delà des certitudes que nous pouvons avoir aujourd'hui, il semble bien difficile de décrire les grandes tendances futures. Trop d'incertitudes pèsent actuellement sur le devenir économique à moyen terme de la Suisse pour permettre de dégager un modèle de développement urbain qui lui correspondrait.

Si le questionnement est légitime, les réponses semblent donc des plus difficiles à cerner. Rappelons que toute analyse prospective supérieure à quinze ans relève d'un véritable défi. Nous rejoignons en ce sens le sociologue Edgar Morin dans ses interrogations sur le devenir de nos sociétés complexes. Il témoigne que toute prospective est condamnée à édifier un futur imaginaire tant l'avenir est un « cocktail inconnu entre prévisible et imprévisible ». Dans un environnement non linéaire, dans lequel l'évolution n'obéit à aucune loi déterministe, le futur reste soumis à un ensemble de facteurs relevant tour à tour, ou en même temps, de la polycausalité, des inter-rétroactions, des déviations, des contre-actions, des effets boomerangs et des effets pervers. C'est du reste en termes de « grouillance » qu'Edgar Morin définit les développements de nos sociétés, en renvoyant de ce fait plus à l'image du mouvement *brownien*¹ qu'à celui d'une rationalité normative et prescriptive d'un temps continu (Morin, 1981, p. 319-320).

Les difficultés en matière de prospective urbaine sont connues. On peut les énumérer ainsi :

- En premier lieu, rappelons que le destin d'une ville est constitué en grande partie de faits et événements qui lui sont extérieurs. L'histoire des villes est d'abord celle de la croissance et du déclin de sociétés en lien avec des enjeux géostratégiques et géopolitiques continentaux et internationaux.
- Soulignons également le fait que la ville n'existe pas pour elle-même et en elle-même. Elle prospère grâce à un territoire plus large d'échanges et de services. Elle n'existe que comme un territoire articulé, hier à son *Hinterland*, aujourd'hui à un territoire aux formes et contours imprécis, qui peut s'émanciper de toute proximité géographique. Les travaux d'Immanuel Wallerstein sur l'histoire du système-monde capitaliste ont bien montré comment l'émergence de la division du travail a abouti, à l'époque moderne, à enchâsser des territoires distants de plusieurs milliers de kilomètres selon une logique centre-périphérie, favorisant enrichissement et appauvrissement au gré des cycles économiques et des logiques entrepreneuriales (Wallerstein, 1979). Le devenir des villes dépend plus que jamais de ce grand maelström dont elles ne peuvent guère contrôler les mouvements. En dépassant son territoire, la ville des réseaux et des maillages échappe aux contraintes historiques de son développement et inscrit son devenir dans des conjonctures et dépendances économiques absolument non maîtrisables par l'action publique locale.

¹ En physique, le mouvement brownien décrit le déplacement d'une particule en ligne droite en vitesse constante. Le mouvement est accéléré par l'effet cinétique de rencontre avec d'autres particules. Dans le domaine des sciences sociales, ce mouvement décrit des trajectoires irrégulières mais aussi aléatoires compte tenu d'agencements imprévisibles. L'intensité des échanges produits et leur rapidité d'exécution, rend difficile toute prédiction et anticipation.

- Témoignons que les évolutions techniques et technologiques de la mobilité jouent un rôle prépondérant dans la transformation même des villes. Nous prendrons seulement pour exemple le cas de l'automobile. La conceptualisation de la voiture de masse comme outil de déplacement pour tous – de la Ford T à la Volkswagen – engage une réflexion inédite sur la nécessité de moderniser la ville. C'est ce qui conduit dans la première moitié du 20^e siècle, via le développement de l'outil du zoning², à la spécialisation des territoires urbains en une première opposition binaire résidence/travail. Cette distinction est enrichie – après la publication en 1943 par Le Corbusier de La *Charte d'Athènes* – par une vision purement fonctionnaliste de la ville, segmentée spatialement selon les quatre fonctions du travail, de l'habitation, des loisirs et de la circulation (Le Corbusier, 1943). Fait extrêmement novateur, en érigeant la mobilité au rang des éléments constitutifs de la vie moderne, Le Corbusier consacre le mouvement mondial de remodelage des villes selon les exigences de la vitesse de la circulation automobile. De telle sorte que la programmation de la destruction de la ville historique est ordonnée. Celle-ci trouve ses conclusions dans les recommandations du rapport Buchanan de 1961 intitulé *L'automobile dans la ville*, réalisé à la demande du ministre britannique des Transports qui préconise « la rénovation des centres-villes pour leur donner une accessibilité et un environnement de qualité satisfaisante » (Buchanan, 1965). De toute évidence, le modèle urbain de ce que les spécialistes ont désigné par le vocable « ville fordienne » ou « ville taylorienne » résulte bien du fait que l'innovation technique est première et imprime ses caractéristiques socio-techniques au territoire. La question mérite d'être posée. Au titre des nouvelles technologies à venir, lesquelles seront en mesure de transformer nos modes de vie et nos manières d'habiter ? Quelles seront leurs incidences en matière d'évolution des structures fonctionnelles et sociales des villes ?
- Dans l'histoire récente des villes, ce n'est pas l'automobile qui a dû s'adapter à la ville mais bien la ville qui a dû se plier aux exigences et contraintes de l'automobile, risquant ainsi de perdre sa propre historicité et épaisseur culturelle. La mobilité a donc créé l'extension infinie des villes. Rien ne permet aujourd'hui d'imaginer que le processus même de constitution de notre modernité, largement analysé par l'économiste Jeremy Rifkin, puisse ouvrir rapidement la voie à une remise en question de cette « causalité diabolique », existant entre technique et territoires urbanisés (Rifkin, 1995). Au-delà des approches intégrées de centre-ville ou des relations périphériques, la ville ne pourra jamais pleinement se dessaisir de son rapport nourricier à la grande route qui l'approche, la cerne et en même temps la traverse de part en part. Observons toutefois les incidences à venir des mouvements de mobilité douce qui peuvent être analysés comme une tentative de remise en cause de cette relation conflictuelle entre ville et automobile. Les approches écologiques de la mobilité basées sur l'usage des zones piétonnes, le reflux de la voiture des centres-villes, la généralisation des *vélib*, l'amélioration des transports collectifs, la mise en œuvre de multimodalités douces, les péages urbains et les aires de stationnement des voitures hors des villes, apparaissent pouvoir remettre progressivement en cause le schéma de la « ville fordienne ». Elles faciliteront à terme la réimbrication des activités de travail, de loisir et d'habitat dans des quartiers reconfigurés au niveau de leurs échelles spatiales. De l'espace

² Inventé à la fin du 19^e siècle en Allemagne, et aussitôt déployé en Angleterre et en France, le concept de zoning vise à moderniser la ville en proposant une hiérarchisation de ses activités et fonctions en les construisant de manière séparée dans l'espace urbain. Intégrant des principes de salubrité et d'hygiène le zoning sépare dans un premier temps les activités industrielles des zones d'habitation.

lémanique jusqu'aux territoires fribourgeois semble pouvoir bien émerger une « autre métropole » suisse. Toute innovation dans le domaine de la mobilité écologique devrait affecter les modes conventionnels de mobilité.

- D'autres raisons sont ici importantes à évoquer pour témoigner au demeurant que toute réflexion prospective est aujourd'hui sans doute encore plus difficile à mener qu'il y a soixante ans. L'une d'elles réside dans l'accélération du temps auquel nous sommes aujourd'hui soumis en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), de services et de flux économiques et qui altèrent jusqu'aux fondements mêmes de nos capacités à agir. Le monde à grande vitesse compacte l'espace-temps dans lequel nous vivons (Salmon, 2000). Il impose une « tyrannie de l'urgence » et une « dictature du présent immédiat » qui bousculent les capacités de réflexion, d'anticipation et de conceptualisation des problèmes, nécessaires à toute relance innovante de l'action publique, elle-même dessaisie de la capacité à anticiper les changements.
- L'accélération du temps a également pour effet de rapprocher le lointain et de le conditionner dans un présent immédiat, réduisant ce faisant la proximité avec une *terra incognita*. En ce sens, elle sépare plus qu'elle ne construit la continuité territoriale, qui constitue pourtant le fondement même du développement harmonieux des villes. Les territoires de la *cosmopolis* vivent au-delà même de la ville qui les a enfantés et s'intègrent dans l'économie des échanges internationaux, constituée de systèmes de réseaux productifs, denses mais labiles (Castells, 1998). Ils produisent une valeur ajoutée globale dans une logique de distanciation du territoire, perçue au premier chef comme un handicap et une somme de contraintes socio-économiques, politiques et institutionnelles auxquelles il s'avère nécessaire d'échapper pour prospérer. Ils définissent des circuits parallèles à l'économie territoriale classique en témoignant de la nécessité d'amplifier le mouvement aléatoire de la localisation/délocalisation qui assure, par la seule mobilité spatiale et temporelle des chaînes de production et des services, les conditions de l'optimisation des bénéfices. En dépassant les circuits de l'économie territoriale classique, les nouveaux territoires de production fragmentent les territoires urbains et créent de fait un monde à deux ou trois vitesses économiques, politiques et sociales. Plus que par le passé, les territoires dissociés portent en eux des destins différenciés. Aux territoires et réseaux de la nouvelle économie internationale s'opposent logiquement les territoires de la sécession, qu'ils soient du reste liés à des modifications structurelles de l'économie – anciens territoires de la révolution industrielle – ou qu'ils résultent tout simplement des mutations des trente dernières années en matière de globalisation et d'économie industrielle. Quelle que soit la nature des causes historiques, les quartiers de la « déflation territoriale » ne cessent de s'opposer aux premiers. À l'inverse de ceux-ci, caractérisés par une « intelligence territoriale » susceptible de produire la flexibilité nécessaire à leur adaptabilité aux contextes économiques³, les quartiers de la relégation se caractérisent par une inertie et des difficultés de se mouvoir : appauvrissement des populations, déficit de socialisation, décroissance des mobilités sociales, résidentielles et physiques, précarisation des revenus et des métiers, déclassement social et culturel... Le phénomène de ghettoïsation s'amplifie aux centres ou aux

³ Le concept d'intelligence territoriale recouvre à la fois la capacité d'anticiper l'évolution des contextes socio-économiques mais aussi de construire les connaissances nécessaires à cette adaptation et à l'évolution collective. Il permet de réintroduire tout du moins partiellement la question de l'anticipation prospective.

pourtours des villes (Paugam, 1991 ; Donzelot, 2004). Dans un monde des villes saisi par la grande vitesse, et dans lequel les horizons proches semblent toujours plus lointains, il paraît pour le moins difficile de parvenir à assurer un même destin collectif aux habitants tant les écarts entre territoires intégrés et relégués ne cessent de s'accroître.

- D'autres modifications substantielles accentuent notre difficulté présente à penser le développement des villes, tant elles ont raison de nos certitudes en matière d'outils de gestion de la planification urbaine. Elles portent sur les bouleversements que représentent le changement climatique, les mutations énergétiques et environnementales et les enjeux de la sécurité publique. Les mutations énergétiques auxquelles les villes d'aujourd'hui sont exposées posent là encore bien des difficultés de gestion totalement inédites. Au-delà de la nécessité d'offrir à tous les énergies nécessaires, les contraintes techniques de la nouvelle efficacité énergétique posent des défis entièrement nouveaux aux aménageurs ; notamment ceux de pouvoir articuler la ville comme espace global énergétique avec des enjeux et des défis multiscalaires qui articulent *in situ* les réponses énergétiques les unes aux autres sans disqualifier les unes par rapport aux autres. Penser la ville comme un système métabolique facilitant la limitation de l'empreinte écologique implique des révisions conceptuelles inédites : telle celle de concevoir la réintroduction de l'agriculture en ville alors que l'histoire même de l'aménagement des villes fut celle de son exclusion. Par ailleurs, la sécurité urbaine fut longtemps pensée du seul point de vue des biens et des personnes. Compte tenu des défis écologiques et de l'émergence des nouveaux risques environnementaux, elle est aujourd'hui à concevoir dans une perspective d'équité et de justice spatiale face à des menaces qui discriminent les individus en fonction de leurs capitaux économiques, sociaux et culturels.

Vers de nouveaux questionnements

Jacques Donzelot nous rappelle que la ville connaît désormais « trois vitesses » marquées par trois tendances de spécialisation des espaces urbains menant ainsi des divisions socio-spatiales à différentes échelles : soit la gentrification, la périurbanisation et la relégation. Ce processus – qui met en jeu à la fois le transfert spatial de la valeur globale vers des territoires localisés, l'accélération des écarts de valeur au détriment des quartiers dégradés distants socialement et financièrement des premiers – concentre les populations les plus fragiles et en difficulté dans les territoires de la relégation, devenant ceux de la ghettoïsation.

La fragilité du vivre ensemble et de la construction d'un destin collectif a suscité la perte de toute forme de cohésion sociale et a logiquement abouti à la segmentation de la société en deux types de populations opposées. Les populations intégrées assurent avec efficacité leurs parcours d'intégration en assumant leurs propres contraintes et en générant leurs propres aspirations. Les populations désocialisées et en voie d'exclusion subissent quant à elles les contraintes imposées par la société et sont dans l'impossibilité de porter leur propre projet d'insertion économique, sociale et culturelle. Quelles politiques publiques peut-on mettre en œuvre pour résoudre les distorsions et ruptures territoriales ainsi occasionnées ? Comment imaginer que les politiques dites de « rattrapage » ou de « traitement spécifique » puissent seulement suffire à éradiquer les maux dont l'ampleur ne cesse de croître et de se surpasser de

jour en jour ? Quelle sécurité publique mettre en œuvre et pour qui ? Les questions ne manquent pas pour des réponses qui ne cessent de se complexifier.

Pour conduire nos analyses, nous nous appuyerons notamment sur le cas de Genève qui nous permet de situer la nature des questionnements à produire pour la Suisse urbaine entière. Si Genève représente à bien des égards un cas spécifique – ville transfrontalière et ville internationale de la gouvernance mondiale – elle n'en apparait pas moins recéler l'ensemble des questionnements et problématiques qui innervent aujourd'hui l'ensemble du devenir urbain suisse, à savoir les questions de la dispersion territoriale, la séparation fonctionnelle des activités, les différenciations socio-spatiales notables entre centres et périphéries.

Le destin de la ville suisse : de la ville fordienne à la polycentralité d'agglomération. L'exemple de Genève

Avant même de caractériser la place de Genève dans le débat actuel de l'urbanisme, il semble important de rappeler en quoi la cité de Calvin, à défaut de s'inscrire dans une histoire événementielle globale spécifique, s'assimile par bien des aspects aux autres villes européennes.

Bref historique⁴

Ville dans ses murs, Genève devient, à l'ère de la Révolution industrielle, une ville hors les murs qui s'étale au-delà même des limites qui en avaient fait sa force militaire et politique, sans être pour autant une ville de la production secondaire. Le démantèlement des fortifications autour des années 1855-1859 engage l'État genevois à se pencher sur l'aménagement de nouveaux quartiers susceptibles de régler, à son échelle, le problème de la banlieue et de ses développements anarchiques et sans hygiène. Sur le modèle français de la loi Cornudet du 14 mars 1919, obligeant les communes de plus de 10 000 habitants à se doter d'un plan d'Aménagement, d'Extension et d'Embellissement, le Grand Conseil vote cette même année la création d'un bureau du plan d'extension chargé de penser la planification et l'extension de Genève. On le perçoit déjà : mener une réflexion sur la planification de Genève relève d'un exercice fortement marqué par les débats d'époque sur la rationalisation de l'agglomération d'un triple point de vue : hygiénique, du travail mais aussi de l'habitation. Genève emprunte d'une part aux débats de l'époque sur *L'Art de bâtir les villes* de Camillo Sitte. D'autre part, elle s'inspire des thèses plus éloignées du salubrisme urbain germanique et français, en particulier des aspects théoriques du découpage du territoire basés sur le zoning et de la séparation des activités. Les débats de l'après Première Guerre mondiale sur la nouvelle Genève se font l'écho de discussions antérieures, celles du concours de 1897 pour le plan d'extension des voies de communication. Le mimétisme est profond avec les débats de l'heure.

⁴ Pour toute cette partie historique nous renvoyons aux travaux d'Alain Léveillé (Léveillé, 2003). C'est en effet le seul document analytique permettant de percevoir les logiques structurantes ayant présidé à la construction du grand Genève au cours des XVIII^e-XX^e siècles.

Pour faire de Genève une cité harmonieuse et heureuse, la puissance publique accède, comme ce fut le cas dans l'Europe entière, au lancement de cités et lotissements jardins concédés à la puissance privée au-delà même des périmètres historiques de la ville. En aout 1918, la société genevoise Piccard, Pictet et Cie lance un concours pour le projet de la cité-jardin Pic-Pic sur le boulevard de l'Aire. En 1920, grâce à Camille Martin, fondateur et président de la Société coopérative d'habitation de Genève, se construit la cité-jardin d'Aire qui, à l'exemple du modèle initial d'Ebenezer Howard, cherche à concilier urbanité et nature.

Comme dans les autres pays européens durant la même période, les lois édictées durant ces années – Loi pour la conservation des monuments et la protection des sites du 19 juin 1920, Loi sur l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers ou localités de 1929, Loi sur les constructions et installations diverses (LCI) – participent de l'émergence de cette nouvelle science rationnelle de l'urbanisme, qui qualifie les territoires selon des logiques de différenciation d'usage et de développement. Au moment où le concours pour le Palais des Nations à Genève mobilise les plus grands noms de l'architecture contemporaine, le concours du quartier de la Rive droite, lancé en 1929, témoigne du triomphe des idées modernes de l'urbanisme dans la mesure où il s'agit, ni plus ni moins, de construire un quartier qui facilite la mobilité automobile et son accès en direction de la future cité internationale genevoise. L'idée fait ainsi son chemin d'ouvrir non seulement la ville à l'automobile, mais aussi, plus directement, d'inscrire le devenir de la cité toute entière dans la mise en œuvre d'une rationalisation fonctionnelle proche des idéaux affichés par les tenants du mouvement moderne et des travaux du 4^e Congrès international des Architectes Modernes (CIAM) à Athènes en 1933, qui prend pour thème le concept de la ville fonctionnelle.

Au tournant des années trente, les documents d'urbanisme public attestent de la prégnance de l'idéologie moderniste. Le plan des zones de construction établi par le Bureau du plan d'extension dans la foulée de la LCI fait la part belle à la qualification du développement territorial selon les nomenclatures distinctes des zones urbaines (au nombre de cinq), des zones des agglomérations rurales, des zones industrielles (Sécheron, Châtelaine-Vernier, La Queue d'Arve, la Praille, la gare de Chêne-Bourg), des jardins publics et cimetières et enfin des bois et forêts. Malgré l'échec, en 1932, de Le Corbusier dans sa tentative d'obtenir la reconstruction de Saint-Gervais selon les enseignements de ses propres théories du Plan Voisin pour Paris, il n'en apparaît pas moins que le mandat de Maurice Braillard, en tant que chef du Département des Travaux Publics de Genève de 1933 à 1936, participe bien de la prorogation d'une pensée fonctionnaliste de l'espace. Dans son plan directeur de Genève de 1935 jamais réalisé, celui-ci propose ni plus ni moins que d'enchâsser le centre-ville historique dans un tissu moderne de barres de logements, constituant le nouveau territoire urbain. Le plan directeur régional de 1937, dit « plan des zones », innove du point de vue du rapport ville-campagne. Par sa capacité à interroger l'identité territoriale de Genève dans ses dimensions naturelles, forestières mais aussi paysagères, il consacre un assouplissement dans l'application de la doctrine fonctionnaliste à Genève, d'autant plus facile à envisager que, la crise économique aidant, le secteur du bâtiment est des plus atones.

Au niveau européen, la reconstruction des villes détruites pendant la Seconde Guerre mondiale, à défaut de promouvoir les chefs de file de l'architecture moderne, consacre leurs idées et théories. Rotterdam, Caen, Dresde, Mayence... sont autant de cas parmi d'autres d'application des théories fonctionnalistes de la stricte séparation des activités. Bien que faisant exception de cette tragédie de la première moitié du 20^e siècle, Genève n'en apparaît pas moins s'aligner pleinement sur les débats urbains de l'heure. Le plan directeur cantonal de 1948 affiche clairement des ambitions d'ordonnement des différents éléments constitutifs du territoire. Les zones d'urbanisation y sont réparties dans des logiques de densité, décroissant du centre vers la périphérie. Ce plan propose la construction de cités satellites de Peney et de la Plaine dans la proximité immédiate de zones industrielles. La destinée internationale de Genève incite également les auteurs à prôner le développement d'un réseau routier composé de pénétrantes mais aussi de voies de contournement de grande ceinture. Le périmètre d'une agglomération de 200 000 habitants est ainsi tracé. De nouvelles zones industrielles se surajoutent aux anciennes. Comme le rappelle Alain Léveillé, les édiles intègrent le paradigme de la mobilité de l'urbanisme moderne. Il n'est aucunement demandé à la mobilité automobile de s'adapter au bâti existant comme le révèle cette phrase retenue dans l'ouvrage *1896-2001, Projets d'urbanisme pour Genève*: « Ce ne sont pas les immeubles qui doivent conditionner une ville mais les artères de circulation » (Léveillé, 2003, p. 100). Désormais, les questions de déplacement et de mobilité routière prennent le pas sur toute autre considération. Elles se retrouvent au centre de la planification des années 1950-1960 qui, sans revendiquer nommément l'application de La Charte d'Athènes de Le Corbusier, semble néanmoins s'inspirer largement de ses prédicats sur la mobilité et la voiture. Les plans d'aménagement de la région urbaine, dits plans Marais de 1952, 1953 et 1955, accordent une place prépondérante à l'élargissement du réseau routier en fonction d'un trafic conçu dans les trois dimensions de l'international, du commercial et du touristique. La liaison routière entre les deux rives du lac redevient prioritaire. Les projets d'aménagement des quais défendent la constitution de voies express. La vision fonctionnaliste du territoire de l'agglomération est confortée à la fois par la densification des zones urbaines nouvelles mais aussi par l'extension de zones industrielles périphériques.

À l'exemple des autres pays européens, il faudra attendre les années 1970 pour voir émerger progressivement une nouvelle conscience de la ville et du projet urbain qui privilégie, au nom de l'histoire et de l'écologie, un « retour à la ville historique » semblable à celui prôné dans ces années par l'architecte Bernard Huet, pourfendeur de la ville fonctionnelle du mouvement moderne. En 1974, la commission d'urbanisme du Département des Travaux publics de l'État affirme qu'il s'agit de trouver une forme de circulation adaptée à la ville plutôt qu'une ville adaptée à la circulation (Léveillé, 2003, p. 150). Le plan directeur cantonal de 1975 marque cet infléchissement fondamental. Pour la première fois, est brandi comme nécessaire le développement d'une mobilité en transports en commun et en voies piétonnes susceptibles de réconcilier la ville avec ses usagers.

Ce rapide survol historique de l'urbanisme genevois montre les liens d'évidence qui existent entre la construction d'une planification urbaine locale et les enjeux déterminants des débats internationaux en matière d'aménagement rationnel des villes. Il conforte notre hypothèse selon laquelle non seulement l'histoire genevoise ne peut être séparée de l'histoire de l'urbanisme européen, mais aussi que la Genève dont nous héritons aujourd'hui demeure largement surdéterminée dans ses usages présents par la Genève passée. En ce sens, la cité de Calvin devrait pouvoir être définie

comme une ville européenne parmi d'autres, historiquement marquée dans sa chair par les ambitions rationalistes d'un aménagement et d'un urbanisme scientifique des transports et des mobilités. Ville européenne et ville fordienne, Genève en revêt aujourd'hui les caractères essentiels (Dodier, 1996, p. 545) : fortement marquée par un urbanisme de zoning qui rompt passablement avec les traditions urbaines antérieures, elle se définit par une croissance spatiale considérable marquée en partie par des phénomènes de dédensification, l'effacement plus ou moins visible de la relation ville-campagne, la dilatation du rapport domicile-travail, un étalement urbain s'expliquant par les valeurs foncières et localisant les individus dans l'espace selon leur niveau de ressources et de capacités de mobilisation économique et sociale, la discontinuité des services et activités rendant, en périphérie, le recours nécessaire à l'automobile...

Genève : au-delà de la ville fordienne

Si l'histoire de l'urbanisme genevois s'assimile à celle des villes fordiennes, il n'en reste pas moins que Genève ne s'est jamais laissé enfermer dans le modèle du tout fonctionnalisme.

Le système même d'une démocratie participative éprouvé a garanti l'épaisseur d'un débat qui privilégie l'intégration d'espaces libres, d'avenues et de promenades, et pose ainsi le paysage comme élément constitutif du projet urbain et nécessairement complémentaire dans les questions d'aménagement et de construction de nouveaux quartiers. Dans sa formulation, le cahier des charges du concours pour le projet de cité internationale de 1929 traduit bien cette double tradition genevoise associant construction et verdure. Il s'agit dans les faits de bâtir un quartier moderne, aéré, accessible et pleinement intégré en termes de voies et routes aux circulations que légitime un multilatéralisme de la paix mondiale, et en même temps de penser un parc et des promenades à partir de l'intégration dans le tissu urbain de trames vertes et de végétation. Les documents d'aménagement de l'entre-deux-guerres accordent une place de choix non seulement à la protection des espaces naturels mais aussi au maintien de la nature et à son incorporation dans un cadre urbanisé qui la ménage. La zone dite des agglomérations rurales illustre ce parti-pris culturel dans la mesure où les règles et les densités retenues pour la construction reflètent le souci de ne pas altérer la structure des villages et quartiers de villas. Le plan de zones de 1936-1937, appelé également plan directeur régional, élaboré sous le gouvernement de Léon Nicole, détient une place majeure dans la construction de Genève comme une ville verte⁵. Le développement urbain est conceptualisé dans le cadre d'un plan de maillage vert destiné à la fois à penser la protection des sites à préserver, la sauvegarde des paysages naturels et vernaculaires, mais aussi à concevoir une urbanisation maîtrisée qui n'altère pas les qualités et ressources écologiques du territoire.

Pourvue d'une réflexion innovante sur l'aménagement territorial dès l'entre-deux-guerres, Genève s'est dotée des concepts et outils nécessaires à affronter sa croissance urbaine des Trente Glorieuses. Le plan directeur cantonal, dit « rapport de 1948 », préconise le développement de l'agglomération dans une logique de dédensification du centre-ville vers la périphérie, des quartiers centraux denses en direction de zones de villas et villages permettant de cette manière de protéger des territoires agricoles et de périphérie en constituant une sorte de résille verte facilitant le lien entre agricul-

⁵ Voir à ce sujet, les travaux d'Elena Cogato Lanza. Voir également Mokrani, 2009.

ture, campagne et ville. Le plan de verdure est particulièrement représentatif de ce parti pris de verdissement de la ville, puisqu'il s'est agi en réalité de construire et d'articuler les modalités mêmes de liaison des différents espaces de verdure existants. Pour garantir l'efficacité du dispositif, des réserves agricoles destinées au maintien de l'agriculture sont inscrites au plan d'urbanisme. Des chemins piétons sont aussi créés. Des sites campagnards font l'objet de classement. Bien qu'un déclassement agricole partiel ait été rendu nécessaire au début des années 1950 par l'accroissement urbain et la gestion du trafic automobile en expansion, il n'en reste pas moins que la mise en forme de la résille verte, dès la fin de l'après-guerre, a largement conditionné l'intégration de végétation dans l'aménagement genevois. Les réflexions successives dans ce domaine apparaissent avoir agi comme autant de systèmes mêmes de résistance et de maintien de la ceinture agricole genevoise. Suite aux contraintes de ravitaillement subies par la population suisse et la loi fédérale du 12 juin 1951 portant sur le maintien de la propriété foncière rurale, le canton de Genève adopte en 1952 un plan de la zone agricole qui facilite la protection du paysage et des zones agricoles contre l'extension de la périphérie urbaine.

La croissance urbaine de Genève autour des années 1960 marque bien l'émergence d'une planification fonctionnelle du territoire qui se traduit par l'émergence des grandes infrastructures de contournement de la ville et la construction des cités satellites et d'extensions urbaines qui marquent définitivement le paysage naturel sans pour autant parvenir complètement à le dénaturer. Fait d'exception, l'acceptation d'une modernisation des infrastructures de transport pour rationaliser la ville et lui permettre de déployer son statut international n'interdit pas le maintien d'une culture du verdissement propice au maintien des différentes zones bâties et non bâties. Aussi, si les années 1960 se caractérisent par une explosion démographique importante et, par voie de conséquence, par une forte croissance de la population dans des cités périphériques, il n'en demeure pas moins que le patrimoine rural et naturel peut être désormais protégé tant il fait partie de la culture genevoise. Le choc pétrolier de 1973 et les différentes crises économiques qui lui ont succédé ont garanti à Genève la conservation de son territoire rural et la majeure partie de son paysage naturel. Jusqu'à présent, Genève demeure toujours une ville verte même si l'érosion progressive de ses territoires agricoles s'exerce sous la pression de la demande immobilière.

L'avenir de Genève : multipolarité ou polycentralité ?

Le futur de Genève s'inscrit selon nous pleinement dans les cadres de l'histoire que nous venons de rappeler. C'est en termes structuralistes qu'il nous est possible d'envisager l'évolution de la ville et de son agglomération. La force de Genève réside bien dans cette capacité à développer une culture de l'aménagement et de l'urbanisme qui puisse penser la relation entre espace bâti et espace naturel. Il est intéressant d'observer dans quelle mesure la planification actuelle intègre le paradigme historique aménagiste de la ville verte. La vision d'avenir de l'agglomération contenue dans le plan directeur cantonal 2015 est bien celle d'une agglomération multipolaire basée sur la réalité existante et non sur des innovations conceptuelles en matière d'urbanisme et d'aménagement. Le renforcement des centralités existantes permet de soutenir le rééquilibrage du territoire cantonal par rapport à la ville-centre. Pour protéger les terrains verts et agricoles, le plan directeur cantonal ouvre la voie à une « urbanisation de l'intérieur » qui permet d'envisager la densification de la ville-centre à partir des délaissés fonciers industriels. Le rééquilibrage du territoire cantonal en

matière de constructions est un atout majeur pour penser une meilleure répartition des équipements et services sur l'ensemble de l'agglomération et construire ainsi, dès lors, une multipolarité affichée.

Multipolarité ou polycentralité ? Les différences sont certes ténues mais peuvent être importantes. Pour renvoyer seulement aux enjeux d'interdépendance entre des centres et leurs territoires de proximité, la multipolarité ne postule guère, comme le conçoit par contre le concept de polycentralité, d'une répartition plus hiérarchique et distributive des fonctions institutionnelles, économiques et de services qui se complètent d'un centre à l'autre et interagissent les uns avec les autres. En nous référant au concept de polycentralité, nous rappelons que la ville-centre de Genève conservera ses fonctions spécifiques d'attraction au point de demeurer un centre primaire entouré de centres secondaires. Mais parler de polycentralité d'agglomération permet aussi de prendre en considération la spécificité même de la région genevoise de se bâtir par-delà une frontière sur deux espaces politiques légitimes qui conserveront pour longtemps dans leurs territoires fonctionnels leurs propres hiérarchisations polycentriques. Ce débat ne peut toutefois ignorer les enjeux de la réflexion engagée en Suisse sur les aires métropolitaines et leur devenir. Au titre de l'Office fédéral de la Statistique, le pays comprend désormais cinq aires métropolitaines : Zurich, Berne, Bâle, Tessin et Genève-Lausanne. À n'en pas douter, la coordination et la mutualisation des services et activités sera à penser entre d'une part le projet d'agglomération franco-valdo-genevoise et celui de l'agglomération Lausanne-Morges conduit parallèlement au premier.

Développement des villes suisses : l'étalement urbain

Au-delà des spécificités locales de son urbanisme et de son histoire de ville internationale déployée officiellement par l'arbitrage de 1872 dans le différend opposant la Grande-Bretagne et les États-Unis, Genève symbolise l'histoire contemporaine de la Suisse urbaine. À l'instar de Genève, Zurich, Bâle, Berne et Lausanne sont des agglomérations marquées à partir des années 1970 par le phénomène de l'étalement urbain qui a conduit à la construction de pôles suburbains de faibles densités, marqués par une distanciation progressive et continue de la centralité historique de la ville-centre. Pour le cas de Zurich, il faut ici parler des deux rubans parallèles constitués de centres secondaires ; à l'ouest, la vallée de la Limmat jusqu'à Baden et au Nord la vallée de la Glatt et l'Oberland Zurichois jusqu'à Rapperswil (Diener, 2006, p. 620). Au-delà de la tendance à la concentration de sa population dans les années 1960, Neuchâtel connaît dans la décennie suivante une forte déconcentration qui se traduit par une forte occupation de sa première couronne qui a progressivement engagé le développement d'une seconde couronne (Rérat, 2006). Des analyses similaires sur les villes de Bâle, Berne et Lausanne attestent de la généralisation de ce mouvement de mutation urbaine. De toute évidence, pour reprendre le titre d'un ouvrage paru récemment, « l'étalement urbain en Suisse impossible à freiner » (Schwick, 2012) est de nature à marquer durablement le futur. Il risque d'autant plus de le caractériser qu'il engage dès à présent des bouleversements territoriaux de grande échelle.

La circulation ferroviaire en intercity en Suisse illustre parfaitement cette mutation du déploiement d'une ville étale discontinue que caractérise le phénomène de conurbation entre, d'une part, les villes moyennes entre elles et, d'autre part, ces mêmes villes et les grandes villes. Les corridors urbanisés de Genève-Lausanne-Saint-Gall ou encore de Bâle-Zurich ou Zurich-Lucerne révèlent l'existence de régions urbaines multipo-

lares centrées sur les questions de déplacements pendulaires quotidiens destinés à relier les zones d'habitat distantes aux zones d'emploi. L'agriculture et la nature y semblent désormais détenir une place résiduelle, faisant office de zones tampons entre les secteurs résidentiels. L'opposition historique entre la ville et la campagne est définitivement dépassée. D'autre part, les échelles restreintes et cohérentes de la ville historique ont cédé la place à une multiplicité d'échelles spatio-temporelles reflétant la multiplicité des activités et usages sociaux de la ville. Les déplacements des populations vers la périphérie ont engagé la nécessité d'une multiplication des transferts infra et interurbains dans la mesure où aucune zone de périphérie ne peut concentrer la totalité des équipements nécessaires aux activités de chacun. La faible redistribution des équipements sur l'ensemble des nouveaux territoires urbains accentue la segmentation des espaces dans les villes dans un système de fonctionnalités éparées. La dilution des échelles dans un cadre de multipolarités peu rationnelles a exigé le recours massif au déplacement automobile, particulièrement adapté à une désynchronisation temporelle des activités. Les enjeux fonctionnels de mobilité et de garantie de la libre-circulation de chacun dans des territoires saturés en termes de trafic urbain posent de fait des problèmes insolubles en matière de redéfinition de l'action publique d'aménagement.

La ville suisse au risque de la ségrégation sociale et spatiale

L'économie d'archipel

Les mutations spatiales des villes européennes entre les années 1970 et aujourd'hui ont débouché sur une forte extension des périphéries qui ont conquis la campagne par la construction d'importantes opérations collectives de logements. Ce phénomène conduit à la fois à une dualisation accélérée ville/campagne et infra-urbaine entre quartiers résidentiels et quartiers collectifs, entre quartiers centres et périphéries sociales différenciées et, enfin, à la dissociation des quartiers entre ville-dense, pavillonnaire et grands ensembles. Si les centres d'échanges internationaux, les cités d'affaires et les technopôles relèvent de la dynamique ville, il se constitue dans un même temps des espaces de déqualification sociale, économique et culturelle marqués du sceau d'une véritable relégation en matière d'habitation et de précarisation socio-économique. La ville joue le rôle d'amplificateur des évolutions économiques et sociales, notamment celles du marché du travail. L'« économie d'archipel » (Veltz, 1996), qui produit valeur et non-valeur de manière conjointe et dans un même temps, affecte l'espace urbain. Soumise à la pression de la loi économique, la ville se trouve confrontée à des mouvements différenciés : phénomènes de concentration des fonctions par intensification des échanges, compétition interterritoriale, neutralisation des processus institutionnels et politiques. Les centres s'intègrent dans une économie monde (Sassen, 2001). En dépit de la constitution d'instruments de péréquation sociale et économique, les périphéries des villes européennes réceptionnent peu et les ressources ne leur sont guère redistribuées par les centres alors qu'elles en ont le plus besoin. C'est ce que certains auteurs désignent par le terme « le mystère de Robin des Bois ». Il faut ici questionner la fin de l'homogénéité spatiale et sociale des villes. Beaucoup d'entre elles connaissent d'immenses difficultés à concilier deux objectifs apparemment contradictoires : être des moteurs de la croissance économique et assurer la cohésion sociale des populations qu'elles regroupent. La croissance du chômage se caractérise par une différenciation accrue de l'espace urbain.

Au début des années 1990, le sociologue Alain Touraine remarquait déjà, « nous étions une société de discrimination, nous devenons une société de ségrégation » (Touraine, 1991). Scindée entre plusieurs entités spatiales recouvrant des réalités socio-économiques et culturelles différentes, la ville européenne n'assure plus que partiellement les missions qui lui étaient assignées. La ville périphérique cumule les handicaps : chômage, échec scolaire, marginalisation sociale, incivilité et violences. Le sentiment d'abandon engage le déploiement de formes de replis communautaires. Non homogène, discontinue sur le plan économique, social et culturel, la ville devient une « ville archipel ». Les chapelets d'« îles » urbaines communiquent peu les uns avec les autres, seulement à la marge et de façon purement fonctionnelle. Entre eux, les archipels se définissent plus par des effets de distanciation que par des points de convergence et de rencontre. Selon Jean Viard, le modèle urbain de la ville archipel affecterait aujourd'hui l'ensemble des villes européennes (Viard, 1994).

Intégration des populations étrangères dans les villes

Les villes suisses pourraient-elles aussi être qualifiées d'archipels urbains de la séparation ? D'un premier abord, rien ne semble évident. Rappelons en effet l'importance historique et culturelle que revêt pour la Suisse, depuis le 19^e siècle, la présence d'une main-d'œuvre étrangère qui fait partie intégrante de sa prospérité économique et culturelle. Témoignons que, selon les statistiques, plus de deux millions de personnes vivant dans notre pays ont des origines ou de la descendance étrangère. En Suisse aujourd'hui, un habitant sur cinq vient d'un autre pays, comme un quart de la main d'œuvre. Plus de la moitié des étrangers présents aujourd'hui dans le pays y vivent depuis plus de quinze ans. Société multiculturelle de fait, la Suisse doit son succès au rôle historique moteur de ses villes dans ses capacités à absorber la main-d'œuvre étrangère dans le triple registre de l'accès à un emploi, à l'éducation et à la citoyenneté. De ce point de vue, les villes suisses apparaissent bien avoir répondu aux enjeux de la Civitas politique établie, comme le rappelle Hannah Arendt, sur le principe de l'intégration de chacun dans un espace public de partage et de dialogue démocratique (Arendt, 1961). Témoignons que, dès 1850, le canton de Neuchâtel octroie le droit de vote au niveau communal aux immigrés établis. Les conditions traditionnelles de la polarisation multiculturelle en Suisse ont reposé sur l'opportunité des nouveaux bassins d'emploi pour les pays avoisinants, sur les capacités municipales de réception des nouveaux migrants, sur la centralité urbaine des services ou bien encore sur les conditions d'accès à la citoyenneté dans les grandes villes. Conformément à l'histoire urbaine des villes occidentales, la constitution des agglomérations suisses a relevé d'un système agrégatif des populations d'origines et de cultures différentes – italiens, portugais, français, allemands... La ville suisse a promu une « multiculturalité de fait ». À l'échelle macro, les agglomérations de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne possèdent la plus forte concentration de populations étrangères et donc de diversité ethnique.

Nouvelles migrations, intégration différenciée

Dans un monde globalisé, fortement compétitif et profondément marqué par des crises internationales majeures, les migrations en Suisse changent de nature. Au-delà de leur structuration selon des logiques d'emploi et de rationalité d'offres, elles sont marquées à la fois par des flux de réfugiés de guerre et de persécutés politiques ou de migrants économiques clandestins, moins guidés par l'offre suisse que par la nécessité

de fuir la misère par n'importe quel moyen. De fait, si les migrations internationales se font toujours au profit des villes pour leur qualité et leur capacité à fournir de l'emploi, il apparaît bien que la variable la plus importante en ce qui concerne la différenciation spatiale est celle de l'appartenance culturelle. L'accès sélectif des arrivants selon leurs revenus et la nature des emplois accessibles engage des processus divergents de localisation spatiale qui recèlent des diversités de situations peu comparables les unes aux autres. Le devenir et le vécu d'un requérant de droit d'asile ne peuvent se comparer à celui du fonctionnaire international. Désormais, la forte périurbanisation définit un processus de développement exogène au reste de la ville comme en témoigne l'émergence accélérée durant ces dernières décennies de l'insertion spatiale des nouveaux migrants internationaux selon un double processus de sélection : richesse et appartenance culturelle. Même si l'intensité des phénomènes n'est pas comparable aux villes européennes, on assiste bien en Suisse à la différenciation des espaces urbains des agglomérations dans une triple dimension démographique, sociale et culturelle. Les villes rassemblent les individus par groupes, communautés, identités selon des « affinités électives » choisies ou subies. Les analyses menées à différentes échelles rendent ainsi compte de la forte présence des étrangers dans les communes d'agglomération – les communes centres et suburbaines. Pour leur part, les communes périurbaines se scindent entre communes riches – surreprésentation des étrangers à statut social élevé – et les communes pauvres – surreprésentation des étrangers à bas revenus. Les communes rurales quant à elles comportent un très faible pourcentage de populations étrangères (Da Cunha, 2004).

Ces analyses sur la situation des étrangers en Suisse urbaine et les conditions de leur ségrégation spatiale ne peuvent être dissociées des mouvements structurels qui affectent les villes depuis une vingtaine d'années. Au premier chef figurent une fragmentation sociale accrue, une cohésion sociale affaiblie, la montée en puissance de l'individualisme, l'émergence de la « nouvelle pauvreté » et la dilution du lien social (Da Cunha, 1998 ; Leresche, 1998). En second lieu, il faut ici restituer le mouvement hétérogène de la gentrification des villes suisses qui se caractérise à la fois par la reconquête des centres-villes par des classes supérieures (Zurich, Genève, Bâle et Lausanne) selon une logique de « *new-build gentrification* » sur les anciennes zones et délaissés industriels, objets de promotion immobilière privée (Rérat, 2012), mais aussi par la poursuite des formes de résidentialisation dans les campagnes des agglomérations.

Ghetto subi, ghetto choisi

La question mérite d'être posée : la Suisse urbaine serait-elle aujourd'hui engagée dans un processus de guettoïsation ? Il faut ici bien entendre le double mouvement d'exclusion spatiale et sociale des plus pauvres relégués dans des ensembles d'habitation – « ghetto subi » – et de construction volontaire et sélective des plus riches de leur entre-soi – « ghetto choisi » (Pinçon-Charlot, 2009).

Rien sur le fond ne permet de soutenir la comparaison entre, d'une part, le cas des villes suisses et, d'autre part, le modèle ségrégatif de la ville américaine, voire des banlieues françaises. Les différences sont majeures tant au niveau des conceptions de la ville qu'au niveau de leur réalité sociale. Rappelons d'abord que culturellement, aux États-Unis, la ville comme expression collective du vivre ensemble ne fut jamais au cœur des représentations de l'idéologie politique américaine (Ghorra-Gobin, 1999, p. 118). Les Trente Glorieuses de la Suisse n'ont pas procédé, comme cela fut le cas en

France, d'un « déménagement du territoire » sans précédent des populations rurales exigeant l'édification immédiate de milliers de grands ensembles standardisés de barres et tours aux périphéries des anciennes agglomérations. Les villes suisses, à la différence de celles des États-Unis, n'ont pas été marquées à partir des années 1970 du sceau du déclin des centres qui ont engagé un processus de relocalisation/concentration des populations hors des villes selon le statut social et l'accès à l'emploi qualifié ou non-qualifié. Si les processus de polarisation sociale en Europe continuent d'agir, ils ne sauraient être comparés aux processus de ségrégation en cours aux États-Unis. Les poches de pauvreté sociale et d'inégalité d'accès aux services publics en Europe n'ouvrent pas nécessairement sur du non-droit. En d'autres termes, la ségrégation résidentielle que l'on peut observer sur le Vieux Continent n'engage pas nécessairement une désolidarisation spatiale et sociale. Bien évidemment, des explications complémentaires sur les modes de gouvernabilité des villes et sur les capacités redistributives du Welfare State permettraient d'affirmer ces différences et renforceraient l'impossible assimilation du cas suisse au cas américain, voire français. Rappelons à ce sujet que la Suisse s'est dotée d'outils de péréquation financière qui ont largement permis de rééquilibrer les ressources entre les régions économiques mêmes mais aussi entre les cantons par renforcement des principes de subsidiarité et de solidarité inter-cantonale: Arrêté Bonny de 1995; Réforme de la péréquation financière (RPT) de 2008.

Au-delà de ces différences, la question de la cohabitation des personnes avec des origines multiples dans des parcours de vie de plus en plus étrangers les uns aux autres caractérise désormais le territoire suisse. Ces tendances peuvent s'observer à deux niveaux: celui de la pauvreté et celui de la résidentialisation des plus riches. D'une part, la pauvreté qui avait sensiblement diminué entre les années 2000 et 2005 semble désormais ressurgir. Les études conduites sur les *working poor* témoignent qu'ils représentaient déjà en 2003 10,9% de la force de travail en Suisse (Office fédéral de la Statistique, 2004). Même si la pauvreté absolue ne saurait exister en Suisse, la pauvreté dite relative semble croître. L'Office Fédéral de la Statistique témoignait que, pour la seule année 2010, la Suisse comprenait près d'un million de personnes à risque de pauvreté. Pauvreté et précarité sociale posent un défi d'autant plus grand qu'ils se conjuguent pour engager progressivement un premier clivage spatial sur la base d'une ethnicisation de certains quartiers ou de communes. Pour leur part, les populations les plus aisées se redistribuent dans l'espace selon une logique d'identité de statut social et de destin commun. Selon les experts mandatés par la Fondation de Genève pour analyser l'évolution présente de la métropole lémanique, nous assistons aujourd'hui à un double processus de ségrégation sociale par le haut et par le bas dans une logique de clivage spatial. Les populations d'origine anglo-saxonnes habitent les communes résidentielles des deux rives du lac. Dernière migration de travail sélectionnée en raison de sa faible qualification, les populations portugaises sont installées sur la ville de Genève et se concentrent dans les communes de la « proche couronne » et de la ceinture ouvrière de l'ouest de la ville (Roulet, 2012; Fibbi, 2010). On peut ici citer les cas de Vernier, Lancy, Meyrin et Onex. La Suisse, à l'instar des autres pays européens, voit se construire des lotissements sécurisés pour ses populations aisées, dérivés du modèle des *gated communities* américaines: l'allée des Tilleuls (Prigny), Jouxteus-Mézery, Saint-Légier, Rolle, etc.

À la suite de la saisie le 11 juin 2009 du Conseil national par la députée Adèle Thorens Goumaz sur le développement de « *gated communities* ou de quartiers réservés en Suisse », le Conseil fédéral est intervenu pour s'interroger sur la conformité de ces programmes avec les objectifs de la Confédération en matière d'aménagement du territoire. Son avis du 11 septembre 2009 souligne les menaces que fait peser à la société suisse toute ségrégation volontaire ou subie :

Toute société présente une tendance aux ségrégations et la Suisse ne fait pas exception en la matière. La concentration de certaines couches de la population est un phénomène présent aussi bien à l'intérieur de frontières cantonales ou communales que dans le périmètre délimité par les agglomérations et les quartiers. La Confédération se préoccupe aujourd'hui déjà des problèmes qui en découlent.

*Il n'existe pas en Suisse de « *gated communities* » semblables à celles des États-Unis, qui sont un exemple extrême de ségrégation directe : des zones clôturées et surveillées auxquelles la collectivité n'a pas accès. Par ce dernier point, elles contreviennent aux principes de l'aménagement du territoire selon lesquels les espaces publics doivent être accessibles à tous.*

Il en va autrement des zones également mentionnées par l'auteur du postulat, qui sont réservées indirectement à une certaine catégorie de la population. De telles zones existent aussi en Suisse. Ces tendances à la ségrégation sont principalement alimentées par la cherté du logement. Parmi les causes importantes figurent la concurrence fiscale inter- et infracantonale, la construction de résidences secondaires, les mesures unilatérales d'aménagement du territoire en faveur de « bon » contribuables et l'image négative de certains quartiers.

La ségrégation sociale menace la cohésion sociale et favorise des évolutions indésirables comme le mitage du territoire, les atteintes aux paysages et l'augmentation du trafic. Pour que le développement du territoire soit de nature durable, la Confédération s'emploie donc dès à présent à contrer la ségrégation sociale par divers moyens...

*Le Conseil fédéral soutient la cause défendue par l'auteur du postulat, consistant à empêcher la création de « *gated communities* ». Il n'estime pas nécessaire d'agir en dehors des activités déjà en cours.*

Impacts de la ségrégation spatiale

Outre la prise en considération de la nécessité de la lutte contre la pauvreté, les autorités politiques suisses ont pleinement conscience des risques que la ségrégation sociale et spatiale fait peser sur l'accroissement des inégalités éducatives. L'accès à l'éducation risque de pâtir d'autant plus d'un renforcement de la ségrégation spatiale qu'en Suisse, comme dans beaucoup d'autres pays européens, les inégalités sociales sont dépendantes des inégalités de statut migratoire, de genre, de génération, d'âge et de trajectoires familiales et culturelles. Pour avoir été un moteur de la richesse du système éducatif suisse la diversité et la générosité de l'offre d'enseignement, variables d'un canton à l'autre, pourraient s'avérer pénaliser les efforts de reconstruction du lien social en consacrant des filières d'enseignement à plusieurs vitesses selon les logiques

de l'enseignement subi pour les plus démunis et de l'enseignement sélectif choisi pour les plus aisés. Dans cette hypothèse, les efficacités différenciées de chaque système cantonal pourraient elles-mêmes être renforcées en fonction des différenciations migratoires et de leur localisation dans le territoire suisse.

Rappelons également que les analyses prospectives du vieillissement de la population suisse à l'horizon 2035 de l'Office Fédéral de la Statistique posent des évolutions pour le moins contrastées entre les cantons. L'augmentation importante du nombre de personnes de plus de 65 ans serait pour Bâle-Ville de plus de 23%, de plus de 49% pour Neuchâtel et pour Berne et Genève de plus de 58%. La polarisation serait du reste différenciée entre une population vieillissante sur tous les cantons et notamment les cantons d'Obwald, Fribourg, Nidwald, Argovie, Schwytz et Thurgovie. À l'inverse en raison d'une polarisation de flux migratoires sur les cantons autour de l'Arc lémanique et de la métropole zurichoise, la population serait sur ces territoires beaucoup plus jeune. La ségrégation socio-spatiale que nous connaissons aujourd'hui ne risque-t-elle pas de conduire à une ségrégation socio-spatiale et générationnelle ?

Au titre des conséquences négatives de la ségrégation sociale des villes de la Suisse se font jour des tensions importantes entre populations que traduit la montée de l'intolérance, de la xénophobie et du racisme. Les dérives populistes témoignent de cette incapacité de reconnaître l'autre dans sa différence sociale et culturelle. Si les actes d'incivilité, de violence et de délinquance doivent bien évidemment être condamnés, la façon dont l'instrumentalisation de la peur se focalise aujourd'hui sur la figure du migrant étranger pose problème. La triangulation causale – immigration, urbanisation et violence – fonde le discours populiste national suisse qui s'insurge contre le « mythe de la multiculturalité » et milite pour la seule « identité suisse » (Mazzoleni, 2008). Par-delà ses déterminants classiques en termes de catégories socio-professionnelles, de clivages linguistiques et religieux, le vote protestataire et contestataire du modèle intégrationniste suisse se déploie depuis une dizaine d'années à partir des populations urbaines faiblement dotées des capitaux professionnels et culturels (Mazzoleni, 2005). Il engage peut-être ce faisant une nouvelle phase du désamour suisse pour les villes (Salmon-Cavin, 2005). L'image véhiculée est celle de la Suisse des montagnes, des villages et de la nature qui renoue avec son ancienne urbaphobie du début du 20^e siècle (Salmon-Cavin, 2010).

Conclusion : une ville suisse compétitive des migrations et de la multiculturalité

Historiquement, la ville a toujours existé comme un espace d'intégration des populations migrantes venues chercher protection et travail. Ce sont traditionnellement les villes-métropoles qui ont assuré les dynamiques interculturelles de la diversité en Europe. Par leurs besoins renouvelés en main-d'œuvre mais aussi en savoir-faire, compétences et innovations, les villes ont généré, par-delà les différences culturelles, une volonté de vivre ensemble. L'accès aux services socio-éducatifs, la rencontre entre anciens résidents et nouveaux arrivants, la mise à disposition pour tous d'un espace public de dialogue et d'échange ont fait des villes le creuset d'un projet sociétal collectif. Cette dynamique s'est traduite en Suisse, dans le passé, par l'intégration progressive selon des temporalités différentes des groupes de cultures diverses incorporés dans les sociétés locales sur le triple niveau de la culture, l'éducation et le travail. Si les

groupes ont conservé des éléments culturels d'origine, ils ont pu néanmoins assumer une part de leur nouvelle identité par l'usage des langues nationales, des pratiques éducatives culturelles collectives ou encore de l'assimilation des concepts et outils de la démocratie suisse. Les structures socio-politiques de proximité, la densité significative d'un tissu associatif et caritatif bien maillé sur le plan des quartiers, l'association directe à la démocratie locale ont souvent offert les moyens de contrebalancer les mouvements de différenciation à l'œuvre. Quels que soient les obstacles aujourd'hui décelés au niveau du chômage des étrangers en Suisse et des contraintes éducatives liées notamment à l'importance de la pluralité linguistique dans les écoles primaires et des effets de ségrégation sociale et spatiale, les pôles urbains et métropolitains suisses devront dans le futur assumer leur fonction de pôle d'intégration de la diversité culturelle.

La compétitivité de la Suisse repose sur la migration

Les termes du débat futur semblent pour longtemps devoir être posés dans les termes du débat présent. Pour faire face aux défis économiques globalisés de la compétitivité, la Suisse devra poursuivre sa politique d'immigration internationale, seul mode possible de maintien d'une croissance démographique nécessaire au déploiement d'une dynamique de la productivité. On peut donc émettre ici l'hypothèse que les flux de migrants en provenance de l'ex-Yougoslavie et de Turquie se poursuivront et seront sans doute complétés par des mouvements en provenance de nouvelles régions du monde. Paradoxe significatif important, pour assumer l'ensemble de leurs missions, les métropoles suisses devront tout aussi bien assumer les migrations vers un marché qualifié que vers un marché de main-d'œuvre faiblement qualifiée (Wanner, 2009). Dans ces conditions, nul doute que la ville suisse devra impérativement conserver ses missions fondamentales d'intégration et de socialisation des nouveaux arrivants par-delà même les difficultés qui ne manqueront pas de se poser en matière de construction de programmes de logements et de rééquilibrage spatial et social des populations. Même si nombre d'auteurs s'accordent à reconnaître aujourd'hui la dispersion et la privatisation progressive de l'espace public comme élément majeur du devenir de la ville européenne, aucune résignation en matière d'action publique et politique ne peut être ici de mise. L'espace public reste l'élément ordonnateur central de la rencontre, du dialogue et de l'altérité (Taylor, 1992). En ce sens, il est un bien commun qui participe pleinement de la construction permanente de la « société multiculturelle » suisse⁶.

Lutter contre la ségrégation spatiale

Penser la ville multiculturelle exige en premier lieu le renforcement des efforts promus depuis plus de vingt ans dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement social urbain. L'abandon progressif du modèle de la ville fordienne, rendu doublement nécessaire par les mutations économiques et les enjeux énergétiques et climatiques, participe d'un mouvement de déconstruction de la ségrégation

⁶ Nous rejoignons en ce sens les analyses de Michel Wieviorka qui, non seulement, pose aujourd'hui la nécessité de reconstruire le concept de multiculturalisme mais considère aussi que le multiculturalisme ne doit pas être présenté comme un « fait social » de sociétés contemporaines presque toutes multiculturalistes. En marquant la distinction entre la réalité et l'intention, Michel Wieviorka témoigne que le multiculturalisme est bien de l'ordre d'un combat et d'un projet politique qui doit déboucher sur des actes et dispositifs de l'action publique (Wieviorka, 2010).

fonctionnelle et sociale des villes qui fut la part cachée des politiques d'urbanisme des années 1950 aux années 1980 (Baudouï, 1996). Toutefois, aucun angélisme ne peut être de mise en la matière. Car si le dépassement de la ville fordienne marque bien la diminution des formes de la ségrégation sociale zonale à grande échelle, le passage à la ville archipel et à la postsuburbanisation s'accompagne d'une fractalisation des zones de richesse et pauvreté engageant un éparpillement de la ségrégation dans les micro-échelles des territoires urbains. En changeant de nature et de forme, la ségrégation sociale à petites échelles interroge les acteurs publics dans leurs capacités d'agir. Dans un système urbain généralisé à la Suisse, elle questionne les outils d'une bonne gouvernance, juste et équitable. Elle requiert de résoudre l'écart institué entre « territoires politiques » et « territoires fonctionnels ». Nous ne saurions revenir ici sur l'ampleur des débats en cours portant sur les réformes substantielles à introduire au niveau de l'organisation administrative et politique suisse pour atteindre dans nos domaines une plus grande efficacité. Rappelons seulement les convergences de points de vue sur les réformes à introduire pour élaborer une gouvernance territoriale qui souscrive aux défis de la transition urbaine suisse⁷. La constitution d'un quatrième échelon politico-administratif de la gouvernance métropolitaine au-delà des niveaux de la ville, du canton et du fédéral, permettrait selon bien des analystes de renforcer les efforts promus par les agglomérations de Zurich, Genève, Lausanne et Bâle à partir des premières institutions de coopération dans le champ de la gouvernabilité métropolitaine⁸. Outre le renforcement de la légitimité démocratique, il devrait être alors possible de penser globalement les efforts à promouvoir et les péréquations à élaborer pour construire un territoire spatial métropolitain moins ségrégué et plus équilibré. Mais cette réflexion à grande échelle devra sans doute s'accompagner de capacités d'action renouvelées au niveau des petites et micro-échelles des quartiers.

Dans le débat même de la constitution d'une cité socialement plus juste, les acteurs publics suisses ont largement pris conscience de l'intérêt du débat européen sur la place de la mixité sociale dans le processus de développement collectif (Schulte-Haller, 2011). Les politiques de revalorisation urbanistique des quartiers défavorisés devraient logiquement s'accompagner de politiques de diversité sociale permettant le dépassement de la multiculturalité subie – passive – au profit d'une multiculturalité dynamique de l'échange qui renvoie bien au concept de l'empowerment au cœur des politiques publiques présentes et futures⁹. Car si la mixité sociale ne peut être une fin en soi – la ville n'a jamais historiquement parfaitement mixte – elle reste une des voies par lesquelles il sera possible de mettre fin aux conditions de l'isolement spatial, social et culturel des populations. Elle demeure également un moyen privilégié pour conduire une intégration sociale et économique.

Au-delà de l'urbanisme, débattre de la mixité sociale ou, si l'on s'y refuse, parler en termes de développement social intégré, débouche logiquement sur des questions éducatives. Il s'agit bien du second niveau de l'action publique à promouvoir dans le renforcement de l'éducation culturelle. Le Conseil de l'Europe rappelait déjà dans sa décision-cadre du 28 novembre 2001 engageant la lutte contre le racisme et la xénophobie que « les sociétés européennes multiculturelles et multi-ethniques »

⁷ Nous renvoyons à ce sujet aux travaux de Daniel Kübler (Kübler, 2007 ; Kübler & Schwab, 2007).

⁸ Telles que la Verein Metropolitanraum Zürich, le Conseil du Léman, la Trinationale Agglomération Basel, la Regio Insubrica ou la Regionalkonferenz Bern-Mittelland.

⁹ Il s'agit de la construction de la capacité des individus à se prendre en charge et à être de fait aussi des acteurs de leur propre histoire dans le cadre des politiques publiques qui leur sont proposées.

possèdent une « diversité enrichissante et constructive ». Au premier chef, il s'agit pour la Suisse de réfléchir aux conditions de dépassement des peurs et angoisses suscitées par la société multiculturelle, les tentations de repli identitaire et xénophobe construites sur une somme de représentations imaginaires du « pays de l'edelweiss » dans laquelle les villes figurent comme des exceptions, voire des exceptions « regrettables » (Corboz, 1994). Au second chef, il s'agit d'œuvrer directement à l'éducation citoyenne dans des territoires où la dominante d'élèves d'origine étrangère peut se traduire par un niveau de performance scolaire plus faible qu'ailleurs. L'enjeu demeure de taille pour des territoires dans lesquels les processus d'intégration ne sont pas homogènes et reflètent à la fois des différenciations familiales, culturelles, générationnelles et sociales. Là encore il faut se prémunir contre toute généralisation hâtive¹⁰.

Bibliographie

- Arendt, H. (1961). *La condition de l'homme moderne*. Paris: Calmann-Lévy.
- Baudouï, R. (1996). La discipline de l'urbanisme et la ségrégation sociale. In A. Froucault (dir.), *La ville divisée: les ségrégations en question: France, XVIII-XX^e siècles* (pp. 163-172). Grâne: Créaphis.
- Buchanan, C. D. (1965). *L'automobile dans la ville: étude des problèmes à long terme que pose la circulation dans les zones urbaines: rapports du Groupe pilote et du Groupe de travail créés par le Ministre des transports de Grande-Bretagne*. Paris: Imprimerie Nationale; Londres: Her Majesty's Stationery Office.
- Castells, M. (1998). *L'ère de l'information. Tome 1: La société en réseaux*. Paris: Fayard.
- Corboz, A. (1994). Préface. In F. Walter, *La Suisse urbaine, 1750-1950*. Genève: Zoé.
- Da Cunha, A., Leresche, J.-P. & Vez, I. (1998). *Pauvreté urbaine: le lien et les lieux*. Lausanne: Réalités sociales.
- Da Cunha, A. & Both, J.-F. (2004). *Métropolisation, villes et agglomérations: structures et dynamiques socio-démographiques des espaces urbains*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS).
- Diener, R. (2006). *La Suisse, portait urbain*. Bâle: Birkhäuser.
- Dodier, R. (1996). L'évolution récente des systèmes fordistes: l'exemple des villes moyennes des Pays de La Loire. *Norois*, 43(171), 545-556.
- Donzelot, J. (2004). La ville à trois vitesses: relégations, périurbanisations et gentrification. *Esprit*, 303, 14-39.
- Fibbi, R. (dir.). (2010). *Les Portugais en Suisse*. Berne: Office fédéral des migrations.
- Ghorra-Gobin, C. (1999). Refonder la ville: le débat nord-américain. *Esprit*, 258, 115-127.
- Kübler, D. (2007). Agglomérations. In U. Klöti (éd.) et al., *Handbook of Swiss politics* (pp. 253-278). Zürich: NZZ Publishing.

¹⁰ Ce dont témoignent les différentes recherches en Suisse sur l'intégration des différentes communautés. À ce titre, aucune comparaison n'est de mise entre l'intégration en « marche » des jeunes Portugais fils d'émigrés, sur le modèle ancien de l'intégration italienne, et l'intégration de jeunes musulmans issus de minorités migrantes plus récemment installées. Voir à ce sujet les travaux de Marco Giugni.

- Kübler, D. & Schwab, B. (2007). New regionalism in five Swiss metropolitan areas: an assessment of inclusiveness, deliberation and democratic accountability. *European journal of political research*, 46, 29-58.
- Le Corbusier. (1943). *La Charte d'Athènes*. Paris: Plon.
- Leresche, J.-P. (1998). Les villes suisses à l'épreuve de la pauvreté. *Les annales de la recherche urbaine*, 80/81, 101-107.
- Léveillé, A. (éd.). (2003). *1896-2001 : projets d'urbanisme pour Genève*. Genève: Centre de recherche sur la rénovation urbaine, Institut d'architecture de l'Université de Genève (IAUG).
- Mazzoleni, O. (2005). Dimensions socio-professionnelles et explication du vote en faveur de l'Union démocratique du centre en Suisse. *Revue française de science politique*, 55, 663-689.
- Mazzoleni, O. (2008). *Nationalisme et populisme en Suisse: la radicalisation de la « nouvelle » UDC*. Lausanne: Le Savoir suisse.
- Mokrani, A.-M. (2009). Du maillage vert de 1936 à la voie verte d'agglomération: genèse du projet. *Urbia*, 8, 81-102.
- Morin, E. (1981). *Pour sortir du XX^e siècle*. Paris: Nathan.
- Office fédéral de la statistique (OFS). (2004). *Travailler et être pauvre: les working poor en Suisse*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS).
- Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale: essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris: Presses universitaires de France (PUF).
- Pinçon-Charlot, M. & Pinçon, M. (2009). *Les ghettos du Gotha: comment la bourgeoisie défend ses espaces*. Paris: Payot.
- Rérat, P. (2006). Mutations urbaines, mutations démographiques: contribution à l'explication de la déprise démographique des villes-centres. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5, 725-750.
- Rérat, P. (2008). Une gentrification émergente et diversifiée: le cas des villes suisses. *Espaces et sociétés*, 132/133, 39-56.
- Rérat, P. (2012). Choix résidentiels et gentrification dans une ville moyenne: profils, trajectoires et motivations des habitants des nouveaux logements à Neuchâtel. *Cybergeo: european journal of geography*, 579. Online: <http://cybergeo.revues.org/24931> (article mis en ligne le 19 janvier 2012).
- Rifkin, J. (1995). *End of work*. New York: Tarcher/Putnam.
- Roulet, Y. (2012). Les faiblesses du Grand Genève en un clin d'œil. *Le Temps*, 27 novembre, p. 7.
- Salmon, J.-M. (2000). *Un monde à grande vitesse*. Paris: Le Seuil.
- Salmon-Cavin, J. (2005). *La ville mal-aimée: représentations anti-urbaines et aménagement du territoire en Suisse: analyse, comparaison, évolution*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Salmon-Cavin, J. & Marchand, B. (dirs). (2010). *Origines et conséquences de l'urbanophobie*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Sassen, S. (2001). *The global city*. Princeton: Princeton University Press.
- Schulte-Haller, M. (2011). *Mixité sociale et développement de quartier: entre désir et réalité*. Berne: Commission fédérale pour les questions de migration (CFM).
- Schwick, C., Jeager, J.A.G., Bertiller, R. & Kienast, F. (2012). *L'étalement urbain en Suisse - impossible à freiner?: analyse quantitative de 1935 à 2002 et conséquences pour l'aménagement du territoire*. Bern: Haupt.
- Taylor, C. (1992). *Multiculturalisme: différence et démocratie*. Paris: Aubier.

- Touraine, A. (1991). Face à l'exclusion. *Esprit*, février.
- Veltz, P. (1996). *Mondialisation, villes et territoires: une économie d'archipel*. Paris: Presses universitaires de France (PUF).
- Viard, J. (1994). *La société d'archipel ou les territoires du village global*. La Tour d'Aigues: Eds de l'Aube.
- Wallerstein, I. (1979). *The capitalist world-economy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Wanner, P. (2009). La Suisse en 2030: un pays dépendant des migrations. *Terra cognita*, 14, 26-30.
- Wieviorka, M. (2010). Le multiculturalisme: un concept à reconstruire. *Raison-Publique.fr*, 19 février.

Démographie, formation tertiaire et migration qualifiée en Suisse

Ilka Steiner & Rosita Fibbi

Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Université de Neuchâtel

Juin 2013

Introduction

Contexte

La Suisse s'intègre de plus en plus étroitement dans le contexte mondial, par ailleurs en profonde mutation. C'est dans ce contexte et avec l'ambition de se projeter dans le futur que, depuis quelques années, la Suisse se penche sur ses perspectives de développement en élaborant une vision des changements à venir. La formation de la population et de la main-d'œuvre occupe une place de choix dans cette réflexion, comme en atteste la publication du livre blanc *Une éducation pour la Suisse du futur. Exigences posées au système de formation suisse en 2030* par les Académies suisses des sciences (2009).

L'IRDP s'insère dans ce débat : « Dans un premier temps, il paraît nécessaire de renforcer les bases à partir desquelles une réflexion sur le système de formation deviendra possible. Il s'agit d'une part de faire des projections dans différents domaines susceptibles d'avoir une influence significative sur l'évolution de la société. D'autre part, une analyse transversale sera menée sur la base de ces projections pour permettre de dégager les tendances majeures amenées à modeler la Suisse d'ici 2030. Du panorama ainsi obtenu seront tirés les grandes questions et les enjeux qui devront être pris en considération par le système d'éducation » (Institut de recherche et de documentation pédagogique, 2011).

Sous l'impulsion de la globalisation économique, les entreprises ont développé une forte demande de main-d'œuvre qualifiée. Dans ce contexte, Sheldon (2008) analyse la place future de la formation professionnelle traditionnelle et des possibilités de développer les compétences de personnes initialement qualifiées par l'apprentissage. L'auteur ne traite que marginalement la question de la formation tertiaire. Pour satisfaire le besoin accru en une main-d'œuvre hautement qualifiée, la Suisse a cependant renforcé son système de formation et, en même temps, a opéré un tournant important en matière de migration avec un recrutement accru de personnes hautement qualifiées via le marché ou du contingentement pour les ressortissants des pays tiers. Notre étude vise en particulier à analyser la relation entre « production interne » des

personnes hautement qualifiées¹ par le système de formation du pays et « approvisionnement externe » via l'immigration de personnel qualifié formé à l'étranger et arrivé en Suisse entre 2001 et 2010.

Problématique

Si la migration fournit depuis longtemps une main-d'œuvre qualifiée au système productif suisse, ce phénomène est allé en s'accéléralant au cours des vingt dernières années et tout spécialement dans la première décennie du nouveau millénaire. Ceci est dû à un double mouvement : du côté de la demande, l'internationalisation accrue du système productif et, du côté de l'offre, la libéralisation de l'accès au marché de l'emploi pour les ressortissants des pays de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE), déjà amorcé dans la deuxième moitié des années 1990 (Pecoraro, 2005).

Par ailleurs, durant cette même période, un nouveau regard comparatif sur les systèmes de formation s'est développé sous l'impulsion des évolutions de la réalité économique-politique internationale et ce, notamment, dans le cadre institutionnel de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (Zahner Rossier, 2005). Avec leurs documentations comparatives, leurs examens nationaux et leurs études sur les résultats scolaires, les administrations de recherche mondiales de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (OCDE/CERI) définissent de plus en plus les thèmes des débats publics par rapport à la politique de formation dans les pays concernés (Académies suisses des sciences, 2009, p. 6). Leurs questions, rapports et classifications des résultats ont un tel impact au niveau international que la politique scolaire nationale ne peut plus se permettre de l'ignorer, même dans l'enseignement public de base. Ainsi le questionnement sur la production du système éducatif a amené la Suisse à entamer une réforme de son système de formation à plusieurs niveaux. Dans le domaine de la scolarité obligatoire, le concordat HarmoS de la CDIP concrétise les objectifs de la réforme avec notamment un plan d'études unique dans chaque région linguistique et des standards nationaux de formation (Académies suisses des sciences, 2009, p. 20). Au niveau de la formation supérieure, trois principes définissent la mission et le cadre de ces réformes : (1) la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées (1995) en tant qu'institutions propres de formation ; (2) la signature de la déclaration de Bologne (1999) visant à créer un espace européen commun de l'enseignement supérieur ; et (3) l'article constitutionnel sur la formation (2006) destiné à un réarrangement des compétences et des responsabilités au sein du système de formation.

Cet article étudie l'évolution des deux composantes, interne et externe (pour la définition cf. Tableau 2), de l'offre de personnel qualifié, en la mettant en relation avec les changements de la demande des qualifications par le système de production suisse (Conseil fédéral, 2010). Il se focalise sur l'évolution des flux migratoires des personnes hautement qualifiées et la structure des qualifications produite par le système de formation en Suisse au cours des années 2000, en tenant compte égale-

¹ Dans la mesure du possible, nous avons utilisé des formulations neutres quant au genre tout au long de ce texte. Nous avons cependant parfois fait recours à la forme masculine dans sa valeur générique, afin de faciliter la lisibilité de ce rapport. Nous prions les lecteurs et lectrices de garder à l'esprit qu'il s'agit d'une convention d'ordre pratique et que les femmes sont représentées et reconnues au même titre que les hommes.

ment de l'importance singulière des étudiants « internationaux »² qui représentent 12% des étudiants en formation tertiaire dans le pays et 35% des étudiants dans les programmes de recherche avancée (D'Amato *et al.*, 2010). Les réflexions sur la mise en parallèle de ces évolutions sont de nature à éclairer quelques défis que le système de formation en Suisse est appelé à relever et fournit ainsi des matériaux de réflexion pour les responsables des politiques scolaires, professionnelles et universitaires.

Après un chapitre méthodologique, le troisième chapitre décrit les changements de la structure occupationnelle entre 2000 et 2010, réalisant ainsi une mise à jour de l'analyse effectuée par Pecoraro (2005) pour la période 1970-2000, afin de capitaliser sur cette étude et de donner une profondeur historique à nos résultats. Il présente en outre les caractéristiques sociodémographiques de la main-d'œuvre hautement qualifiée, en considérant le statut migratoire (Suisse vs. migrants arrivés avant ou après 2001 en Suisse) de la main-d'œuvre active occupée sur le marché suisse du travail.

Le quatrième chapitre se focalise quant à lui sur la nouvelle offre des travailleurs (à savoir les personnes entrées sur le marché du travail suisse entre 2001 et 2010) détenant un diplôme tertiaire, issu du système de formation suisse d'une part et de son apport migratoire d'autre part. Nous y abordons notamment les caractéristiques de ces deux composantes interne et externe de cette offre selon la profession. Le cinquième chapitre retrace les défis démographiques futurs pour la Suisse sur la base des scénarii de l'évolution démographique et du système de formation élaborés par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le sixième chapitre discute l'internationalisation croissante du système de formation suisse et le rôle que jouent les hautes écoles universitaires et spécialisées (HEU et HES) dans cette évolution. Les conclusions résument et discutent les résultats principaux.

Méthodologie et données

Les analyses sont effectuées sur la base du Relevé structurel (RS) 2010, une des composantes du nouveau système de recensement. Les données permettent d'analyser la population selon ses caractéristiques, notamment en ce qui concerne les niveaux de formation et les professions exercées. État donné qu'il s'agit d'un échantillon de 317 000 personnes, dont 66 000 de nationalité étrangère, les analyses par nationalité restent limitées. En effet, selon les principes méthodologiques de l'OFS, les résultats reposant sur moins de 5 observations ne peuvent être publiés et ceux obtenus à partir de 6 à 50 observations doivent être mis entre parenthèses, en raison d'une représentativité limitée. Ainsi, nous considérons la population étrangère dans son ensemble et nous ne ventilons que quelques analyses par région ou par pays d'origine. Finalement, il convient de préciser que nous n'exploitons pas de données sur les nouveaux diplômés mais sur la population résidente permanente à fin 2010, qui se compose de différentes cohortes de diplômés. Ce choix nous permet de cibler nos analyses sur les personnes récemment sorties des systèmes de formation suisse ou étranger – insérées sur le marché suisse du travail en 2010.

² L'OCDE désigne « étudiants internationaux » les étudiants étrangers, scolarisés à l'étranger en opposition aux étudiants étrangers scolarisés dans le pays sous étude (Organisation for Economic Co-operation and Development, 2006).

La population étudiée se limite aux personnes actives occupées qui sont en âge d'être économiquement actives, à savoir, les femmes âgées entre 15 et 63 ans révolus et les hommes âgés entre 15 et 64 ans révolus.

En outre, nous distinguons la population selon le statut migratoire (Tableau 1). Les personnes de nationalité étrangère nées en Suisse, sont désignées comme « 2^e génération », alors que celles nées à l'étranger sont considérées comme « migrants ». Nous distinguons ces derniers selon l'année d'arrivée : ainsi, les « migrants anciens » sont arrivés en Suisse avant 2001 et les « migrants récents » entre 2001 et 2010. Les personnes naturalisées font partie de la population suisse.

Tableau 1 – Groupes de population selon le statut migratoire

Lieu de naissance	Année d'immigration	Nationalité Étrangère	Nationalité Suisse
Nés en Suisse		2 ^e génération	
Nés à l'étranger	Avant 2001	Migrants anciens	Citoyens suisses*
	2001-2010	Migrants récents	

* Y compris les personnes naturalisées.

Afin d'assurer la comparaison de nos résultats avec ceux de Pecoraro (2005), nous avons repris les critères esquissés dans le *Canberra Manual* (1995) pour déterminer, dans le chapitre suivant, le niveau de qualification de la population. Celui-ci prend en compte à la fois le niveau de formation et les exigences du poste de travail pour définir les ressources humaines en science et technologie (RHST).

Les personnes qui détiennent un degré tertiaire, soit une formation professionnelle supérieure (CITE 5B³) soit un degré tertiaire des hautes écoles (CITE 5A et CITE 6), sont considérées comme formées en S-T. Les dirigeants et les cadres supérieurs (sous-ensemble CITP 1⁴), les intellectuels et scientifiques (CITP 2) et les personnes travaillant dans des professions intermédiaires (CITP 3) sont considérés comme étant actifs en S-T. Ainsi, la population active occupée est séparée en quatre groupes :

- Actif et formé en RHST ;
- Actif mais pas formé en RHST ;
- Non actif mais formé en RHST ;
- Ni actif, ni formé en RHST.

Les RHST, également désignées comme travailleurs hautement qualifiés, se composent des trois premières catégories. La focalisation sur ce segment se justifie en raison de notre problématique centrée sur le système éducatif. De plus, dans un pays comme la Suisse où notamment les cohortes plus âgées ont accédé à des postes à responsabilité sans détenir un diplôme du niveau tertiaire, il paraît judicieux de considérer tant la formation que l'occupation.

³ Classification internationale type de l'éducation, établie par l'UNESCO <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/nomenklaturen/blank/blank/iscled/01.html>, consulté le 02.12.2012.

⁴ Classification internationale type de profession, établie par le BIT <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/09/key/ind2.informations.20101.201.html>, consulté le 08.11.2012. Pour garantir la comparabilité de nos résultats avec ceux de Pecoraro (2005), nous incluons les dirigeants et cadres supérieurs dans cette étude, bien que l'OFS ait adapté en 2011 sa méthodologie – en supprimant les dirigeants et cadres supérieurs (CITP 1) – afin que ses données correspondent à celles d'Eurostat.

Pour la suite de l'article, nous considérons exclusivement l'offre nouvelle de travailleurs hautement qualifiés, à savoir les personnes détenant un niveau de formation tertiaire en 2010, entrées sur le marché du travail helvétique entre 2001 et 2010. Cette offre est formée d'une composante interne – résultant des choix individuels et de la production du système de formation suisse – et d'une composante externe – constituée de la main-d'œuvre formée à l'étranger.

Le RS ne distingue pas les personnes selon leur lieu de formation, en Suisse ou à l'étranger. Ainsi, en l'absence de données relevées statistiquement, nous devons procéder sur la base d'une hypothèse simplificatrice basée sur l'âge à la migration. Elle stipule que les personnes entrées en Suisse en tant que mineurs sont venues dans le cadre du regroupement familial, les personnes âgées de 18 à 24 ans sont des étudiants internationaux et les migrants âgés de 25 ans ou plus s'installent en Suisse pour exercer une activité professionnelle. En conséquence, nous présumons « formés à l'étranger » les migrants récents, titulaires d'une formation tertiaire en 2010, arrivés en Suisse après l'âge de 24 ans (cases grises dans le Tableau 2). Nous considérons comme ayant été « formés en Suisse » (cases bleues) les titulaires d'un diplôme tertiaire, qui (1) nés en Suisse, ont en 2010 entre 18 et 34 ans; ceux qui (2) nés à l'étranger, ont en 2010 entre 18 et 34 ans et sont arrivés en Suisse avant leur 18e anniversaire; ainsi que ceux (3) nés à l'étranger, ont en 2010 entre 18 et 34 ans et sont arrivés en Suisse avant l'âge de 25 ans. Parmi les personnes formées en Suisse, nous distinguons deux cas de figure. Tout d'abord nous séparons les migrants anciens des migrants récents, selon que leur migration ait eu lieu avant ou après 2001 (cf. Tableau 1), pour nous focaliser sur les flux migratoires de la première décennie du nouveau millénaire; en outre, nous différencions les mineurs entrés en Suisse au titre d'un regroupement familial des étudiants internationaux (18-24 ans). Quel que soit le motif d'entrée en Suisse, ils sont considérés comme faisant partie de la composante interne de l'offre de qualifications.

Tableau 2 – Composition de l'offre de travail selon le lieu présumé de formation et la période de migration, 2010

Lieu de naissance	Période d'immigration	Âge à la migration	Âge en 2010	
			18-34	35+
CH	Avant 2001		En CH 2001-2010	En CH <2001
		≤17	En CH 2001-2010 Migrants anciens <i>Regroupement familial</i>	En CH <2001 Migrants anciens <i>Regroupement familial</i>
		18-24	En CH 2001-2010 Migrants anciens <i>Étudiants internationaux</i>	En CH <2001 Migrants anciens <i>Étudiants internationaux</i>
		25+		À l'étranger <2001 Migrants anciens <i>Activité professionnelle</i>
Étranger	Après 2001	≤17	En CH 2001-2010 Migrants récents <i>Regroupement familial</i>	
		18-24	En CH 2001-2010 Migrants récents <i>Étudiants internationaux</i>	
		25+	À l'étranger 2001-2010 Migrants récents <i>Activité professionnelle</i>	À l'étranger <2001 Migrants récents <i>Activité professionnelle</i>

Note : Bleu=résultat du système de formation suisse entre 2001 et 2010, gris=apport migratoire entre 2001 et 2010.

Ainsi la différenciation entre la composante interne et externe de l'offre du travail permet d'estimer dans quelle mesure la production du système de formation helvétique couvre la demande en main-d'œuvre hautement qualifiée. Dans un premier temps, nous analysons cette offre globale de nouveaux travailleurs de manière agrégée. Dans un deuxième temps, nous nous focalisons sur les professions exercées par les personnes nouvellement diplômées (personnes âgées de 18 à 34 ans en 2010), et développons les cas des médecins et des architectes, pour illustrer la spécificité de chaque profession en ce qui concerne l'offre et la demande de travailleurs ainsi que l'importance des diverses filières de formation.

Évolution et composition de la main-d'œuvre hautement qualifiée sur le marché suisse du travail

Dans ce troisième chapitre, nous analysons les changements structurels de l'économie suisse entre 2000 et 2010 qui se manifestent à travers la demande de main-d'œuvre qualifiée. Nous prenons en compte le statut migratoire (suisse vs. migrant – récent et ancien) de la main-d'œuvre active occupée sur le marché suisse du travail.

Niveaux de qualification

En Suisse, les RHST n'ont cessé de progresser depuis 1970. Alors qu'en 1970 27% de la population active occupée est hautement qualifiée, en 2000 elle représente près de 50% et en 2010 elle dépasse 55% (Tableau 3). L'augmentation de cette dernière décennie est notamment due à deux évolutions. Premièrement, la proportion des personnes formées et actives en S-T est passée de 19% à 27% dans la population active occupée suisse. Un bond semblable s'est produit chez l'ensemble des étrangers (de 20% à 29%). Deuxièmement, l'apport migratoire a été exceptionnel: 49% des migrants récents actifs occupés, résidents en Suisse en 2010 sont formés et actifs en S-T, sur un total de 68% qui sont hautement qualifiés.

Tableau 3 – Répartition de la population active occupée selon la catégorie des RHST et le statut migratoire, 2000 et 2010, en pourcents

	2000	2010	2000	2010	2000	2010	Migrants récents	Migrants anciens
	Population totale		Suisse		Ensemble des migrants			
Formé et actif	19.0	26.7	19.1	26.6	19.6	28.5	49.0	17.5
Non formé mais actif	24.5	23.4	26.5	25.8	12.9	13.1	11.2	14.1
Formé mais pas actif	6.2	5.0	6.2	4.8	6.7	5.9	7.8	4.8
Total RHST	49.7	55.1	51.9	57.2	39.2	47.5	68.0	36.4
Ni formé, ni actif	50.3	44.9	48.1	42.8	60.8	52.5	32.0	63.6

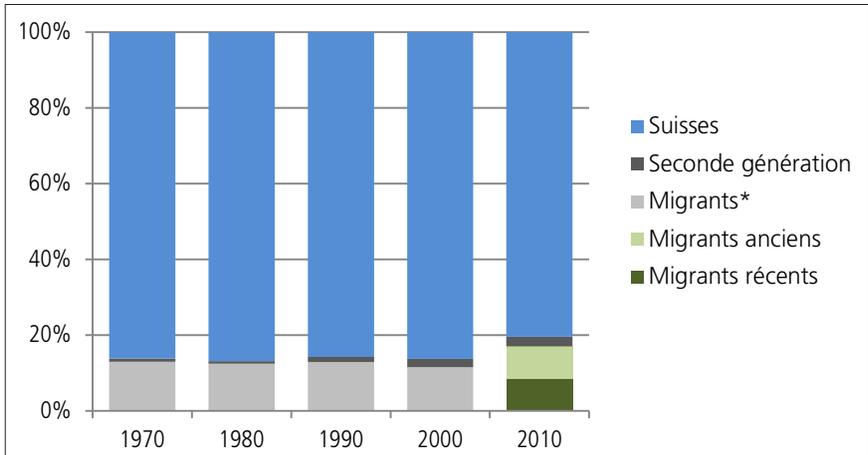
Sources : Données 2000 de Pecoraro (2005) p. 76 erratum, données du Recensement fédéral de la population (RFP)/Données 2010 du Relevé structurel (RS).

En 2010, la proportion de Suisses dans la catégorie « non formé mais actif en S-T » représente le double de celle des étrangers. Le lien étroit entre formation et activité

professionnelle est resté inchangé chez les migrants : la proportion de migrants actifs occupés en S-T qui ne disposent pas de formation correspondante est de 13% (contre 26% chez les Suisses). Pecoraro le constatait déjà en 2005 : « les migrants peu formés mais actifs dans un poste de travail à « haute qualification » sont proportionnellement moins nombreux que les Suisses ». Le niveau de formation tertiaire constitue donc toujours l'élément clé pour les migrants hautement qualifiés afin d'accéder aux postes S-T sur le marché suisse du travail.

Alors qu'entre 1970 et 2000 la proportion des migrants hautement qualifiés dans l'ensemble de la population a stagné (13% en 1970 contre 12% en 2000), elle s'est fortement accrue durant la dernière décennie, en passant à 17%. Cette augmentation est due à la nouvelle immigration depuis 2001, étant donné que la moitié des 17% sont des migrants récents. En chiffre absolu, la croissance du nombre de migrants hautement qualifiés peut être observée au cours des 40 dernières années : ils étaient 99 600 en 1970 contre 212 000 en 2000 et 357 000 en 2010.

Graphique 1 – Statut migratoire des personnes hautement qualifiées actives occupées, 1970-2010



Sources : Données 1970-2000 de Pecoraro (2005) p. 78, données du Recensement fédéral de la population (RFP) / Données 2010 du Relevé structurel (RS).

* Les migrants sont représentés en bloc de 1970 à 2000. En revanche, il a été possible de ventiler les données de 2010 selon la période d'immigration des migrants et ainsi de les départager en « migrants récents » et « migrants anciens ».

Caractéristiques sociodémographiques

Les migrants hautement qualifiés récemment arrivés présentent non seulement un apport par leur nombre mais également par leur âge. En effet, la population active occupée hautement qualifiée de nationalité suisse est vieillissante : en 1970, 33% d'entre eux étaient âgés de 45 ans ou plus, contre 38% en 2000 et 44% en 2010 (Tableau 4). En revanche, 44% des migrants récents se concentrent en 2010 dans la classe d'âge 25-34 ans. Ces proportions ne surprennent guère, étant donné que les jeunes adultes, et notamment ceux qui sont bien formés et qui disposent d'une certaine expérience professionnelle, sont parmi les plus mobiles.

Tableau 4 – Répartition de la population hautement qualifiée selon le statut migratoire, l'âge et le sexe, 2000 et 2010, en pourcents

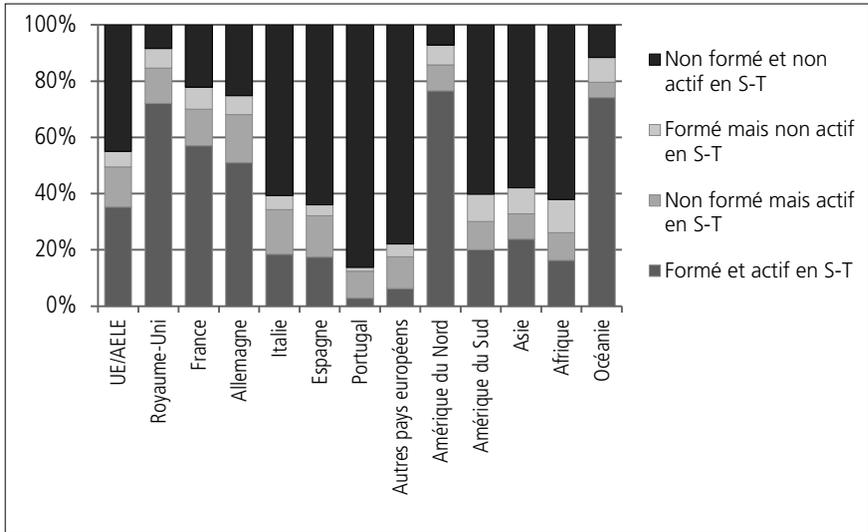
	2000	2010			2000	2010
	Ensemble des migrants		Migrants récents	Migrants anciens	Suisses	
15-24	4.9	4.0	4.6	3.4	7.1	8.2
25-34	30.7	33.3	22.7	43.8	25.8	22.0
35-44	33.1	33.6	32.8	34.4	29.6	25.7
45-54	19.7	21.1	27.5	14.8	24.6	27.3
55-64	11.5	8.0	12.3	3.6	13.0	16.8
Hommes	62.9	58.8	59.8	57.9	61.2	56.0
Femmes	37.1	41.2	40.2	42.1	38.8	44.0

Sources : Données 2000 de Pecoraro (2005) p. 80, données du Recensement fédéral de la population (RFP) / Données 2010 du Relevé structurel (RS)

Des évolutions intéressantes apparaissent au niveau du genre. Pecoraro (2005, p. 79) relevait déjà « que de plus en plus de femmes occupent des postes à haute qualification; cette tendance, amorcée au cours des années 1980, ne cesse de progresser depuis lors. Même si les ressources humaines hautement qualifiées restent à dominante masculine, la proportion des femmes approche les 40% en 2000, quel que soit le statut migratoire de la population ». La proportion des femmes hautement qualifiées sur le marché du travail a encore progressé entre 2000 et 2010, en atteignant 41% dans la population migrante et même 44% dans la population suisse.

Entre 2000 et 2010 la provenance géographique des migrants hautement qualifiés n'a guère changé : 87% d'entre eux sont originaires de l'Europe, 6% des Amériques, 5% de l'Asie, 3% de l'Afrique et 1% de l'Océanie. Cependant, l'entrée en vigueur de l'Accord bilatéral sur la libre circulation des personnes (ALCP) entre la Suisse et l'UE en juin 2002 a eu des conséquences importantes sur les pays de provenance à l'intérieur de l'Europe, et plus particulièrement sur l'immigration depuis les pays voisins. En effet, la proportion d'Allemands sur l'ensemble des ressortissants européens hautement qualifiés est passée de 25% en 2000 à 39% en 2010, alors que la proportion de Français et d'Italiens est restée stable, autour de 12% et 10% respectivement.

Graphique 2 – Répartition de la population active occupée, selon la région ou le pays d'origine, 2010



Source : Office fédéral de la statistique (OFS) – Relevé structurel (RS)

Note : L'Océanie comprend l'Australie et la Nouvelle-Zélande

L'importance relative des personnes hautement qualifiées varie d'un groupe national à l'autre (Graphique 2). Ainsi, les ressortissants de l'espace anglo-saxon présentent les taux les plus élevés : l'Amérique du Nord 93%, le Royaume-Uni 92% et l'Océanie 88%, viennent ensuite la France (78%) et l'Allemagne (75%). Les Portugais se trouvent à l'autre extrême, avec seulement 14% de ressources humaines en S-T. La comparaison avec la situation de 2000 montre que durant la dernière décennie presque tous les groupes nationaux ont connu une augmentation de leur proportion de personnes hautement qualifiées. Alors que chez les Espagnols, les Français et les Italiens cette proportion a augmenté d'environ 14% à 15%, chez les Portugais elle n'a progressé que de 4% et chez les Allemands elle a même baissé de 3%. Ce dernier résultat peut être expliqué par le fait que, en dépit d'une augmentation du nombre absolu de migrants hautement qualifiés (de 48 800 en 2000 à 120 000 en 2010, soit un facteur de multiplication de 2,5), la main-d'œuvre ni formée, ni active en S-T a connu en termes relatifs un accroissement plus important (14 100 en 2000 à 40 500 en 2010, soit un facteur de multiplication de 2,9).

En ce qui concerne les ressortissants hors UE/AELE, les proportions de ressources humaines en S-T provenant d'Océanie (6%), de l'Asie (2%) et de l'Amérique du Nord ont augmenté, alors que celles de l'Afrique (-2%) et de l'Amérique du Sud (-6%) ont diminué entre 2000 et 2010.

Secteurs et branches d'activité

« Depuis les années 1970, les secteurs primaire et secondaire ont perdu de l'importance, la mondialisation ayant entraîné la délocalisation progressive de certaines exploitations industrielles dans les pays à bas coûts et l'économie s'étant progressivement orientée vers des activités de service » (Pecoraro, 2005, p. 83). Depuis, les besoins en qualification ont augmenté dans tous les secteurs: entre 2000 et 2010, la proportion des personnes hautement qualifiées a augmenté de 25% à 32% dans le secteur primaire, elle a stagné entre 41% et 42% dans le secondaire et elle s'est accrue de 57% à 60% dans le tertiaire.

Le secteur tertiaire emploie le plus de RHST avec 81% du total de la main-d'œuvre hautement qualifiée. Alors que depuis 2000 cette proportion n'a augmenté que de très peu au sein de la population suisse (de 79% à 81%), celle des migrants est passée de 75% à 81%. Il est intéressant de remarquer que trois quarts des hommes hautement qualifiés travaillent dans le secteur tertiaire, qu'ils soient suisses ou migrants. Chez les femmes en revanche, le statut migratoire induit une différence: 91% des Suissesses hautement qualifiées travaillent dans le secteur tertiaire et 8% dans le secondaire alors que ces proportions s'élèvent à respectivement 88% et 11% chez les migrantes.

La répartition des RHST dans les différentes branches selon l'origine est très similaire. Cependant, les Suisses sont plus souvent actifs dans les services publics, à savoir l'administration et l'enseignement, sans doute en raison d'un accès privilégié à ces branches des personnes détenant la citoyenneté suisse et/ou ayant fait leur scolarité en Suisse. En revanche, les migrants travaillent plus souvent dans les services privés et l'immobilier, le commerce, l'industrie et l'énergie ainsi que dans l'hôtellerie et la restauration. Comparée à 2000, la présence des RHST a notamment changé pour les Suisses et les migrants dans le transport et la communication (respectivement +3% et +4%) ainsi que dans les finances et les assurances (respectivement +3% et +5%). En revanche, les migrants travaillent moins souvent dans l'industrie et l'énergie (-6%).

Les trois branches du secteur tertiaire qui enregistrent des proportions de main-d'œuvre hautement qualifiée particulièrement élevées sont l'enseignement (84% des Suisses, 83% des migrants), les finances et assurances (76% des Suisses, 79% des migrants) et l'immobilier et les services (77% des Suisses et 78% des migrants). En comparaison avec la situation de 2000, nous constatons encore une fois, non seulement une augmentation de ces proportions, mais également un rapprochement entre les Suisses et les migrants. Les seules branches qui font encore majoritairement appel à une main-d'œuvre peu qualifiée sont l'agriculture et la pêche (67% des Suisses et 81% des migrants) et la construction (64% des Suisses et 83% des migrants).

Ce chapitre de mise en perspective historique a montré l'importance croissante au cours des dix dernières années des migrants dans le segment hautement qualifié du marché du travail suisse. Ils se caractérisent par une part plus élevée que chez les Suisses de personnes qui sont à la fois formées et actives en S-T, une conséquence de la nécessité pour les migrants de détenir un diplôme du niveau de formation tertiaire afin d'accéder aux postes en S-T. La proportion relativement élevée de Suisses qui travaillent dans les S-T sans avoir la formation équivalente peut être interprétée comme l'indice d'une certaine flexibilité du marché du travail mais aussi comme un domaine de développement de la formation dans le futur, notamment sous forme de formation continue et de validation des acquis.

Formation suisse et apport migratoire

Dans ce quatrième chapitre, nous étudions la nouvelle offre de travailleurs qualifiés qui sont entrés sur le marché du travail helvétique au cours de la dernière décennie. Contrairement au chapitre précédent, nous considérons seulement les personnes détenant un niveau de formation tertiaire en 2010, résultant du système de formation suisse d'une part, et de l'apport migratoire d'autre part. Nous étudions tout d'abord la nouvelle offre globale de travailleurs qualifiés (ci-dessous) et nous focalisons ensuite l'analyse sur les personnes ayant obtenu un diplôme du niveau tertiaire entre 2001 et 2010, les personnes nouvellement diplômées (p. 64-65).

Nouvelle offre globale de travailleurs qualifiés

La nouvelle offre de travailleurs qualifiés de la dernière décennie se chiffre à 464 000 personnes, soit 46 400 personnes par année en moyenne. Elle résulte d'une part d'une composante interne, produit du système de formation suisse et, d'autre part, d'une composante externe, l'apport migratoire. Une personne sur trois au sein de cette offre de main-d'œuvre hautement qualifiée créée entre 2001 et 2010 a été formée à l'étranger, selon nos calculs menés conformément aux critères énoncés plus haut, dans le chapitre consacré à la méthodologie. Le Graphique 3 montre que 68% de la nouvelle offre de travailleurs hautement qualifiés ont été formés en Suisse (secteurs bleus), alors que 32% ont immigré depuis 2001 (secteurs gris).

Babel et Strubi parviennent à une estimation proche de la nôtre quant à l'offre annuelle de personnes hautement qualifiées en chiffres absolus (47 000 personnes): « Le nombre total de nouveaux diplômés des hautes écoles a été de 27 000, tandis que le gain net par la migration⁵ de diplômés des hautes écoles a été proche de 20 000 » (2011, p. 16).

Sur les 464 000 diplômés qui se sont rajoutés au stock de capital humain entre 2001 et 2010, 55% étaient des hommes. Cette proportion est cependant plus élevée parmi les immigrants détenant un diplôme tertiaire étranger (66%) que parmi les titulaires d'un diplôme suisse (52%).

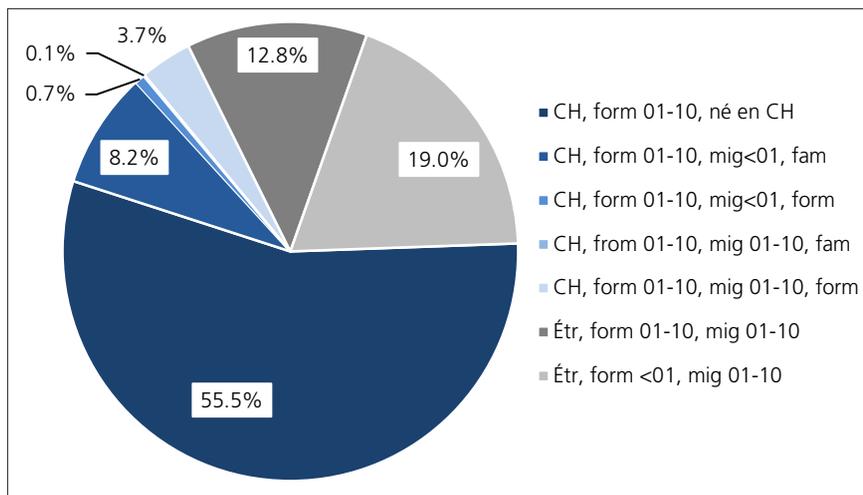
La grande majorité des personnes formées en Suisse y sont également nées: 91% d'entre elles sont suisses de naissance, 5% naturalisées et 4% détiennent une nationalité étrangère. Concernant les migrants qui ont obtenu leur diplôme de degré tertiaire en Suisse, 65% sont arrivés comme mineurs dans le cadre du regroupement familial et 35% comme étudiants internationaux. Ils représentent respectivement 8,3% et 4,4% du total de l'offre nouvelle de travailleurs qualifiés (secteurs bleus Graphique 3).

L'apport migratoire entre 2001 et 2010 – 32% de la nouvelle offre de travailleurs qualifiés – se compose de 40% de migrants formés depuis 2001 et de 60% de migrants formés avant cette date, respectivement 13% et 19% du total de l'offre nouvelle de travailleurs qualifiés (secteurs gris). Les personnes formées à l'étranger après 2001 sont jeunes (secteur gris foncé, âge moyen: 31 ans); elles sont en compétition avec celles fraîchement émoulues du système de formation suisse (tous les secteurs bleus, âge moyen: 29 ans). En revanche, les personnes formées à l'étranger avant 2001

⁵ Le gain net résulte de la différence entre le gain par l'immigration et la perte par l'émigration de personnes détenant un diplôme tertiaire.

mais immigrées entre 2001 et 2010 (secteur gris clair), viennent vraisemblablement en Suisse en détenant déjà une première expérience de travail, étant donné leur âge moyen relativement élevé (43 ans). Ils accèdent ainsi plutôt à des postes à responsabilité et entrent en concurrence avec (1) les personnes formées avant 2001 par le système de formation suisse (âge moyen : 47 ans) ou (2) les migrants anciens formés à l'étranger (âge moyen : 49 ans) (cases blanches dans le Tableau 2, non-représentées dans le Graphique 3).

Graphique 3 – Offre nouvelle de travail qualifié, selon le lieu de l'obtention du diplôme tertiaire, l'année de formation, l'année et la raison d'immigration, 2001-2010



Source : Office fédéral de la statistique (OFS) – Relevé structurel (RS)

Note : Personnes actives occupées en 2010 sur le marché du travail suisse et à l'âge d'être économiquement actives. Nous avons repris les catégories présentées dans le Tableau 2 et leur coloration. Exemple de lecture : Deuxième ligne = Personnes formées en Suisse entre 2001 et 2010, qui ont immigré avant 2001 par le biais du regroupement familial / Dernière ligne = Personnes formées à l'étranger avant 2001, ayant immigré entre 2001 et 2010.

Notre analyse de l'ensemble de la nouvelle offre de travailleurs qualifiés a montré que le système de production suisse parvient à couvrir sa demande en personnel hautement qualifié jusqu'à concurrence de 2/3 sur le marché suisse du travail ; il doit en conséquence faire appel pour 1/3 à des personnes formées à l'étranger. Chez les jeunes fraîchement sortis des écoles supérieures, les besoins non satisfaits par l'offre interne de qualification sont moindres mais ils se montent tout de même à 13%, en dépit du fait que ces formations ont connu un certain développement les dix dernières années (Graphique 7). Ces estimations indiquent un ordre de grandeur maximale des besoins de développement du système de formation tertiaire helvétique.

Personnes nouvellement diplômées

Nous nous focalisons maintenant sur les personnes récemment formées au niveau tertiaire pour analyser la variabilité de la production interne de qualification selon le type de profession et des filières de formation. Ainsi, seules les personnes ayant obtenu un diplôme du niveau tertiaire entre 2001 et 2010 sont prises en compte dans le sous-chapitre suivant. Nous laissons de côté dans la suite de nos analyses la

main-d'œuvre formée à l'étranger avant 2001 (secteur gris clair), en raison du fait que l'intégration professionnelle de ces personnes d'âge mûr est très différente de celle des personnes nouvellement diplômées (entre 2001 et 2010).

Le lieu de formation des personnes nouvellement diplômées varie fortement en fonction de la profession exercée. Le Tableau 5 regroupe en trois catégories les professions selon le poids relatif de l'apport migratoire (cf. nuances de gris). Il montre que, dans les professions de l'enseignement et du niveau intermédiaire (gris foncé), plus de 84% des travailleurs détiennent des diplômes acquis en Suisse; dans ces professions, la présence de personnes formées à l'étranger est inférieure à la moyenne suisse (16%).

Dans toute une variété de professions – par exemple les cadres de direction, les gérants – (gris moyen), les diplômés récents du système de formation suisse constituent une proportion qui se situe en dessous de la moyenne nationale, même s'ils représentent encore plus de trois quarts de l'offre de travail. Finalement, il y a des professions, où les nouveaux diplômés de l'étranger constituent plus de 25% des personnes actives (gris clair): c'est par exemple le cas des professeurs de l'université, des médecins, et des architectes. Finalement, la proportion des personnes formées à l'étranger est particulièrement élevée dans les domaines MINT: mathématiques, informatiques, sciences naturelles et techniques.

Tableau 5 – Professions exercées* par les personnes ayant acquis leur formation tertiaire entre 2001 et 2010 soit en Suisse, soit à l'étranger

Professions (CITP)	Lieu de formation		
	Total	Suisse	Étranger
Instituteurs, enseignement primaire	11 785	93%	(7%)
Professeurs, enseignement secondaire	13 134	93%	(7%)
Personnel infirmier (niveau intermédiaire)	10 950	90%	(10%)
Professions intermédiaires	6 367	85%	15%
Niveau suisse	360 347	84%	16%
Cadres comptables	5 475	83%	17%
Professions intermédiaires de la comptabilité	6 837	83%	17%
Directeurs, cadres de direction et gérants	15 802	82%	18%
Directeurs et cadres de direction, ventes et commercialisation	6 530	80%	20%
Directeurs généraux d'entreprise	8 228	79%	21%
Employés de bureau, fonctions générales	10 876	78%	22%
Concepteurs de logiciels	9 215	77%	23%
Spécialistes, sciences techniques (sauf électrotechniques)	7 165	76%	24%
Architectes, bâtiment	5 321	72%	28%
Professeurs d'université et d'établissements d'enseignement supérieur	5 021	71%	29%
Professions intellectuelles et scientifiques	10 244	70%	30%
Analystes de systèmes	2 630	63%	37%
Médecins	7 228	62%	38%
N		303 500	56 846

Source : Office fédéral de la statistique (OFS) – Relevé structurel (RS) 2010

* Il s'agit d'une sélection des professions exercées, basée sur le nombre d'observations.

Étant donné la spécificité de chaque profession concernant l'offre et la demande en travailleurs mais surtout les filières de formation, nous analysons par la suite deux cas de figure pour mieux comprendre les conditions ayant conduit à cette prévalence de diplômés étrangers parmi les personnes récemment formées et ayant intégré le marché du travail : les médecins et les architectes.

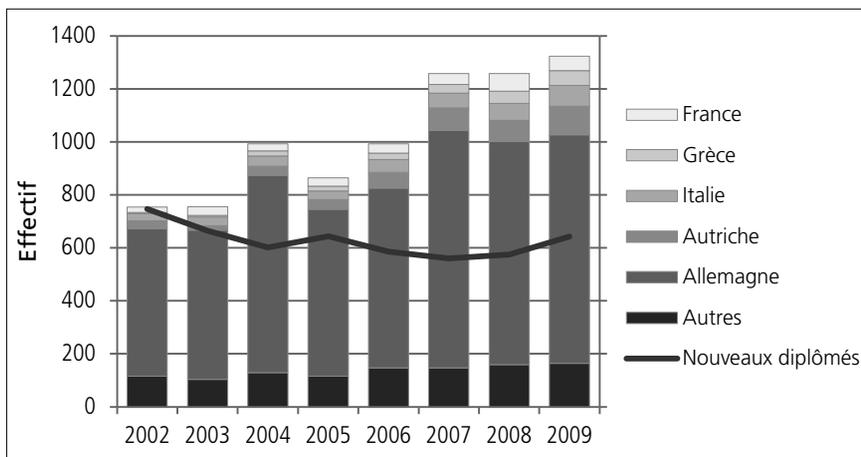
Médecins

L'immigration de médecins étrangers en Suisse est principalement due à la forte demande du système de santé helvétique. La Suisse dépend de cet apport en raison d'une formation interne insuffisante et de son évolution démographique.

La Fédération des médecins suisses (FMH) (2012, p. 3) estime que pour assurer la prise en charge médicale de la population entre 1 200 et 1 400 nouveaux diplômés par an devraient sortir du système de formation suisse. En 2011, sur 4 000 personnes intéressées, 2 000 ont réussi l'examen d'entrée. Le nombre de personnes qui terminent cependant leurs études se situe à un niveau bien inférieur : entre 2002 et 2011, en moyenne 650 personnes ont obtenu le diplôme de médecine.

La pénurie est également imputable à la concomitance de plusieurs facteurs : les étudiants en médecine sont plus fréquemment que par le passé des femmes, qui travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes ; le corps médical connaît un vieillissement certain et approche l'âge de la retraite ; le vieillissement de la population en général fait augmenter la demande de soins médicaux (Conseil fédéral, 2011).

Graphique 4 – Évolution du nombre de nouveaux diplômés et de l'immigration de médecins, selon la nationalité, 2002-2009



Source : FMH, statistiques de l'ODM, http://www.fmh.ch/fr/formation-isfm/rerelations_internationales/statistiques.html, consulté le 19.12.2012 & Office fédéral de la statistique (OFS) – Système d'information universitaire suisse (SIUS).

Note : Les données concernant l'immigration de la population étrangère active occupée sont incomplètes pour mars et juin 2008. Ne sont considérés que Licence/Diplôme ou Master pour les nouveaux diplômés.

L'immigration de médecins de nationalité étrangère n'a cessé d'augmenter dans la dernière décennie, passant de 754 en 2002 à 1 323 en 2009 et dépasse le nombre de nouveaux diplômés pour toute la période sous analyse (Graphique 4). Il s'agit d'immigrants notamment allemands, français, italiens et grecs. Cet apport migratoire a retardé la prise de conscience de la pénurie et gardé les dépenses éducatives à un niveau bas. Le coût annuel de la création de 300 places supplémentaires de formation en médecine est estimé à 56 millions⁶, soit 187 000 francs par place de formation. Le Conseil fédéral le reconnaît : « Les études médicales faisant partie, dans tous les pays européens, des études les plus coûteuses, les pays concernés fournissent, en payant la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, une contribution financière considérable à la couverture des soins en Suisse »⁷.

Ainsi, il n'est guère surprenant que 38% des médecins nouvellement diplômés entre 2001 et 2010 et exerçant fin 2010 en Suisse (7 228 en total) aient été formés à l'étranger, dont deux tiers sont de nationalité allemande. Ce constat général varie cependant considérablement en fonction de la spécialisation – la médecine de famille ou la psychiatrie semblent moins attractives pour les jeunes diplômés suisses – ainsi que de la situation géographique du cabinet ou de l'hôpital. En effet, les places de travail dans des milieux urbains ou péri-urbain semblent en règle générale préférées par les médecins suisses.

Architectes

Comme illustré par le Tableau 5, la proportion des personnes formées à l'étranger est particulièrement élevée dans les domaines MINT : mathématiques, informatique, sciences naturelles et techniques. L'architecture est une de ces professions.

La raison principale de l'immigration d'architectes peut de nouveau être trouvée dans une pénurie de l'offre de travail, résultant du système de formation suisse. Selon Gehrig *et al.* (2010, p. 21) en mars 2009, le déficit d'architectes s'élevait à 782 personnes au total – ce qui correspond à un équivalent de 1,3 volées de diplômés.

Le Graphique 5 montre qu'après une stagnation entre 2003 et 2006, le nombre de diplômés a augmenté jusqu'en 2009 avant de reculer légèrement. Or, contrairement à la médecine, l'architecture peut être étudiée dans une haute école universitaire (HEU) aussi bien que dans une haute école spécialisée (HES). Les HES constituent une voie complémentaire importante pour la formation : 40% des architectes formés en Suisse sortent des HES depuis 2001. En 2009, toutefois cette proportion a baissé à 33%.

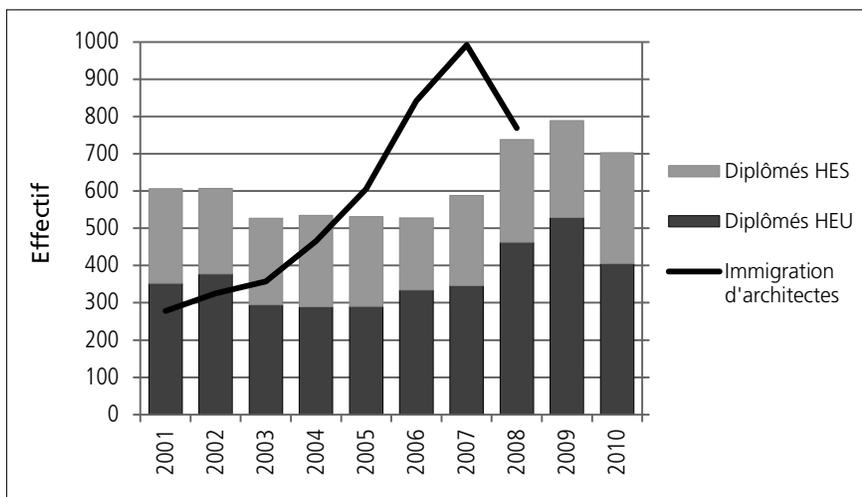
La pénurie est une réalité malgré l'immigration soutenue d'architectes entre 2000 et 2008 (Graphique 5). La comparaison du nombre d'immigrants avec celui de nouveaux diplômés montre qu'à partir de 2005, l'apport migratoire est supérieur au nombre de spécialistes nouvellement formés par les hautes écoles suisses. Ainsi, il n'est guère surprenant qu'en 2010 presque un tiers des architectes diplômés entre 2001 et 2010 et actifs occupés sur le marché du travail suisse ait été formé à l'étranger.

⁶ Dialogue de la politique nationale de la santé, <http://www.nationalegesundheits.ch/fr/projets/plate-forme-avenir-de-la-formation-medicale/index.html>, consulté le 16.01.2013.

⁷ Réponse du Conseil fédéral du 29.05.2009 à l'interpellation 09.3210 « Attractivité des études de médecine » de F. Gutzwiller.

Les deux analyses par profession – médecins et architectes – montrent que l'immigration est une réponse à une production insuffisante de qualifications à l'intérieur du pays. Certes, il ne s'agit pas de viser une autarcie en matière de formation, mais il semble opportun de concentrer les efforts dans le renforcement de la formation tertiaire dans le pays d'une part, et dans la stimulation de l'accès à l'emploi, d'autre part. La catégorie des personnes formées en S-T mais non actives constitue en effet un potentiel sous-utilisé: ils sont pour l'essentiel des chômeurs et des personnes au foyer⁸.

Graphique 5 – Évolution du nombre d'immigrants et de nouveaux diplômés en architecture, selon le type de haute école, 2001 à 2010



Source : Office fédéral de la statistique (OFS) – Système d'information universitaire suisse (SIUS) & Gehrig et al. (2010, p. 36)

Note : Ne sont considérés que Bachelor et Diplôme ou Licence pour l'HEU et Bachelor et Diplôme pour l'HES. L'immigration concerne les personnes actives occupées dans l'architecture, tous niveaux confondus. Les données 2009 et 2010 ne sont pas disponibles.

Selon les données du RS 2010, 40 000 personnes détenant un niveau de formation tertiaire étaient au chômage en Suisse. Le taux de chômage⁹ des personnes formées à l'étranger après 2001 s'élève à 4,6%, tandis que celui des personnes formées en Suisse entre 2001 et 2010 est de 2,8%. Le chômage est particulièrement élevé parmi les personnes formées dans les sciences économiques, les autres juristes¹⁰, les ingénieurs en informatique, les entrepreneurs et directeurs, les sociologues et politologues, les biologistes, les philologues, les informaticiens et analystes ainsi que les

⁸ Les retraités constituent un autre potentiel sous-utilisé. Cependant, la réflexion autour d'une augmentation de l'âge à la retraite n'est pas considérée dans le cadre de cet article.

⁹ Calculé sur la base des données du RS. Rapport entre les personnes âgées de 15 à 64 ans se déclarant être au chômage et la population totale du même âge.

¹⁰ La dénomination exacte selon la Nomenclature suisse des professions (SBN) est « autres représentants de la justice et conseillers juridiques ».

hôtelières et directeurs de restaurants. Considérant les résultats concernant la pénurie dans les professions MINT, il est surprenant de constater que les ingénieurs en informatique ainsi que les informaticiens et analystes se trouvent parmi les professions les plus fréquemment touchées par le chômage.

Les femmes et hommes au foyer constituent l'autre groupe dont le potentiel est sous-utilisé. En 2010, avec 47812 personnes, ils sont même plus nombreux que les chômeurs. Il n'est guère surprenant que presque la totalité des personnes au foyer soit des femmes (98%). Les données ne permettent en revanche pas de distinguer si l'absence d'activité est un choix ou une contrainte pour les personnes concernées. Nous supposons qu'une amélioration des conditions de travail en général et la conciliation de la vie familiale et professionnelle en particulier pourraient avoir un impact sur la propension d'être actif occupé. De nouveau, les personnes formées en sciences économiques mais également les instituteurs de l'école primaire, les infirmiers diplômés, les employés de commerce ou de bureau, les philologues, les comptables, les médecins, les ingénieurs en informatique et les éducateurs spécialisés sont les plus touchés.

Ce chapitre a montré que dans la dernière décennie, caractérisée par une très forte croissance de la demande de main-d'œuvre qualifiée, les besoins du système productif suisse n'ont été couverts par la production du système helvétique de formation qu'à raison de deux tiers. Dans le cas des médecins nouvellement diplômés, une offre interne stagnante face à des besoins accrus de personnel médical est sans doute la cause de l'afflux des médecins immigrés; dans le cas des architectes en revanche, l'offre interne semble réagir à la demande accrue d'architectes qualifiés avec un certain décalage temporel, les HEU ayant augmenté le nombre de leurs diplômés plus fortement que les HES. La réactivité des HES à la demande de qualification ne s'avère ainsi pas plus grande que celle des universités.

Ainsi, l'action publique visant à améliorer la couverture des besoins de personnel hautement qualifié devrait d'une part miser sur une amélioration des conditions d'accès à l'emploi des chômeurs et des personnes au foyer mais avant tout sur un renforcement de la formation.

Défis démographiques futurs

L'IRD vise à clarifier les enjeux qui devront être pris en considération par le système d'éducation au moyen d'une analyse transversale menée sur la base de projections dans différents domaines, susceptibles d'avoir une influence sur l'évolution de la société dans les vingt prochaines années.

Ainsi, dans le prolongement de nos analyses concernant la décennie passée, nous discutons dans ce chapitre les projections démographiques de l'OFS en approfondissant l'évolution de la population active et le niveau de la formation à l'horizon 2030.

Croissance démographique et vieillissement

En été 2010, l'OFS a publié pour la sixième fois ses projections concernant l'évolution de la population pour les 50 prochaines années en Suisse (Kohli *et al.*, 2010). Alors que les scénarii¹¹ « moyen » et « haut » laissent apparaître la poursuite d'un accroissement de la population pour atteindre respectivement 8,7 millions et 9,5 millions en 2030, le scénario « bas » prévoit une décroissance de la population à partir de 2019 pour atteindre 7,9 millions en 2030. Le scénario moyen est considéré comme le scénario de référence. La Suisse est en phase avec la tendance moyenne identifiée pour l'Union européenne à l'horizon 2030 en termes d'accroissement de la population, alors que le vieillissement de la population y est légèrement moins prononcé.

La croissance démographique du scénario de référence doit cependant être nuancée selon la classe d'âge. Les effectifs des personnes âgées entre 0-19 et 20-64 augmenteront légèrement au début de la période et diminueront même par la suite. La croissance des personnes âgées de 65 ans ou plus est importante, en raison de l'entrée dans le troisième âge de la génération du baby-boom et d'une espérance de vie de plus en plus allongée. Si le rapport de dépendance des jeunes¹² reste assez proche de la situation actuelle (34 en 2010 et 35 en 2030), le rapport de dépendance des personnes âgées augmente sensiblement (28 en 2010 à 43 en 2030).

La Suisse sera alors confrontée à une augmentation de sa population et à un vieillissement démographique accéléré; ce vieillissement de la population est toutefois légèrement moins prononcé que la tendance moyenne identifiée pour l'Union européenne à l'horizon 2030.

Population active

Le taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 passera de 82,8% en 2010 à 83,1% en 2030 sous l'effet d'une légère contraction du taux pour les hommes (-0,3% pour atteindre 87,6% en 2060) et d'une augmentation de celui des femmes (+2,7% pour atteindre 80,2% en 2060); les femmes représenteront en 2030 le 47,0% de la population active (contre 46,2% actuellement).

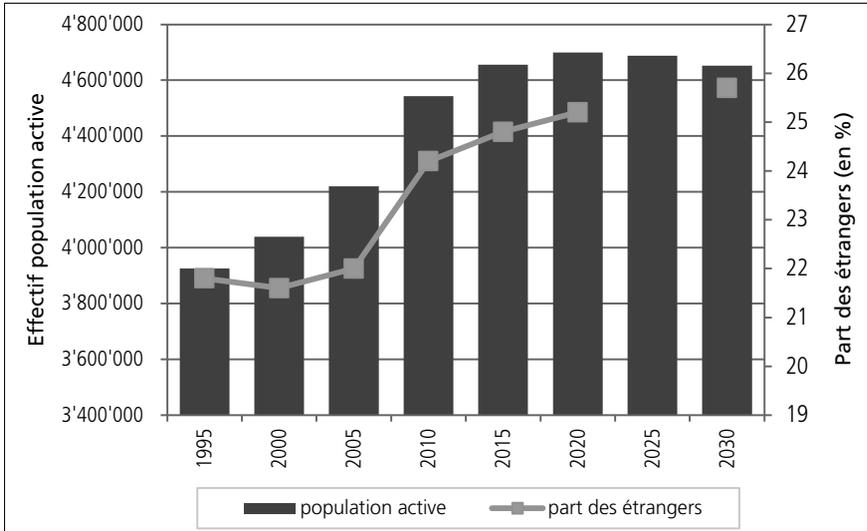
La population active passera de 4,5 millions à 4,7 millions en 2030 (Graphique 6). Son évolution est majoritairement influencée par le changement de structure de la population. Alors que la population active de nationalité suisse stagnera à 3,4 millions de personnes, la part de la main-d'œuvre étrangère dans la population active augmentera, en passant de 24,2% en 2010 à 25,7% en 2030.

¹¹ L'OFS distingue un scénario moyen, qui prolonge les tendances observées dans les dernières décennies (migrations proches des valeurs moyennes observées lors des 5 dernières années, une fécondité se stabilisant à un peu plus de 1,5 enfants et des espérances de vie augmentant d'environ six ans). Il est accompagné par un scénario « haut » réunissant une série d'hypothèses conduisant à une croissance démographique (solde migratoire double de celui du scénario moyen, une fécondité et espérance de vie en augmentation) et un scénario « bas » qui, par contre, combine des hypothèses moins favorables à la croissance démographique (solde migratoire nul dès 2030, solde naturel négatif dès 2019). Pour plus d'informations http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/03/blank/key/bev_ind.html, consulté le 27.11.2012.

Nous prenons en considération le scénario moyen, qui est le plus proche des scénarii calculés par les organismes internationaux, tels l'Organisation des Nations Unies (ONU) et Eurostat.

¹² Le rapport de dépendance des jeunes est le rapport entre les personnes de 0 à 19 ans et celles de 20 à 64 ans, et le rapport de dépendance des personnes âgées est celui entre les personnes de 65 ans ou plus et celles de 20 à 64 ans.

Graphique 6 – Évolution de la population active et de la part de la population étrangère dans la population active, selon le scénario de référence, 1995-2030



Source : Kohli et al. (2010, p. 74-75). Absence d'information pour la part des étrangers pour 2025.

Le rapport entre les personnes âgées de 65 ans ou plus et la population active est encore plus marqué que le rapport de dépendance des personnes âgées discuté ci-dessus¹³ : ce rapport doublera en passant de 32,3% en 2010 à 50,2% en 2030.

Niveau de formation

Alors que l'évolution démographique devrait contribuer à la hausse des effectifs des étudiants à court terme, elle deviendra rapidement un facteur limitatif, le nombre de personnes en âge d'étudier dans les hautes écoles entamant un recul dès 2012.

Le niveau de formation est l'indicateur qui quantifie le stock de capital humain d'un pays. Comme discuté dans cet article, les années 2000 ont été marquées en Suisse par une augmentation importante du niveau de qualification de la population sous l'effet conjoint de l'importation de capital humain, avec une immigration conséquente de personnes très qualifiées, et une forte hausse de la proportion de titulaires d'un degré tertiaire dans la population résidente, suite à la création des hautes écoles spécialisées ainsi qu'à une propension croissante des jeunes à poursuivre des études.

Cette tendance va se consolider dans les deux prochaines décennies. Selon le scénario de référence, qui suppose une hausse modeste des transitions vers les formations de niveau secondaire II et tertiaire, la proportion de diplômés du niveau tertiaire dans la population de 25 à 64 ans augmentera de 35% en 2009 jusqu'à atteindre 54%

¹³ Rapport entre les personnes âgées et la population active = 65+ ans / 15-64 ans qui sont actifs occupés ou au chômage. Rapport de dépendance démographique des personnes âgées = 65+ ans / total des personnes âgées entre 15-64 ans.

en 2030. Selon Kohli *et al.* (2010, p. 39), il est important de considérer la contribution significative de la formation professionnelle supérieure en termes du nombre de diplômés du degré tertiaire. En 2009, 10% du total de la population détenait un diplôme du tertiaire non-universitaire, c'est-à-dire de la formation professionnelle supérieure, et 25% du tertiaire universitaire.

En outre, la proportion de personnes sans formation postobligatoire diminuera sensiblement (de 13% en 2009 à 9% en 2030), en raison du remplacement des générations moins formées par des générations fréquentant des hautes écoles.

« L'évolution du niveau de formation de la population étrangère est plus complexe à prévoir, car un grand nombre d'effets entrent en ligne de compte : intégration des étrangers et réussite dans les études de la population étrangère formée en Suisse, « flux » de capital humain, changement de la structure de la population étrangère et impact de ces changements sur les générations futures »¹⁴. Toujours selon le scénario moyen, en 2030, 47% de personnes de nationalité étrangère détiendront un niveau de formation tertiaire (34% en 2009). La proportion des personnes sans formation postobligatoire devrait diminuer comme pour la population suisse et passer de 28% en 2009 à une valeur inférieure à 20% d'ici 10 à 15 ans.

Tableau 6 – Évolution du niveau de formation de la population en Suisse, selon l'origine et le scénario moyen (en pourcents)

	2009			2030		
	Suisse	Étranger	Total	Suisse	Étranger	Total
École obligatoire	8	28	13	6	17	9
Secondaire II	56	38	52	38	36	38
Tertiaire	36	34	35	56	47	54

Source : Kohli *et al.* (2010, p. 42).

Actuellement la structure des niveaux de formation des Suisses âgés de 25 ans et plus prend la forme d'un diamant : une proportion réduite de personnes sans formation postobligatoire, une majorité de personnes avec certification secondaire II et une proportion sensible de personnes avec formation tertiaire. Cette structure contraste avec celle caractérisant les étrangers, qui est foncièrement tripartite : un tiers d'entre eux a une formation de base, un tiers de niveau moyen et un tiers de niveau supérieur.

D'ici 20 ans, ces deux structures auront profondément changé selon le scénario moyen. Sous l'effet conjoint des changements internes et d'une politique d'admission sélectionnant les personnes très qualifiées, les différences selon l'origine se seront estompées – sans pour autant disparaître. Les structures par niveau de formation des deux populations dessineront ainsi le profil d'une pyramide renversée : une proportion encore plus restreinte de personnes sans formation postobligatoire, un bon tiers avec une formation secondaire et une moitié de personnes avec formation tertiaire.

¹⁴ Communiqué de presse de l'OFS, Scénarios 2010-2060 pour le niveau de formation de la population : résultats principaux, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/08/dos/blank/06/01.html>, consulté le 19.12.2012.

Les résultats concernant la population étrangère ci-dessus ne font cependant pas la distinction entre la composante externe (importation des diplômés) et la composante interne, à savoir les étrangers scolarisés en Suisse. En 2009, la proportion d'étrangers formés en Suisse est, avec 17%, nettement plus faible que dans l'ensemble de la population étrangère (34%). Selon le scénario moyen, cette proportion atteindrait 30% en 2060, contre 50% dans la population étrangère totale.

L'analyse du scénario moyen de l'OFS permet de dégager les tendances évolutives suivantes :

- accroissement et vieillissement de la population d'ici 2030 ;
- augmentation du rapport entre aînés et actifs ;
- augmentation globale de la population active jusqu'en 2021, surtout chez les plus âgés et baisse chez les plus jeunes, qui voient la durée de formation s'allonger ; recul de la population active après 2021 ;
- diminution sensible de personnes sans formation postobligatoire ;
- augmentation du niveau de formation et de la proportion de diplômés du niveau tertiaire dans la population suisse grâce aux nouvelles filières de formation supérieure ainsi qu'une politique d'admission des étrangers visant les étudiants des hautes écoles et les personnes hautement qualifiées.

Internationalisation croissante

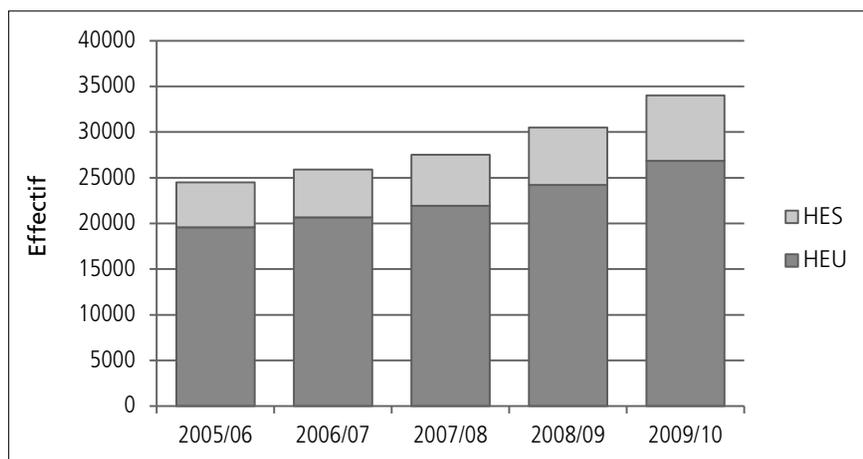
Comment le système de formation helvétique pourra-t-il relever le défi d'augmenter le nombre de personnes formées dans le pays à la hauteur de ses besoins ? Selon Meyer et Hupka-Brunner (2011), la sélection forte et précoce du système de formation suisse (déjà entre le primaire et le secondaire I) ainsi que le rationnement de l'éducation (nombre de places d'apprentissage, test d'entrée au collège dans certains cantons en Suisse alémanique, etc.) freineront encore dans les années à venir l'accroissement du nombre de diplômés sortant du système de formation suisse. Les débats sur le nombre de porteurs de maturité ne semblent pas augurer d'une volonté d'action au niveau secondaire II¹⁵.

Selon les Académies suisses des sciences (2009, p. 18), le renforcement de la compétence fédérale contre les particularismes cantonaux pourrait constituer une première solution à la pénurie, étant donné que dans le domaine de la formation, le fédéralisme est confronté à ses limites. La suppression de l'ancienne transition automatique de la maturité vers les hautes études et l'introduction des examens d'accès aux études se sont cependant avérées positives en ce sens qu'elles suppriment un goulet d'étranglement. En outre, l'OFS prévoit une augmentation du niveau de formation et la proportion de diplômés du niveau tertiaire dans la population en Suisse d'ici 2030 (Babel et Strubi, 2011 ; Kohli *et al.*, 2010). Les auteurs avancent quatre explications : premièrement, les générations ayant peu fréquenté les HE seront remplacées par des

¹⁵ Cf. par exemple NZZ am Sonntag (28.10.2012), Bildungspolitik : « Ich hätte lieber etwas weniger, dafür bessere Maturanden », <http://www.nzz.ch/aktuell/schweiz/ich-haette-lieber-etwas-weniger-dafuer-bessere-maturanden-1.17729488>, consulté le 04.02.2013 ou Le Temps (30.10.2012), « Johann Schneider-Ammann irrite avec son scepticisme envers la maturité », http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/c5cf6eda-2202-11e2-b366-a1d3d9023650/La_premiere_gaffe_du_ministre_de_la_formation, consulté le 04.02.2012.

jeunes qui détiendront plus souvent un diplôme du niveau tertiaire. Deuxièmement, la Suisse pourrait s'attendre à une hausse du nombre de nouveaux diplômés des HE, notamment en raison d'une augmentation de l'importance des HES. Troisièmement, les flux migratoires, caractérisés ces prochaines années par une proportion élevée de personnes hautement qualifiées, amèneront un gain net. Finalement, en raison de l'internationalisation croissante, la hausse des étudiants étrangers en Suisse se poursuivra (Graphique 7).

Graphique 7 – Nombre d'étudiants de nationalité étrangère scolarisés à l'étranger, selon la HE, 2005-2010



Source: Office fédéral de la statistique (OFS) – SIUS, *Étudiants et examens finals des hautes écoles suisses*.

Dès les années 1960, la Suisse visait à se positionner au niveau international comme un *global Player* (acteur global) pour la formation universitaire, notamment en ce qui concerne ses deux écoles polytechniques fédérales (EPF). Cette aspiration est encore et toujours d'actualité, comme en témoignent les ambitions affichées par la Suisse en matière de *ranking* de ses Écoles polytechniques fédérales et HEU¹⁶. Un aspect de ces classements internationaux des hautes écoles est constitué par un système unique et commun de filières d'études échelonnées et de crédits ECTS ayant été introduit par la réforme de Bologne en 1999 (Académies suisses des sciences 2009, p. 6). L'internationalisation du système universitaire suisse a largement profité des échanges d'étudiants dans le cadre notamment du programme ERASMUS (European Region Action Scheme for the Mobility of University Students) et de la coopération interuniversitaire qui en a résulté. En recrutant des étudiants et doctorants formés à l'étranger, les HEU ont élargi la production domestique de qualifications, contribuant ainsi à pallier les goulets d'étranglements identifiés par Meyer et Hupka-Brunner (2011). Un autre vecteur puissant d'internationalisation a été la compétition internationale pour les compétences. Les universités et les entreprises, deux milieux très proches en Suisse,

¹⁶ The World University Ranking, <http://www.timeshighereducation.co.uk/world-university-rankings/>, consulté le 07.03.2013.

se trouvent dès lors en concurrence avec les autres pays industrialisés afin d'attirer les meilleurs étudiants et la main-d'œuvre la mieux qualifiée. Le marché du travail suisse en dépend notamment pour la recherche et l'innovation.

Reste à savoir comment se positionnent les hautes écoles spécialisées dans le paysage du système de formation tertiaire suisse. Au début des années 1990, il était devenu urgent d'adapter la formation professionnelle supérieure qui, de surcroît, perdait de son attractivité¹⁷. Il fallait aussi répondre plus rapidement aux besoins du monde professionnel et économique en formant des jeunes à des métiers de pointe, en constante mutation. Finalement créées en 1998 et conçues comme une offre de formation destinée en premier lieu à la population locale, les HES attirent aujourd'hui également des étudiants scolarisés à l'étranger (Graphique 7): entre 2006 et 2010 leur nombre a crû de 45% dans les HES contre 3% dans les HEU, mais, dans la période 2006-2010 la contribution des HES à la production interne des diplômés a peu varié (20% en 2006 vs. 21% en 2010). Une analyse du rôle des HES devrait contribuer à identifier les potentialités et les limites de cette offre de formation, si bien articulée à la formation professionnelle initiale qui caractérise le système helvétique de formation et néanmoins pas véritablement à même – au bout de 20 ans d'existence – de répondre avec souplesse aux besoins accrus de qualification.

Selon l'Office de recherche et de documentation pédagogique du Valais ORDP¹⁸, les HES répondent indéniablement à une nécessaire révolution dans un contexte national et surtout international toujours plus compétitif; elles visent une plus grande souplesse et à terme une *eurocompatibilité* des diplômés. Dans ces conditions, qu'est-ce qui freine les HES dans la promotion de la formation supérieure de la population locale, de jouer pleinement son rôle de *Local Player* (acteur local) dont pourraient bénéficier entre autres les jeunes de nationalité étrangère scolarisés en Suisse, *i.e.* la deuxième génération? Ou alors est-ce que les HES sont appelées à dépasser ce rôle local en recrutant davantage des étrangers scolarisés à l'étranger, renforçant l'internationalisation de ce segment de la formation tertiaire? Ou encore est-ce que les HES se concentreront sur les formations concernant les professions intermédiaires, celles pour lesquelles la pénurie est moindre, alors que les besoins concernent clairement les professions comportant des qualifications plus élevées? Ces questions requièrent un approfondissement ultérieur.

Conclusion

L'internationalisation croissante de la production, le progrès technologique ainsi que la tertiarisation du marché du travail sont à l'origine de la demande accrue de main-d'œuvre davantage qualifiée. Nos analyses démontrent que l'accroissement de la part des ressources humaines en S-T sur le marché du travail suisse, décrites par Pecoraro (2005) pour la période 1970 et 2000, s'est poursuivi à un rythme encore plus soutenu durant la dernière décennie. En 2010, plus de la moitié de la main-d'œuvre active occupée en Suisse soit détenait un niveau de formation tertiaire, soit était active en S-T. Cette évolution est due à l'amélioration du niveau de qualification tant de la population suisse que de la population étrangère.

¹⁷ Office de recherche et de documentation pédagogique du Valais, <http://www.ordp.vsnet.ch/fr/indexfr.htm>, consulté le 04.02.2012.

¹⁸ <http://www.ordp.vsnet.ch/fr/indexfr.htm>, consulté le 04.02.2012.

En effet, l'apport migratoire a été exceptionnel durant cette période : plus de deux tiers des migrants arrivés depuis 2001 et actifs occupés en 2010 sont hautement qualifiés. Stagnante entre 1970 et 2000, la proportion des migrants hautement qualifiés dans l'ensemble de la population s'est fortement accrue durant la dernière décennie. Cette augmentation est due à la nouvelle immigration depuis 2001. Cette immigration a été déclenchée entre autres par la demande du marché suisse du travail d'une main-d'œuvre détenant un niveau de formation tertiaire supérieure à l'offre « produite » par les hautes écoles, universitaires et spécialisées helvétiques. Nos résultats montrent qu'en 2010, deux tiers de l'offre de travail créée entre 2001 et 2010 a été formée en Suisse, tandis qu'un tiers est couverte par l'apport migratoire, par des personnes formées à l'étranger. La pénurie concerne moins les professions de niveau intermédiaire que celles à qualification plus élevée, dans lesquelles la dépendance du marché suisse du travail face à la migration est encore plus aiguë dans certaines professions, telles la médecine ou les professions MINT, dont l'architecture.

Dans un contexte d'évolution démographique défavorable – avec une baisse du nombre de jeunes – différentes solutions à la pénurie de main-d'œuvre bien qualifiée peuvent être identifiées. Une augmentation de la proportion des détenteurs de maturité au sein des jeunes cohortes et des étudiants potentiels des HE et EPF pourraient augmenter le nombre de diplômés du niveau tertiaire.

L'attraction d'étudiants internationaux représente une solution complémentaire pour renforcer en nombre (voire en qualité, si leur recrutement n'est pas fonction de leur capacité financière) la production interne de qualifications : porteuses d'une qualification nationale, adaptée aux besoins du marché du travail ces personnes connaîtraient mieux la situation locale (par exemple la langue, les rapports entre recherche et monde industriel, etc.). L'ouverture récente du marché de l'emploi suisse aux étudiants internationaux sortant des formations tertiaires (« loi Neyrinck ») est un pas dans cette direction pour renforcer le lien entre structures de formation tertiaire et marché du travail interne. Une évaluation de l'efficacité de cette mesure serait du plus grand intérêt.

Une solution partiellement alternative constitue le recrutement de travailleurs hautement qualifiés. Moins coûteuse, elle pose cependant la question de l'avantage de la qualification nationale qui, comme le montre notre analyse, est cruciale dans l'accès à certaines professions, telles l'administration ou l'enseignement non-universitaire.

Le développement des formations continues, reconnues par le marché du travail ou la promotion des migrants pourrait en constituer un pilier important. Un tel renforcement est d'autant plus urgent que de nombreuses voix s'élèvent contre une migration accrue dont on ne perçoit pas les causes structurelles au niveau de la formation.

La Suisse pourrait définir une stratégie de développement de son système de formation capable de relever les défis mondiaux à moyen et long terme auxquels le pays et sa société seront confrontés.

Bibliographie

- Académies suisses des sciences. (2009). *Une éducation pour la Suisse du futur: exigences posées au système éducatif suisse en 2030*. Berne: Académies suisses des sciences.
- Babel, J. & Strubi, P. (2011). *Perspectives de la formation: scénarios 2011-2020 pour les hautes écoles et les diplômés dans la population*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS).
- Conseil fédéral. (2010). *Pénurie de spécialistes MINT en Suisse: ampleur et causes de la pénurie de personnel qualifié dans les domaines MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et techniques)*. Berne: Conseil fédéral.
- Conseil fédéral. (2011). *Stratégie pour lutter contre la pénurie de médecins et encourager la médecine de premier recours*. Berne: Conseil fédéral.
- D'Amato, G., Pecoraro, M. & Fibbi, R. (2010). Graduates in Switzerland: facts and developments. *Skilled migration policy and higher education*, décembre, p. 15.
- Fédération des médecins suisses (FMH). (2012). *Session d'hiver 2012: position et recommandations de la FMH sur différents thèmes relatifs à la politique de la santé*. Berne: FMH.
- Gehrig, M., Gardiol, L. & Schaerrer, M. (2010). *Der MINT-Fachkräftemangel in der Schweiz: Ausmass, Prognose, konjunkturelle Abhängigkeit, Ursachen und Auswirkungen des Fachkräftemangels in den Bereichen Mathematik, Informatik, Naturwissenschaften, Technik*. Bern: Staatssekretariat für Bildung und für Forschung (SBF).
- Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD). (2011). *Quelle éducation en Suisse en 2030?* Neuchâtel: IRDP (non publié).
- Kohli, R., Bläuer Herrmann, A. & Babel, J. (2010). *Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse: 2010-2060*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS).
- Meyer, T. & Hupka-Brunner, S. (2011). Bildung selektionieren und rationieren im Zeitalter der Wissensgesellschaft?: paradoxien des schweizerischen Bildungssystems. In Akademien der Wissenschaften Schweiz (éd.), *Zukunft Bildung Schweiz: von der Selektion zur Integration: Akten der Veranstaltung vom 16. und 17. Juni 2011* (pp. 125-134). Bern: Akademien der Wissenschaften Schweiz.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). (2006). *Education at a glance: OECD indicators*. Paris: OECD Publishing.
- Pecoraro, M. (2005). *Migrants hautement qualifiés en Suisse*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS).
- Sheldon, G. (2008). *Die Rolle der Berufsbildung in der Bekämpfung des Fachkräftemangels*. Basel: Universität Basel, Forschungsstelle für Arbeitsmarkt- und Industrieökonomie (FAI).
- Zahner Rossier, C. (éd.). (2005). *PISA 2003: Kompetenz für die Zukunft: zweiter nationaler Bericht*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS); Bern: Schweizerische Konferenz des kantonalen Erziehungsdirektoren.

Discussion conclusive

Matthis Behrens

Directeur de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) (2003-2014)

Décembre 2015

J'ai toujours aimé écouter mes grands-parents raconter comment ils vécurent dans leur jeunesse l'avènement de l'électricité, du téléphone, du gramophone et de la voiture. L'arrivée du premier avion à réaction faisait sensation et mobilisait les badauds, impressionnés par les lignes élégantes et le bruit strident de ses réacteurs. Je trouvais leurs récits exotiques mais je n'arrivais pas à comprendre le monde de jadis.

Jeune adolescent, je me souviens que je regardais la télévision d'abord en noir et blanc, ensuite en couleur, avec un ou deux programmes au choix. Après l'école, nous écoutions les disques fraîchement sortis des Beatles chez les parents d'une camarade de classe, seule à avoir la permission d'utiliser le tourne-disque de ses parents en leur absence. J'y pense parfois quand je vois mes enfants avec leur portable connecté à des sites Internet de diffusion musicale.

Les temps ont changé, décidément. C'était une période insouciant, le progrès technique était à l'ordre du jour ; le premier homme marchait sur la lune et, quelques années plus tard, les hommes sur terre marchaient avec leur baladeur.

Pendant cette même période, alors que je faisais mes études, paraissait le premier manifeste du « Club of Rome » un *think tank* global qui réunissait des scientifiques, des économistes, des fonctionnaires ainsi que des industriels de nombreux pays, préoccupés par les problèmes complexes de croissance et de limitation des ressources naturelles. Parmi les membres fondateurs de ce groupe de réflexion se trouvaient un membre du conseil d'administration de Fiat et un ancien directeur scientifique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Aujourd'hui encore, l'OCDE continue sur cette voie avec la publication *Les grandes Mutations qui transforment l'éducation*.

C'était une période contestataire. Elle a introduit de nouveaux modes de pensée, permettant d'interroger les certitudes tout en défendant une attitude hédoniste face à la vie. Mais elle réfléchissait aussi à la durabilité de l'action humaine et aux effets technologiques, conceptualisant ce faisant la pensée écologique.

Esprit du temps, c'est dans cette période que fut aussi créé l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP), dans le but d'améliorer et de renouveler l'école obligatoire. C'est de cette manière que les chefs des départements d'éducation des cantons romands¹ avaient répondu à la revendication de la Société pédagogique romande (SPR) de disposer d'un instrument d'appui scientifique aux réformes scolaires à l'ordre du jour. Dès le début des travaux de l'IRDP, une préoccupation centrale était d'informer la CDIP/SR-TI des risques que pouvaient courir les écoles de la Suisse romande. Au fil des années est donc née une véritable veille éducative, dans laquelle s'inscrit la présente démarche.

¹ Réunis dans la Conférence intercantonale des chefs des départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CDIP/SR-TI), devenue entretemps la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

Résumé de la démarche et des contributions

Comme évoqué dans l'introduction de l'ouvrage, parmi les six contributions initiales nous avons opéré un choix éditorial et retenu trois d'entre elles, qui abordait d'une manière cohérente des problématiques connexes. En effet, elles traitent de l'évolution socio-économique et territoriale de la population en mettant en évidence les tendances perceptibles aujourd'hui. Elles s'arrêtent sur quelques éléments importants et osent une prospective. Cela dit, ces trois articles sont complémentaires non seulement du point de vue du contenu mais aussi de celui de la forme. Alors que les textes Cattacin-Naegeli et Baudouï sont davantage narratifs, résumant des recherches et le débat scientifique en cours, l'étude Fibbi-Steiner est quant à elle une analyse statistique réalisée spécialement pour l'occasion. Le sujet abordé est le développement démographique vu sous l'angle de la formation tertiaire et de la migration qualifiée en Suisse. Elle apporte ainsi un éclairage supplémentaire sur les problématiques abordées par les deux autres auteur.e.s.

Il faut bien garder à l'esprit que les réflexions développées par les trois auteur.e.s concernent surtout le degré tertiaire et que les décliner aux autres niveaux de formation est un travail qui reste à faire. Cependant, il y a unité de matière dans la mesure où les processus d'apprentissage sont cumulatifs et commencent dès le plus jeune âge. Le parcours scolaire va forger l'identité de l'apprenant. Elle sera certainement marquée par une forte sélection qui, dans les systèmes scolaires suisses, tend plutôt à fermer des portes qu'à les ouvrir. On observe souvent que l'envie d'apprendre chez les enfants tend à se transformer en problème de motivation au fil du parcours scolaire. Pour bien des individus, l'école peut avoir une influence négative sur ce désir d'apprentissage. Autrement dit, le passage par la scolarité obligatoire détermine la manière dont sera envisagée et poursuivie la formation tout au long de la vie. Par conséquent, il faut inclure l'école obligatoire dans la réflexion.

La contribution relative à la question de l'autorité², discutée lors de la première phase de notre démarche était également très intéressante, mais son articulation avec la pensée des trois premiers-ères auteur.e.s nous semblait difficile. Elle doit être reprise ultérieurement. Pour le moment, je me limite à un point de repère donné par l'analyse de Meirieu (2015) qui dit que « la majorité des enfants de nos sociétés post-modernes sont désirés par leurs parents » et que, de ce fait, « il y a inversement du rapport de l'enfant à la famille ». Et Meirieu, citant Yonnet, ajoute : « Autrefois c'était la famille qui faisait des enfants. Aujourd'hui c'est l'enfant qui fait la famille. » C'est une réflexion importante, car elle met en lumière un processus sociologique fondamental qui a des répercussions importantes sur la manière d'éduquer les enfants. Cette invention est intuitivement exprimée par les enseignants et le grand public dans des formules telles que « l'enfant roi » ou « les parents mal éduqués » et c'est elle qu'on veut contrer quand, à un niveau macro, un système renforce les processus d'évaluation et de sélection, croyant qu'il suffit de serrer la vis pour régler un problème bien plus complexe.

Or la mise en place de démarches d'évaluation toujours plus poussées fait craindre que les jeunes n'apprennent plus par curiosité mais pour réussir leurs tests, afin de répondre aux demandes de l'école et des parents. « La sélection forte et précoce du système de formation suisse (déjà entre le primaire et le secondaire I) ainsi que le

² Bendahan, S. (2011). Rapport à l'autorité. In M. Behrens & A. Froidevaux (éds), *Quelle éducation en Suisse en 2030?* (p. 11-12). Neuchâtel: IRDP (non publié).

rationnement de l'éducation (nombre de places d'apprentissage, tests d'entrée au collège dans certains cantons en Suisse alémanique, etc.) freineront encore dans les années à venir [non seulement] l'accroissement du nombre de diplômés sortant du système de formation suisse» (Fibbi-Steiner, p. 73), mais aussi la disponibilité à se former et auront, par conséquent, un effet sur la capacité des jeunes à se positionner au niveau de la formation professionnelle et du tertiaire. Or, comme le rappellent régulièrement les politiques, la matière grise est la seule véritable ressource de la Suisse et l'éducation contribue à la mettre à jour. Fibbi-Steiner (p. 74) soulignent donc que «dès les années 1960, la Suisse visait à se positionner au niveau international comme un *global player* (acteur global) pour la formation universitaire, notamment en ce qui concerne ses deux écoles polytechniques fédérales (EPF). Cette aspiration est encore et toujours d'actualité». L'éducation dans son ensemble gagne donc une valeur stratégique qui oblige les pouvoirs publics à s'intéresser intensivement à son amélioration à tous les échelons du système.

La contribution relative aux technologies³ a permis de dégager un certain nombre de tendances : une forte baisse des coûts de l'intelligence artificielle qui, combinée avec la poursuite de la miniaturisation vers les nanotechnologies, aura un effet considérable sur la *technologisation* des objets du quotidien (tels que les vêtements intelligents), le développement de liaisons entre objets intelligents (par exemple les voitures à conduite automatisée, communiquant entre elles et avec les infrastructures routières) et des dispositifs nanotechnologiques assistant l'être humain dans le maintien de son état de santé. Des logiques d'usage, concept cher à Perriault (2008), font que les utilisateurs des technologies détournent quasi systématiquement la finalité initialement prévue du dispositif. De cette réinvention naissent de nouvelles applications et développements technologiques.

Ce dernier point nous mène vers un autre regard sur les technologies, à savoir les effets sociologiques de leur accélération, qui se trouve au cœur de la pensée de Rosa (2013). Dans sa théorisation de l'accélération sociale, il distingue différents processus à l'œuvre : l'accélération technique des processus axés sur des buts à atteindre, du changement social et du rythme de vie. Ces trois formes sont liées entre elles et entretiennent des rapports dynamiques (Rosa, 2013, p. 151, traduit par l'auteur).

L'accélération technique, et plus particulièrement la révolution numérique, est devenue un vecteur puissant du changement social (Rosa, 2013, p. 154-155, traduit par l'auteur) qui implique une «séparation croissante entre l'espace du vécu et l'horizon des attentes [...] et conduit à une contraction du présent». Ce processus amène «une érosion de tous les espaces de repos, s'arrêter devient inévitablement une prise de retard, non seulement du point de vue économique, mais dans toutes les dimensions de la vie sociale. [...] Pour cette raison, le travail chronophage de constructions culturelles relatives aux changements sociaux accélérés, c'est-à-dire l'effort pour saisir leur sens historique par des démarches narratives et interprétatives devient de plus en plus problématique.» (Rosa, 2013, p. 155, traduit par l'auteur). Le temps pour comprendre individuellement ces changements est donc limité. Baudouin (p. 34) parle à cet égard d'«une "tyrannie de l'urgence" et d'une "dictature du présent immédiat" qui bousculent les capacités de réflexion, d'anticipation et de conceptualisation des problèmes, nécessaires à toute relance innovatrice de l'action publique, elle-même

³ Mercier, O. (2011). Technologisation et virtualisation. In M. Behrens & A. Froidevaux (éds), *Quelle éducation en Suisse en 2030?* (pp. 13-14). Neuchâtel: IRDP (non publié).

dessaisie de la capacité à anticiper les changements ». « Dans le monde moderne tout ce qui a besoin de beaucoup de temps dure trop longtemps et tout ce qui demande du temps demande trop de temps. » (Rosa, 2013, p. 155, traduit par l'auteur) Dès lors, « les changements sociaux accélérés deviennent un vecteur puissant de l'accélération du rythme de vie ». (Rosa, 2013, p. 156, traduit par l'auteur). Dans la modernité décrite par Rosa, tout semble s'accélérer et « l'accélération sociale devient un processus auto-propulsant » (p. 156, traduit par l'auteur).

Cette accélération du rythme de la vie augmente à son tour les attentes envers des techniques permettant d'économiser du temps et, par conséquent, stimulent à nouveau l'accélération technique. Dans ce mouvement sans fin, les vecteurs au niveau macrosocial déclenchent des comportements microsociaux dans une perspective de rationalité individuelle.

Ces processus ont un impact sur la recherche d'information et l'apprentissage. Si le premier suit le mouvement d'accélération par sa technicité, le deuxième s'inscrit dans la logique de construction culturelle évoquée plus haut. C'est un processus qui se positionne à l'opposé du cycle d'accélération. Pour apprendre, il faut du temps, ce qui déjà aujourd'hui sonne comme un anachronisme dans un système scolaire aligné sur l'efficacité et l'efficacité.

L'accélération et les développements technologiques auront donc certainement des effets importants pour l'école. Ils permettent même de penser la disparition de l'école calquée sur le modèle industriel ou du groupe classe. D'ores et déjà, il paraît assez certain que la fonction principale de l'école se déplacera de la fonction de transmission de savoirs pour se concentrer, dans un premier temps, sur l'acquisition des anciennes et nouvelles techniques culturelles de base telles que la lecture, l'écriture, la communication – en particulier l'argumentation –, le calcul et ce que les Anglais appellent *computer-literacy*⁴, adaptés évidemment aux dispositifs technologiques à venir. Dans un deuxième temps, elle sera plus fortement que jadis préoccupée par la socialisation des élèves, dont Meirieu a décrit le changement de statut, et qui souvent vivent dans des structures familiales dé- voire recomposées. Dans un troisième temps, l'école sera confrontée à des questions de gestion et traitement de l'information, à commencer par la vérification de la qualité des sources, leur interprétation et, bien sûr, l'intégration dans des cadres conceptuels cohérents permettant de créer de nouvelles pensées autonomes. Cette dernière fonction remplacera en large partie la transmission simple de savoirs.

Les réflexions de Rosa pourront être reprises par la pensée écologique, une autre contribution⁵ que nous n'avons pas retenue puisqu'elle relève davantage de l'éthique des actes qui sont posés dans une situation donnée. Les travaux du philosophe allemand Hans Jonas, qui s'est longuement préoccupé de l'éthique dans une civilisation technicisée, constituent un éclairage intéressant à cet égard. Il y est question en particulier de la « responsabilité » humaine résultant du pouvoir énorme conféré à l'homme par la technoscience, et qui représente un danger potentiel pour la vie humaine.

⁴ Que l'on pourrait traduire en français par « alphabétisation numérique » ou plus simplement « connaissances en informatique ».

⁵ Lawrence, R. (2011). Problématiques environnementales. In M. Behrens & A. Froidevaux (éds), *Quelle éducation en Suisse en 2030?* (pp. 9-10). Neuchâtel: IRDP (non publié).

Discussion des idées saillantes tirées des contributions rassemblées dans ce livre

Internationalisation de l'économie

Dans notre démarche, deux entrées en matière étaient possibles : celle de la démographie ou celle de l'économie. La dernière me semble plus pertinente dans la mesure où la Suisse, par son orientation internationale, produit des effets démographiques par la migration des personnes hautement qualifiées et des étudiants dans les universités de renommée mondiale.

Cattacin-Naegeli nous rappellent que, depuis les années 80, l'économie tend à s'organiser au-delà des structures nationales (Cattacin-Naegeli, p. 20) sous forme de réseau. Elle a comme particularité de s'émanciper par rapport à l'état-nation ce qui signifie que les structures politiques actuelles (état-nation, cantons) perdent en pouvoir, du moins en ce qui concerne leur emprise sur l'économie. Si par le passé l'économie suisse était active à l'étranger c'est-à-dire tournée vers l'exportation, certaines de ses entreprises sont devenues des *global players* c'est-à-dire ont, notamment grâce aux TIC, développé des structures administratives de service et de production qui leur permettent de choisir les sites les plus attractifs et les moins contraignants. Elles jouent un canton voire un pays contre un autre en leur demandant des allègements fiscaux ou d'autres avantages concurrentiels pour apporter du travail à la population locale et des flux financiers dont profitent les communautés les accueillant.

Cattacin-Naegeli (p. 19) décrivent comment les pouvoirs locaux se trouvent affaiblis tout en dépendant de l'économie, comme le laisse penser l'effort que font les structures de promotion économique cantonales. Simultanément, de nouvelles structures supra- ou internationales se mettent en place pour créer un cadre économique global dans lequel fonctionne cette nouvelle économie en réseau. C'est un processus continu dont l'ampleur échappe aux politiques, qui subissent cette réorganisation économique à travers des crises à répétition (secret bancaire, l'imposition des entreprises, etc.) mais qui pensent pouvoir infléchir cette évolution avec des initiatives donnant la primauté aux lois suisses lorsque celles-ci se trouvent en opposition avec ce qu'exigent les traités internationaux auxquels la Suisse a souscrit. Cattacin-Naegeli (p. 20), comme Baudouï (p. 32), insistent donc sur ce jeu subtil et peu visible entre émancipation économique et instances de contrôle nationales, voire cantonales, tout en soulignant qu'au centre de cette confrontation se trouvent les villes, moteurs historiques de l'économie et nœuds de ce réseau mondial d'économie, qui se trouvent dans une concurrence globale.

À côté des grandes multinationales, émergent d'autres structures très flexibles qui s'insèrent dans ce réseau et reflètent une tendance de différenciation des modes de production évoqués par Cattacin-Naegeli (p. 17). Ces agents économiques sont facilement interchangeables et se positionnent dans un périmètre global, ce qui accentue la pression sur les individus, sur leur formation. Ce phénomène devrait pousser chaque personne à développer sa capacité à s'adapter aux demandes changeantes, à réinventer sans cesse leur profil afin d'assurer leur employabilité et à augmenter leur potentiel d'innovation. Il est intéressant de noter la croissance très forte d'entreprises

individuelles qui confirmerait ce développement comme le laisse entendre la *Neue Zürcher Zeitung* dans son numéro du 14 janvier 2015, avec le titre « Die Zahl der Neugründungen steigt in 2014 auf Rekordhoch - weniger Konkurse »⁶.

Ces agents ont une formation de très haut niveau. Ce sont des personnes à mobilité internationale qui suivent les affaires dans le monde entier et travaillent selon les standards et les besoins d'entreprises multinationales. Une grande partie de la migration récente en Suisse est composée par ces personnes. Leur présence pour l'économie nationale est indispensable car ce sont elles qui fournissent la matière grise permettant aux entreprises de maintenir une dynamique innovante et de produire des services et des biens à très haute valeur ajoutée, qui font une partie de la richesse du pays.

Seulement, l'importation de cette matière grise signifie aussi que le système de formation peine à produire suffisamment de spécialistes de haut niveau, nous y reviendrons. Précisons ici que cela ne signifie nullement que la Suisse manquerait d'un bon système de formation, capable de répondre aux besoins de l'économie, bien au contraire. Cela impliquerait plutôt que le système actuel soit ne couvre pas suffisamment certains segments de compétences élevées et très spécialisées, soit qu'il peine à développer la réactivité demandée par le marché du travail, lequel perd parfois sa lisibilité à cause des effets de migration, comme l'ont montré Fibbi-Steiner (p. 67). Ce dernier point souligne une faiblesse dans le système national de monitoring en construction.

Selon le secteur économique concerné, la Suisse profite de sa puissance économique pour attirer les spécialistes du monde entier, d'abord des pays avoisinants, ensuite de l'Europe toute entière et finalement du monde. En règle générale, ces spécialistes s'établissent en Suisse de manière durable. Par contre, les personnes recrutées par les organisations internationales et les entreprises multinationales, en particulier la finance, le négoce des matières premières ainsi que par des entreprises internationales hautement innovantes, gardent leur mobilité et ne s'intègrent guère en dehors de la communauté internationale.

Un autre moyen de répondre à cette demande de main-d'œuvre hautement qualifiée consiste à attirer une importante population estudiantine du monde entier et de les former dans les universités suisses de réputation mondiale. Les flux ainsi créés participent au maintien du haut niveau académique de ces établissements tout en produisant un vivier formidable de relève pour l'économie du pays.

Survivre à la flexibilité

La flexibilité demandée dans cette économie globale produit également des effets similaires sur la main-d'œuvre active dans l'économie locale, parfois peu qualifiée. À condition que le cercle d'accélération décrit par Rosa laisse le temps pour une construction de sens, cette dernière se fera, selon Cattacin-Naegeli (p. 22), par une prise de distance avec le monde du travail. L'idée chère à Dubar (2015) d'une trajectoire de constructions identitaires multiples à travers le champ professionnel pourrait, surtout pour les personnes à faibles qualifications, se voir remplacée par ce que Cattacin-Naegeli appellent des « stratégies compensatoires en dehors du monde de travail ».

⁶ « Le nombre de créations d'entreprises augmente en 2014 pour atteindre des records – moins de faillites ».

Elle est tout à fait opposée à ce que cherche à développer la formation professionnelle dans notre pays et constitue un défi important à relever pour le monde de la formation.

Dans le développement d'une économie basée sur la flexibilité, les politiques sociales se trouvent également interrogées et il n'est pas exclu que nous assistions dans les décennies à venir à la transformation des systèmes de sécurité sociale. Plusieurs pistes sont imaginables, mais Cattacin-Naegeli (p. 23-24) mettent surtout en avant l'idée de « flexicurité », un dispositif de sécurité sociale qui comprend le soutien social dans la perspective des parcours d'emploi de moins en moins linéaires, pendant lesquels des phases de travail productif alternent avec des périodes non-productives de formation continue.

On pourrait alors imaginer une revalorisation de l'institution scolaire et la replacer dans la cité, voire au milieu des communautés concernées. Elle ne s'adresserait plus exclusivement aux enfants et adolescents de la scolarité obligatoire, mais regrouperait en son sein des filières académiques et professionnalisantes avec les offres modulaires de formation continue, le tout sous un même toit. L'école deviendrait alors un paysage éducatif (en allemand *Bildungslandschaft*, concept introduit par Mack [2009]) dans lequel il serait possible de travailler la socialisation intergénérationnelle et d'apprendre de nouvelles formes de gestion de l'information, de créativité et d'inventivité. La fondation Jacobs (Jacobs Foundation, 2011) suit actuellement plusieurs communes suisses alémaniques qui explorent ce nouveau concept.

Il reste à étudier comment l'économie globale s'articule avec l'économie locale et à réfléchir aux types de formations dont l'économie à venir aurait besoin. Le sujet, lorsqu'il est abordé par les auteur.e.s, donne des réponses différentes: Cattacin-Naegeli (p. 20-21, 23) parlent d'un « lieu expérientiel, de rencontres et de consommation » et appellent à la « responsabilité des villes envers les personnes défavorisées, dans le but de sauvegarder la qualité de vie, élément d'attraction des élites urbaines » en raison du potentiel de repos ou de service dans l'arrière-pays des villes, alors que Baudouï, quant à lui, craint une ségrégation sociale et spatiale (p. 42).

Il serait utile de poursuivre ce questionnement et d'associer à notre démarche un économiste spécialisé dans l'articulation entre l'économie globale et l'économie locale. De nombreuses questions importantes pour la formation restent donc ouvertes: quels sont les profils de formation que cherchent les entreprises qui génèrent le plus de richesses? Quelles sont les provenances et les formations des créateurs d'entreprises individuelles? Quelle est la croissance des secteurs engageant traditionnellement des apprentis? Dans quels secteurs la Suisse importe-t-elle des spécialistes de l'étranger? Pour quelle raison? La formation de plus de bacheliers permettrait-elle de combler ces déficits? S'agit-il de pénuries sectorielles? Etc.

Les effets sur l'urbanisation

Cette articulation entre le global et le local détermine l'évolution des villes. Baudouï (p. 41 citant Schwick 2012) estime que « l'étalement urbain en Suisse impossible à freiner est de nature à marquer durablement le futur ». La virtualisation donnée par l'économie en réseau pourrait effectivement être « en mesure de transformer nos modes de vie et nos manières d'habiter. Quelles seront leurs incidences en matière d'évolution des structures fonctionnelles et sociales des villes? » (p. 33). Il estime que

« l'opposition historique entre la ville et la campagne est définitivement dépassée » : elle conduit du point de vue des infrastructures à une multipolarité et exige le recours massif aux déplacements par des moyens de transports divers.

Mais Baudouï (p. 34) nous dit également que l'accélération du temps rapproche le lointain et le conditionne dans un présent immédiat, « réduisant ce faisant la proximité avec une *terra incognita*. En ce sens, elle sépare plus qu'elle ne construit la continuité territoriale qui constitue pourtant le fondement même du développement harmonieux des villes ». Les échanges économiques internationaux qui naissent entre villes du monde entier dépassent donc et dévalorisent les circuits de l'économie territoriale. Se pose alors la question des territoires périphériques et de leur relégation sociale et éducative.

De plus, Baudouï (p. 48) souligne l'importance de lutter contre la ségrégation spatiale et de penser les métropoles suisses comme des espaces multiculturels dans lesquels il s'agit d'éviter au mieux une « fractalisation des zones de richesse et pauvreté ». Selon Baudouï, cette lutte pourrait signifier « la constitution d'un quatrième échelon politico-administratif de la gouvernance métropolitaine au-delà des niveaux du communal, du cantonal », ce qui, à côté de la légitimité démocratique, permettrait de « penser globalement les efforts à promouvoir et les péréquations à élaborer pour construire un territoire spatial métropolitain moins ségrégué et plus équilibré ».

Migrations

À en croire Baudouï (p. 43) et Fibbi-Steiner (p. 58) « les migrations en Suisse changent de nature ». Les populations faiblement qualifiées, traditionnellement perçues comme des migrants économiques ou des réfugiés politiques se sont installées dans les agglomérations des grandes villes suisses depuis le 19^e siècle. Ils représentent un quart de la main-d'œuvre et ont largement contribué à la prospérité économique et culturelle du pays. Le fait que plus de la moitié des étrangers présents aujourd'hui vivent dans ce pays depuis plus de quinze ans montre que les villes ont plutôt bien réussi leur intégration. Par contre, l'arrivée de migrants que d'aucuns appellent les « expats » a fortement augmenté ces dernières années. Contrairement aux migrants traditionnels, leur localisation spatiale conduit à une forte périurbanisation, en raison de revenus élevés et d'appartenances culturelles et, plus encore, à une différenciation des espaces urbains ainsi qu'à l'accélération de l'étalement urbain.

À en croire la réponse du Conseil Fédéral au le postulat Thorens sur le développement de *gated Communities* (Baudouï, p. 46), on peut se demander si la Suisse urbaine est engagée dans un processus de ghettoïsation, dans le double sens des ghettos subis et des ghettos choisis. Toutefois, Baudouï (p. 45) estime que la différenciation politique complexe de la Suisse la dote « d'outils de péréquation financière qui ont largement permis de rééquilibrer les ressources entre les différentes régions économiques » et, ce faisant, d'atténuer l'effet de ghettoïsation. Mais il estime aussi (Baudouï, p. 47) que la ségrégation sociale et spatiale, également en ce qui concerne l'âge des populations, accentue l'accroissement des inégalités éducatives et il suggère de renforcer les actions cantonales « en fonction des différenciations migratoires et de leur localisation dans le territoire suisse » d'autant plus que la Suisse connaît malheureusement, elle aussi, des tensions importantes entre populations indigènes et migrantes, traduites par la montée de l'intolérance, de la xénophobie et du racisme.

La compétitivité suisse repose sur la migration

Les trois contributions suggèrent plus ou moins directement que si la Suisse veut maintenir son niveau de vie actuel, elle a besoin des migrants. Fibbi-Steiner en voit la cause dans « l'internationalisation croissante de la production, le progrès technologique ainsi que la tertiarisation du marché du travail » (p. 75), qui représentent des tendances fortes et qui vont très probablement persister ces prochaines décennies. En analysant les données statistiques du relevé structurel de l'OFS, Fibbi-Steiner confirme les résultats d'une étude antérieure qui décrivait comme une tendance la nouvelle immigration de main-d'œuvre hautement qualifiée, d'une ampleur exceptionnelle pendant la première décennie de ce siècle.

Comme cela été dit plus haut, cette immigration « a été déclenchée [...] par la demande du marché suisse du travail d'une main-d'œuvre détenant un niveau de formation tertiaire supérieure à l'offre produite par les hautes écoles, universitaires et spécialisées helvétiques » (Fibbi-Steiner, p. 76). Cette demande est variable et résulte selon le secteur d'une combinatoire subtile entre migration et formation interne. Cette immigration s'est accentuée dans un contexte d'évolution démographique défavorable. Mais, comme le pensent Fibbi-Steiner, elle pourrait être partiellement résorbée par différentes mesures comme « l'augmentation de la proportion des détenteurs de maturité au sein des jeunes cohortes et étudiants potentiels des hautes écoles et Écoles polytechniques fédérales », la formation d'étudiants internationaux de haut niveau « pour renforcer en nombre [...] la production interne de qualification », la poursuite du recrutement de travailleurs étrangers hautement qualifiés mais aussi le développement et la facilitation de formations continues ou la promotion des travailleurs issus de la migration, voire la mobilisation des femmes hautement qualifiées mais inactives. Quoi qu'il en soit, avec les décisions populaires du 9 février 2014 demandant la limitation de l'immigration, la Suisse est obligée de « définir une stratégie de développement de son système de formation » (Fibbi-Steiner, p. 76) car « pour faire face aux défis économiques globalisés de la compétitivité, la Suisse devra très probablement poursuivre une politique d'immigration internationale, seul mode possible de maintien d'une croissance démographique nécessaire au déploiement d'une dynamique de la productivité » (Baudouï, p. 48). Et Baudouï conclut que « les métropoles suisses devront assumer les migrations tout aussi bien vers un marché qualifié que vers un marché de main-d'œuvre faiblement qualifiée », sachant que « l'espace public reste l'élément ordonnateur central de la rencontre, du dialogue et de l'altérité » (p. 48).

La question de la migration et une certaine frilosité du peuple suisse en la matière incite Baudouï à approcher cette problématique par une démarche éducative de sensibilisation. Ainsi, il estime par exemple (p. 49-50) que lorsqu'on parle en termes de développement social intégré, l'action publique se doit de promouvoir le renforcement de l'éducation culturelle. Baudouï rappelle que seule une Suisse moderne et urbaine peut se porter garante de la prospérité et cite Corboz (1994) pour faire appel au monde de l'éducation : « Au premier chef, il s'agit pour la Suisse de réfléchir aux conditions de dépassement des peurs et angoisses suscitées par la société multiculturelle, les tentations de repli identitaire et xénophobe construites sur une somme de représentations imaginaires du « pays de l'edelweiss » dans lequel les villes figurent comme des exceptions, voire des exceptions « regrettables ». »

Toute la discussion sur la migration s'inscrit dans le contexte plus large de l'évolution démographique. Selon Fibbi-Steiner (p. 73), l'analyse du scénario moyen de l'Office fédéral de la statistique permet de dégager les tendances suivantes :

- accroissement et vieillissement de la population ;
- augmentation globale de la population active jusqu'en 2021, puis recul ;
- diminution sensible de personnes sans formation postobligatoire ;
- augmentation du niveau de formation.

Ce qui signifie que le système de formation helvétique se trouve devant le défi d'augmenter le nombre de personnes formées dans le pays (Fibbi-Steiner, p. 73). Cet effort devra tenir compte des décisions politiques récentes, mais aussi d'une possible lutte des générations, car, selon Cattaneo et Wolter (Cattaneo Wolter, 2009), l'accroissement de la population active, surtout si elle est étrangère, ne compense pas le poids de la population vieillissante inactive qui, face à des restrictions budgétaires, pourrait défendre ses propres intérêts au détriment des intérêts de la formation.

Augmenter la formation de haut niveau ne sera pas chose simple. En ce qui concerne la part d'étrangers dans les différentes professions hautement qualifiées, on constate déjà aujourd'hui, en moyenne nationale, que la proportion des étrangers exerçant une profession exigeant un haut niveau de qualification est de 16%. Cependant, toute une série de secteurs professionnels se situent sensiblement au-dessus de cette moyenne. « La proportion des personnes formées à l'étranger est particulièrement élevée dans les domaines MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et techniques) et en médecine. » (Fibbi-Steiner, p. 65) Mais, comme le montre Fibbi-Steiner à l'aide de ces deux professions, les raisons peuvent varier très fortement d'un cas à l'autre et, dans le cas de certaines professions MINT, on peut observer simultanément un chômage élevé et une forte demande de main-d'œuvre hautement spécialisée. Ce constat pourrait corroborer la thèse de Cattacin-Naegeli sur le flexibilité dans l'économie de réseau, dans laquelle les agents économiques (main-d'œuvre hautement qualifiée) « sont facilement interchangeables à l'échelle mondiale » (p. 18) « tout en fragilisant ses composantes » (p. 18).

Cet état de fait interroge également le système de formation et son fonctionnement. À quoi est due la carence en main-d'œuvre hautement spécialisée ?

- Est-elle un choix politique délibéré pour attirer les cerveaux les plus brillants comme dans le cas des professeurs d'universités ?
- Est-elle due au fait que la filière professionnelle se trouve devant un bassin de recrutement trop petit et ne parvient pas à former suffisamment de candidats suisses, ce qui relancerait la question de l'appui politique qui est donné à la formation au secondaire II (apprentissage versus maturités) ?
- Résulte-t-elle d'une difficulté de gérer les flux de formation avec une trop grande déperdition entre la manifestation d'intérêt, l'entrée en formation et la sortie ?
- Est-elle simplement un calcul économique qui préfère acheter moins cher à l'étranger qu'en Suisse ?
- Résulte-t-elle de l'évolution du secteur ou des phénomènes de vieillissement combinés avec la migration, qui rendent la prévision des effectifs à produire difficile ?

Une analyse plus fine s'imposerait tout en admettant qu'elle sera difficile à mener en continu pour chaque catégorie professionnelle.

D'autres interprétations de ce matériel sont possibles, surtout si les travaux présentés ici étaient discutés plus largement. Sans se lancer dans l'exercice périlleux de la prévision, on voit cependant apparaître, d'ores et déjà, de nombreux enjeux pour l'éducation et la formation. Par ailleurs, le débat public de ces dernières années semble confirmer la pertinence des thématiques choisies : il suffit de voir les objets de votation ci-dessous qui ont été soumis au souverain entre le début de nos travaux et la présente publication. Des initiatives ont été lancées et des options prises démocratiquement, mais les incidences pour l'éducation et la formation ont rarement été trop peu débattues :

- 03.03.2013 Contre les rémunérations abusives (économie globale – locale)
- 24.11.2013 Pour des salaires équitables (économie globale – locale)
- 09.02.2014 Pour les transports publics — contreprojet (urbanisation – mobilité)
- 09.02.2014 Contre l'immigration de masse (migration – démographie)
- 18.05.2014 Pour la protection des salaires équitables — Initiative sur les salaires minimums (mise sous pression de la main-d'œuvre faiblement qualifiée)
- 30.11.2014 Halte à la surpopulation — Oui à la préservation durable des ressources naturelles (urbanisme — migration)
- 30.11.2014 Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires — abolition des forfaits fiscaux (migration — économie globale)

Gouverner est prévoir

« Gouverner est prévoir » nous disait jadis Emile de Girardin. Mais gouverner en Suisse n'est pas un exercice simple et nous devons nous demander si les structures politiques en place permettent de s'adapter convenablement aux défis à venir. La Suisse est connue pour la complexité de son système politique. Nombreux sont les niveaux décisionnels et compte tenu des mécanismes de la démocratie directe, toute décision politique peut être renversée. Il en résulte des lenteurs dues à la recherche de compromis politiques permettant d'éviter que le souverain ne renverse les résultats obtenus. Ces mécanismes assurent une forte stabilité, voire une inertie du système qui souvent légifère *a posteriori*, c'est-à-dire lorsqu'une situation de fait s'est déjà largement généralisée. Dans ce sens, on peut avoir l'impression que les décideurs ne gouvernent pas véritablement mais réduisent leur activité à une bonne administration du système. Les structures administratives scolaires sont-elles en mesure de s'adapter aux changements esquissés plus haut ?

Me basant sur mon expérience personnelle en tant qu'acteur dans différentes réformes, à la fois en formation professionnelle et en scolarité obligatoire, je perçois, de manière non exhaustive, les trois modes de fonctionnement suivants :

- Plus l'ordre d'enseignement et de formation est proche du monde de travail, plus fréquents et rapides sont les changements depuis la conception jusqu'à leur mise en œuvre. On pense ici à la refonte des règlements d'apprentissage, à l'introduction des maturités professionnelles, à l'alignement des hautes écoles sur le système de Bologne ou aux lois sur les hautes écoles. Dans tous ces exemples, il y a eu un débat avec les milieux professionnels concernés, voire un débat parlementaire.
- Plus le niveau décisionnel est centralisé et moins il y a de subsidiarité à respecter, plus les réformes sont rapides, à condition de ne pas se heurter à une remise en question par le souverain. Ce mode de fonctionnement concerne surtout l'établissement de lois cantonales, de création ou abolition de filières, d'évaluations, etc. Dans ces exemples, il y a aussi de nombreuses consultations en amont de la présentation d'un projet soumis à un débat parlementaire.
- Tout système a une tendance autopoïétique⁷ qui augmente sa rigidité. Deux formes de perturbations peuvent conduire le système à changer : les dysfonctionnements internes, d'une part, qui, comme nous le dit Varela (p. 45), sont résolus en cherchant à maintenir le système, c'est-à-dire en minimisant les changements de ses composants et, de l'autre, les menaces externes qui mettent en danger le système lui-même et l'obligent à s'adapter.

Autrement dit, changer un système scolaire signifie qu'il faut s'attaquer à son inertie, ce qui représente une entreprise délicate, voire difficile. De nombreux facteurs peu contrôlables décideront du degré de réussite des réformes engagées. On assiste parfois à leur refus pur et simple, plus souvent à une hybridation entre des idées initialement promues et les pratiques existantes. Je pense à cet égard aux changements voulus et introduits par la nouvelle gestion publique (NGP) qui, selon ma perception, n'ont pas réussi à remplacer les fonctionnements administratifs précédents. Leur introduction a simplement complexifié les procédures gestionnaires en rajoutant une nouvelle couche de mécanismes bureaucratiques à ceux qui existaient auparavant.

Un autre exemple intéressant pour analyser les processus d'introduction de réformes est le projet d'harmonisation de la scolarité obligatoire et de ses sous-projets dérivés comme la Convention scolaire romande, le plan d'études alémanique appelé *Lehrplan 21*, le Plan d'études romand (PER), les moyens d'enseignement romands, la vérification des compétences de base et les épreuves romandes communes. Si l'on regarde leur genèse, on est surpris par le temps que prend la mise en place des réformes. Entre les premières réflexions politiques en amont des débats parlementaires à la fin des années 90 et début du nouveau siècle, l'acceptation du concordat en 2009, jusqu'au fonctionnement régulier des instruments d'évaluation prévus pour le début des années 2020, une vingtaine d'années se sont écoulées.

Dans cet exemple, on voit bien comment des menaces externes au système ont provoqué des réajustements structurels d'une ampleur jamais vue auparavant dans le

⁷ « Un système autopoïétique est organisé comme un réseau de processus de production de composants qui (a) régénèrent continuellement par leurs transformations et leurs interactions le réseau qui les a produits, et qui (b) constituent le système en tant qu'unité concrète dans l'espace où il existe [...] Il s'ensuit qu'une machine autopoïétique engendre et spécifie continuellement sa propre organisation. Elle accomplit ce processus incessant de remplacement de ses composants parce qu'elle est continuellement soumise à des perturbations externes, et constamment forcée de compenser ces perturbations. Ainsi, une machine autopoïétique est un système à relations stables dont l'invariant fondamental est sa propre organisation (le réseau de relations qui la définit). » Varela p. 45.

système suisse de formation, avec des répercussions cantonales importantes. En effet, menacés de devoir céder tout ou partie de la souveraineté cantonale en éducation à l'état fédéral et sous le choc des premiers résultats PISA, les cantons ont préféré un renforcement des niveaux de coordination intercantonaux aux niveaux national et régional, introduisant ainsi une nouvelle logique de fonctionnement. Elle n'est pas encore stabilisée.

Ensuite, comme évoqué plus haut, la réforme au niveau de la région romande légifère *a posteriori*, autrement dit, elle consolide d'abord des pratiques cantonales existantes. Elle n'est donc guère innovatrice mais systématise ce qui existe déjà. Mentionnons à ce propos tout le processus PECARO (Plan d'études cadre romand) – PER (Plan d'études romand) et la manière dont ce dernier généralise une approche par compétences préexistante dans les disciplines principales, même si cela n'est pas clairement affiché pour ne pas provoquer des oppositions. Les éléments nouveaux au niveau romand que l'on pourrait qualifier d'innovants, comme les épreuves romandes communes ou les profils de connaissances et de compétences, sont reportés.

D'une manière logique, et à juste titre, le système national s'est simultanément engagé dans un processus de construction d'outils permettant de piloter le système en s'inspirant de données scientifiques. Appelé « monitoring national », il produit à un rythme quadriennal un rapport suisse sur l'éducation se basant sur des statistiques et des résultats de recherche⁸. Hormis l'édition du rapport pilote, ce processus de monitoring, contrairement à ce qui a été annoncé, ne produit pas de recherches complémentaires subséquentes permettant de renforcer de manière pérenne la connaissance du système et par conséquent d'améliorer sa gouvernance.

On aurait pu espérer la construction d'un système plus dynamique et plus ouvert, capable de contrebalancer les tendances autopoïétiques fortes et de se donner le moyen d'anticiper les changements que nous avons esquissés plus haut. Ceci d'autant que ce système est dépendant des cantons, souverains en matière d'éducation, et de leur capacité à trouver une politique consensuelle.

Tel ne semble pas être le cas, du moins pour le moment. Au-delà de la nécessité de consolider les réformes en cours, on observe que la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) isole le système national des remises en questions externes, en particulier en diminuant la participation à PISA et en évitant de s'engager dans d'autres comparaisons internationales comme TIMMS ou PIRLS de l'IEA⁹, arguant que la fixation des standards et leur vérification régulière donneraient un meilleur aperçu du contexte helvétique.

⁸ Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE). (2014). *L'éducation en Suisse: rapport 2014*. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation.

⁹ L'IAE (International Association for the Evaluation of Educational Achievement) est une association internationale scientifique qui est à l'origine des grandes comparaisons internationales. L'enquête TIMMS (Third International Mathematics and Science Study), ou TIMMS vidéo, est une enquête qui a pour but d'analyser l'enseignement des sciences et des mathématiques. Elle a été réalisée en 1999 par un consortium suisse composé de l'Université de Zürich et du SRED (Service de la recherche en éducation, Genève). L'enquête PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) propose une analyse des performances en lecture à la fin du processus d'acquisition initiale de la lecture. Elle est effectuée en 6^e année primaire selon HarmoS. La Suisse n'y a jamais participé bien que cette enquête permettrait de mieux comprendre si les mauvais résultats de littératie de PISA sont dus à un processus d'acquisition défaillant ou à une déperdition de la compétence dans le deuxième cycle primaire et le premier cycle du secondaire.

Or, si la CDIP organise la vérification des standards tout en contrôlant étroitement le processus de la conception des standards, la production des items, leur stockage, les tests de vérification, l'accompagnement scientifique et la publication des résultats, non seulement elle ne possède pas la maîtrise méthodologique des grandes enquêtes internationales, mais elle départage aussi les tâches, les distribue d'une manière peu transparente, importe ponctuellement du savoir-faire de l'étranger en évitant ainsi l'émergence d'un centre national de compétence en évaluation afin de garder le contrôle sur l'ensemble du processus en particulier l'analyse et la diffusion des résultats. Ce faisant, elle neutralise d'emblée des informations potentiellement perturbatrices qui pourraient remettre en question le système.

Par ailleurs, la CDIP, tout en renforçant pour le moment son rôle au niveau national, n'est pas astreinte à l'obligation de rendre des comptes et échappe ainsi à toute forme de contrôle parlementaire qui pourrait l'obliger à plus de transparence. Une instance de contrôle interparlementaire serait utile et aurait également un rôle important à jouer dans le cadre du monitoring national. En effet, sur la base du *Rapport suisse sur l'éducation*, cette instance pourrait inciter la CDIP à améliorer les données disponibles, à veiller à la pérennité de leur production, à engager des recherches complémentaires, surtout lorsque les données se limitent à une seule région, et à fixer des objectifs au système dans son ensemble, en phase avec les défis du temps et plus ambitieux que ceux actuellement formulés.

Au-delà des questions de mobilité ou de rationalisation économique, le renforcement des régions reconnaît implicitement que, dans certaines problématiques abordées plus haut, les structures cantonales de réflexion et de décision ne sont pas à la hauteur des défis actuels. La centralisation actuellement en cours privilégie surtout le niveau national. Or, en plus des questions concernant la politique des langues, les régions linguistiques sont très différentes dans leurs traditions scolaires et didactiques. Elles sont confrontées à des enjeux sociétaux qui peuvent varier considérablement d'une partie de la Suisse à l'autre. De plus, dans la région romande, de par sa taille, il est probablement plus facile de négocier des collaborations intercantionales pour arriver à terme à une continuité dans la création de l'espace romand de formation.

Pour cette raison, il semble important de ramener la réflexion aux enjeux et risques à une perspective romande. Cette approche est plus simple car, sans se bercer d'illusions en revendiquant un changement des structures politiques en place, la Suisse romande dispose d'outils institutionnels particulièrement appréciés lors de l'examen du système suisse de recherche et développement en éducation, réalisé par l'OCDE en 2007 (OCDE, p. 27, p. 39). Ils permettraient d'insuffler un nouveau dynamisme et d'obliger le système à dépasser la rigidité qui lui est propre.

En effet, et très succinctement, il s'agirait de repenser et de revaloriser le rôle et la fonction des organes présents et, ni plus ni moins, de redéfinir l'articulation entre la CIIP avec son secrétariat général, la Commission de coordination de la recherche en éducation (COCRE), l'IRDIP et la Commission interparlementaire. La COCRE aurait un statut plus indépendant en matière de prospective. Elle disposerait d'un budget lui permettant de commander des recherches. En se basant sur le présent exercice de prospective et en analysant le *Rapport suisse de l'éducation*, l'IRDIP aurait comme tâche de mener une veille active, c'est-à-dire de préparer, seul ou en collaboration avec d'autres institutions, une première analyse servant à déterminer si les données de référence du rapport *L'éducation en Suisse* sont également pertinentes pour la Suisse

romande et si elles permettent d'étoffer l'analyse prospective que nous menons ici. Il s'agirait de mieux cerner les enjeux socio-politiques dégagés dans cette analyse et de faire des propositions pour des recherches à venir, financées pour trois ans. Les résultats ainsi obtenus seraient à nouveau soumis à la COCRE qui, à la manière d'un *think tank*, préparerait un rapport politique avec des recommandations et propositions à l'intention de la Commission interparlementaire. Cette dernière débattrait des propositions et, à son tour, demanderait à la CIIP d'inscrire l'une ou l'autre proposition dans son programme en indiquant les horizons temporels et les finances nécessaires à leur réalisation.

L'exercice serait renouvelé tous les quatre ans et aligné sur la publication du rapport de monitoring national. Ce modèle revaloriserait la dimension romande dans le système suisse de formation et ouvrirait un débat démocratique sur le fonctionnement intercantonal et les perspectives d'amélioration qualitative. En lieu et place d'une surévaluation, le système scolaire romand s'offrirait ainsi le luxe temporel d'une réflexion approfondie permettant d'anticiper et de conceptualiser les problèmes, nécessaire à toute relance innovante de l'action publique comme le dit si bien Baudouï dans sa contribution (p. 34).

Les études présentées dans les pages qui précèdent ne sont donc qu'une première étape. Elles ont permis d'attirer l'attention sur un certain nombre de défis auxquels nos systèmes sont et seront confrontés. Nous avons suivi en cela la démarche de l'Académie Suisse des Sciences qui, d'un premier livre blanc sur l'éducation¹⁰, certes critiquable, a développé un plaidoyer en faveur d'une stratégie nationale pour l'éducation. Contrairement à l'Académie, nous sommes restés dans une approche plus descriptive des forces sociétales à l'œuvre. Il s'agissait de dessiner le champ des possibles et de s'interroger sur la capacité des systèmes éducatifs à s'adapter aux changements importants qui s'annoncent.

Ces suggestions institutionnelles ont pour but d'obtenir une meilleure utilisation des ressources dont nous disposons d'ores et déjà, de sorte à créer un dynamisme et à maintenir un questionnement systématique sur l'évolution de nos systèmes, par nature conservateurs. L'IRDPP pourrait ainsi interroger les décideurs romands et les parents en Suisse romande sur leur vision des risques auxquels les écoles des cantons romands mais aussi l'Espace romand de la formation sont confrontés. Sous la forme d'une enquête, il s'agirait de voir où les acteurs attendent les évolutions à venir, comment ils envisagent d'en éviter certaines et d'en favoriser d'autres. On pourrait également étudier où ils situent dans le système les leviers de changement les plus efficaces. Cette démarche anticiperait dès maintenant les enjeux qui se poseront dans une quinzaine d'années. Elle irait de pair avec un débat pédagogique qui pourrait se faire en collaboration avec les hautes écoles pédagogiques et le Syndicat des enseignants romands. Comment faut-il concevoir cette école de demain, même si les développements sociétaux n'enchantent guère? Comment souhaite-t-on y vivre, y travailler et y éduquer?

¹⁰ Académies suisses des sciences. (2011). *Une éducation pour la Suisse du futur: de la sélection à l'intégration: actes du colloque des 16 et 17 juin 2011*. Berne: Académies suisses des sciences.

Bibliographie

- Cattaneo, M.A. & Wolter, S.C. (2009). Are the elderly a threat to educational expenditures? *European journal of political economy*, 25, 225-236.
- Dubar, C. (2015, 5^e éd.). *La socialisation: construction des identités sociales et professionnelles*. Paris: Armand Colin.
- Jacobs Foundation. (2011). *Bildungslandschaften.ch*. Zürich: Jacobs Foundation. Online: <http://bildungslandschaften.ch/idee/>.
- Mack, W. (2009). Bildung in sozialräumlicher Perspektive: das Konzept Bildungslandschaften. In P. Bleckmann & A. Durdel (Hrsg), *Lokale Bildungslandschaften: Perspektiven für Ganztagschulen und Kommunen* (pp. 57-66). Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften.
- Meirieu, P. (2015). *Comment aider nos enfants à réussir à l'école, dans leur vie, pour le monde*. Paris: Bayard.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2007). *Examen du système de recherche et développement en éducation: Suisse*. Paris: OCDE, CERI. Online: <http://www.oecd.org/fr/sites/educeri/38011707.pdf>.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2013). *Les grandes mutations qui transforment l'éducation 2013*. Paris: OCDE. Online: http://dx.doi.org/10.1787/trends_educ-2013-fr.
- Pasquier, G. (2015). Le SER au 21^e siècle. In G. Durand, R. Hofstetter & G. Pasquier (dirs), *Les bâtisseurs de l'école romande: 150 ans du Syndicat des enseignants romands et de l'Éducateur* (pp. 120-131). Chêne-Bourg: Georg.
- Perriault, J. (2008). *La logique de l'usage: essai sur les machines à communiquer*. Paris: L'Harmattan.
- Rosa, H. (2013). *Social acceleration, a new theory of modernity*. New York: Columbia Press.
- Varela, F. (1989). *Autonomie et connaissance: essai sur le vivant*. Paris: Seuil.
- Zahl der Neugründungen steigt in 2014 auf Rekordhoch - weniger Konkurse. (2015). *Neue Zürcher Zeitung (NZZ)*, 14 janvier.



Cette publication s'insère dans un travail de veille réalisé entre 2010 et 2014 à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) sur l'avenir de l'éducation. Il a consisté à mener une réflexion prospective sur les grands enjeux sociétaux à venir d'ici 2030 afin de pouvoir penser, ensuite, l'éducation dans le cadre ainsi proposé. C'est dans cette perspective que les textes publiés dans cet ouvrage ont été rédigés par des experts dans trois domaines différents : économie, urbanisme et diversité ainsi que démographie. Chacun à leur manière, ils proposent des projections et mettent en lumière certains enjeux majeurs de la société à venir. Ils posent ainsi des jalons visant à contribuer aux réflexions sur l'avenir de l'éducation menées dans les différentes sphères concernées.